

Decembre 2022

EVERBRIGHT MINING SARL

**CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA
RESPONSABILITE SOCIETALE DE
L'ENTREPRISE EVERBRIGHT MINING
SARL VIS-A-VIS DES COMMUNAUTES
LOCALES DE LA CHEFFERIE KIONA
NZINI ET DU SECTEUR MOERO
IMPACTEES PAR SES ACTIVITES**

VERSION
FINALE
7

Décembre 2022

EVERBRIGHT MINING SARL

**CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA
RESPONSABILITE SOCIETALE DE
L'ENTREPRISE EVERBRIGHT MINING
SARL VIS-A-VIS DES COMMUNAUTES
LOCALES DE LA CHEFFERIE KIONA
NZINI ET DU SECTEUR MOERO
IMPACTEES PAR SES ACTIVITES**



**Planet Consulting
Africa SARL**

Table des matières

Projet 1 : Création, Organisation et Financement d'une structure de Microcrédit pour un développement intégral dans la chefferie Kiona-Nzini et le secteur Moero dans le territoire de Pweto	11
Projet 2. Construction et équipement de deux écoles dans la chefferie de Kyona-Nzini	33
Projet 3. Construction et équipement d'un centre de santé à Dikulushi dans la chefferie de Kyona-Nzini	59
Projet 4. Formation aux métiers de la jeunesse des villages impactés par le projet EVERBRIGHT MINING SARL pour une insertion professionnelle	82
Projet 5. Assistance et accompagnement agricole des communautés impactées par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL dans la chefferie de Kyona-Nzini et le Secteur Moero dans le territoire de Pweto	89
Projet 6. Desserte en eau potable par la construction de 15 bornes fontaines dans la chefferie Kyona-Nzini et le secteur Moero	99
Projet 7. Construction d'un pont sur la rivière Dikulushi sur l'axe Kilwa-Dikulushi dans la Chefferie Kiona-Nzini, territoire de Pweto	107
Projet 8. Construction d'un marché communautaire moderne dans le village Kanswa dans le cadre du Cahier des Charges de EVERBRIGHT MINING SARL	115
Projet 9. Construction et équipement de trois postes de santé dans la chefferie Kyna-Nzini et le secteur Moero	137
Projet 10. Appui à la transformation du maïs grain en farine (moulins motorisés) dans la chefferie Kiona Nzini et le secteur Moero impactés par le projet minier d'EVERBRIGHT MINING SARL	159
Projet 11. Fourniture en tronçonneuses et appui à la foresterie communautaire aux communautés de la chefferie Kiona Nzini et du secteur Moero impactées par le projet minier d'EVERBRIGHT MINING SARL	165
Projet 12. Fourniture d'un bus et d'un Canter aux communautés des villages impactés par le projet minier de EVERBRIGHT MINING	172
Projet 13. Aménagement d'un terrain de football dans le village Kyaka, Secteur de Moero.	177
Projet 14. Réhabilitation du Centre Communautaire situé dans le village Kyaka, Secteur Moero	192
Dispositions finales	200

ANNEXES

Annexe I. Procès-verbal d'identification de l'espace géographique impacté par le projet Dikulushi.....	202
Annexe II. Correspondances et ordres de mission relatifs à la supervision du cahier des charges de EVERBRIGHT MINING SARL	204
Annexe III. Procès-verbaux de désignation des membres du CLD	208
Annexe IV. Procès-verbaux d'identification et d'approbation des besoins prioritaires	233
Annexe V. Actes de cession	248

Liste des sigles et abréviations

RDC : République Démocratique du Congo

PU : Prix Unitaire

PT : Prix Total

Ha : Hectare

DPEM : Direction de protection de l'environnement minier

FNPSS : Fonds national de promotion et de service social

ACE : Agence congolaise de l'environnement

CLD : Comité Local de Développement

ETD : Entité territoriale décentralisée

DSCR P : Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté

CLS : Comité Local de Suivi

EIES : Etude d'Impact Environnemental et Social

PIB : Produit Intérieur Brut

FIFA : Fédération Internationale du Football

**CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE
L'ENTREPRISE MINIERE EVERBRIGHT MINING SARL VIS-A-VIS DE LA
COMMUNAUTE DE LA CHEFFERIE DE KYON-NZINI ET DU SECTEUR DE
MOERO AFFECTEE PAR SES ACTIVITES MINIERES**

Entre :

I. La communauté locale affectée comprenant les villages :

1. DIKULUSHI ;
2. LUMEKETE ;
3. MUKENGE ;
4. MUSENGE;
5. KANSWA;
6. KABUSANZYE;
7. KYANGA;
8. KATENDEJI 1;
9. KATENDEJI 2 et
10. KILWA.

Situé dans :

La Chefferie Kyona-Nzini et le Secteur Moero;

Le Territoire de Pweto ;

La province du Haut-Katanga, en République Démocratique du Congo

Représentée par son Comité Local de Développement (CLD) :

✓ Président : M. LWEMBE MBOKO Celestin (Musenge) ;

- ✓ Vice-Président : M. KABANGE KAMONA Orthini (Dikulushi);
- ✓ Secrétaire : M MBAYO MUTOMBO Samuel (Mukenge);
- ✓ Chargé du développement : Mme. KABEMBA NGOY Espérance (Dikulushi);
- ✓ Conseiller : M. MWANDWE MUKABILA (Kyanga);
- ✓ Membre : M. ILUNGA NGOY Serge (Katendeji 1);
- ✓ Membre : M. MULONGO MADYA Anaclet (Katendeji 2);
- ✓ Membre : KYUNGU MWENGE (Kabusanzye);
- ✓ Membre : M. NGOY MISAKA (Lumekete);
- ✓ Membre : M. KIBWE KYUNGU Oscar (Kanswa);

Ci-après dénommée « la communauté locale » d'une part

Et

II. La société minière : EVER BRIGHT MINING SARL

Immatriculée au RCCM sous le numéro : L'shi/RCCM/19-B-00480

Ayant son siège au 18901, Avenue Clun Nautique, Quartier Golf, Commune de Lubumbashi, Ville de Lubumbashi, Province du Haut-Katanga en République Démocratique du Congo.

Représenté(e) par M. Wang Qingming son Directeur Général et ci - après dénommée « entreprise minière » d'autre part ».

Etant entendu préalablement que

La société EVERBRIGHT MINING SARL est détenteur du Permis d'Exploitation PE n° 606 valide du 31 janvier 2022 jusqu'au 30 janvier 2045 couvra 48 carrés miniers.

Les communautés locales affectées par le projet d'exploitation relatif à ce permis d'exploitation, comprennent celles des villages Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge et Kanswa situés dans la Chefferie de Kyona-Nzini, et les villages Katendeji_1, Katendeji_2 et la cité de Kilwa situés dans le secteur de Moero, tous dans le territoire de Pweto. Cette mine fait partie des celles sur lesquelles ces communautés locales ont des droits coutumiers ainsi qu'en atteste la carte reprise à la figure 1 établie à la suite d'une étude socio-économique et d'une cartographie participative.

Les limites de la concession minière concernée par le présent accord sont celles fixées par les titres miniers octroyés par l'Etat et consignées dans l'étude d'impact environnemental et social (EIES) au moment de sa validation et de son approbation.

Les Chefs de Chefferie Kyona-Nzini, MUKALAY MUSUMBA ODILON et le Chef de Secteur Moero NGELA KABAYO CHARLES assistent à la signature du présent Cahier des charges en qualité de témoins et garants de la bonne application du présent accord en développement dont le contenu est repris dans le tableau 1. ci-dessous.

Tableau 1. Tableau synthétique des engagements convenus dans ce Cahier des charges

N°	Dénomination de l'infrastructure/ Projet à réaliser	Secteur d'intervention	Communautés Bénéficiaires	Brève description	Chronogramme d'activités	Budget (USD)
01	Création, Constructuin, Organisation et Financement d'une structure de Microcrédit	Economie	Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kilwa, Kanswa, Katendeji 1 et Katendeji 2	Ce projet consiste en la création d'un microcrédit pour permettre l'amélioration des conditions de vie des communautés, en leurs facilitant la création des activités génératrices de revenu. Ainsi, il sera construit un siège de (7m X 9m) subdivisé en une salle d'attente, un bureau qui aura deux comptoirs des caisses entrée et sortie et d'un bureau du gestionnaire et son adjoint. Le microcrédit bénéficiera pendant trois ans d'un montant de cinquante mille Dollars Américains (50.000 USD) hormis le coût de construction.	2024-2025	86 515,00
02	Construction et équipement de deux écoles.	Education	Dikulushi et Mukenge	Pour ce projet, il s'agit de la construction de deux bâtiments de forme en « U » avec six salles de classe dans les villages Dikulushi et Mukenge. A tous ces deux bâtiments est attachée une salle supplémentaire qui sera découpée en bureaux et salle d'attente. Il s'agira aussi pour ce projet d'une construction d'un bloc sanitaire pour chaque bâtiment construit. En outre, toutes les classes seront équipées (pupitres, tableaux, matériels didactiques, etc.). Il en sera de même des bureaux qui seront équipés en mobiliers. Enfin, pour assurer la sécurité des enfants, chaque école sera clôturée.	2026-2027	270 654,00

CAHIER DES CHARGES DE EVERBRIGHT MINING SARL

03	Construction et équipement d'un centre de santé.	Santé, infrastructure	Dikulushi	Ce projet consiste en la construction d'un centre de santé à Dikulushi dans la chefferie de Kyona-Nzini. Il s'agit de la construction d'un bâtiment composé de 12 pièces dont une salle d'attente, une infirmerie, une pharmacie, un laboratoire, un cabinet de consultation, une salle d'observation, quatre toilettes (homme et femme), deux douches (homme et femme). Une borne fontaine y sera placée en vue d'approvisionnement d'eau. Par ailleurs, toutes les pièces seront équipées.	2025-2026	103 948,60
04	Formation de la jeunesse aux métiers	Affaire sociale, Emploi et prévoyance sociale	Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa, Katendeji 1 et Katendeji 2	Ce projet consiste à offrir des formations dans trois domaines des métiers différents pour promouvoir l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes désœuvrés de la Chefferie Kiona Nzini et du Secteur Moero impactés. Par cette formation les jeunes sélectionnés seront compétitifs par rapport aux opportunités d'emploi offertes par les entreprises minières de la RDC en général et par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL en particulier. Cette formation favorisera aussi d'une certaine manière l'entrepreneuriat dans les deux entités et par conséquent une baisse sensible du taux de chômage. Ces formations seront prises en charge entièrement par ce présent Cahier des charges et seront de durée et des critères d'admission variables selon les domaines	2023	35 500,00
	Appui accompagnement agricole.	Agriculture, emploi, travail et prévoyance sociale	Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge,	Ce projet d'assistance agricole s'inscrit dans la dynamique d'amélioration du bien-être de la communauté de la chefferie Kyona-Nzini affectée par les activités minières de la société Ever Bright Mining Sarl. D'une manière spécifique, ce projet consiste en la distribution des semences améliorées de maïs ainsi que les intrants chimiques y afférents (engrais	2023-2027	174 550,00

CAHIER DES CHARGES DE EVERBRIGHT MINING SARL

05			Musenge, Kanswa	et pesticides). Il va aussi appuyer les ménages, agricoles travaillant dans les bas-fonds en leur disponibilisant les semences maraichères, principalement la tomate, l'oignon et le chou. Il sera aussi question, dans ce projet d'accompagner techniquement les agriculteurs de la chefferie Kyona-Nzini à travers diverses formations pour leur renforcement des capacités sur des techniques modernes en vue d'accroître la production de maïs et avoir la maîtrise sur la production maraichère, surtout dans la maîtrise des maladies		
06	Desserte en eau potable par la construction de 15 bornes fontaines.	Développement rural	Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa, Katendeji 1 et Katendeji 2	Ce projet d'adduction d'eau potable consiste à la construction de 15 bornes fontaines dans la zone impactée par les activités minières de l'entreprise Ever Bright Mining Sarl. Il s'agit d'une partie de la chefferie Kyona-Nzini (Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa) et une partie du secteur Moero (Katendeji_1 et Katendeji_2). La répartition de ces bornes fontaines est faite de la manière suivante: Trois points d'eau à Dikulushi ; deux points d'eau dans chacun des villages Lumekete, Kyanga, Mukenge, et Kanswa.; et enfin les autres villages (Kabusanzye, Musenge, Katendeji_1 et Katendeji_2) ont bénéficié chacun d'un point d'eau	2024	148 739,00
07	Construction d'un pont sur la rivière Dikulushi.	Development Rural	Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa, Katendeji 1 et Katendeji 2	Ce projet consiste en la construction d'un pont de 12 m de long, 7 m de large et 3,90 m de haut pour une capacité prévue de 120 Tonnes sur la rivière de la Dikulushi. Dans l'objectif • D'améliorer l'évacuation des produits vivriers ; • De faciliter la circulation des personnes et de leurs biens; • De rendre la traversée aisée pour la population sur ce tronçon.	2023	147 100,00

CAHIER DES CHARGES DE EVERBRIGHT MINING SARL

08	Construction d'un marché communautaire dans le village Kanswa.	Infrastructures et développement rural	Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa	Le projet consiste à construire un marché composé d'un hangar de 400 m ² (20m x 20m) qui devra abriter des étalages pour vendeurs. Ce marché aura deux bureaux administratifs, un dépôt de 10 m de longueur et de 5 m de largeur, ainsi que des installations sanitaires. Il sera aussi équipé d'un point d'eau (forage)	2026-2027	124 664,00
09	Construction et équipement de trois postes de santé.	Santé et infrastructure	Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa	Ce projet consiste en la construction de trois postes de santé à Musenge et Kabusanzye (chefferie de Kyona-Nzini), et à Katendeji_1 (secteur de Moero). Pour chacun de ces trois villages, il s'agit de la construction d'un bâtiment composé d'une salle de consultation, d'une salle d'observation hommes, d'une salle d'observation femmes, d'une maternité, d'une pharmacie et des sanitaires (hommes et femmes). Par ailleurs, toutes les pièces seront équipées. En ce qui concerne l'aménagement du paysage, le projet entend conserver le maximum des arbres trouvés sur le site en vue de conserver un environnement naturel	2024-2025	144 705,00
10	Appui à la transformation du maïs grain en farine (moulins motorisés).	Social, entrepreneuriat, emploi et prévoyance sociale	Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa, Katendeji	Ce projet se focalise sur la fourniture des moulins motorisés à la communauté locale. Ceci aura pour effet non seulement de stimuler la production locale de maïs, mais aussi booster l'activité économique dans la zone d'impact d'EVERBRIGHT MINING SARL. D'une façon pratique, 18 moulins seront distribués à la communauté impactée dont un moulin dans chaque village. Ces moulins distribués seront sous la gestion du CLD de chaque village.	2023-2024	50 840,00

CAHIER DES CHARGES DE EVERBRIGHT MINING SARL

			1 et Katendeji 2			
11	Fourniture en tronçonneuses et appuis à la foresterie communautaire.	Economie et Environnement	Dikulushi, Lumekete, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa, Katendeji 1 et Katendeji 2	D'une part, ce projet va appuyer la mise en place des pépinières communautaires dans chaque village ayant bénéficié d'une tronçonneuse. D'autre part, il va se focaliser sur la fourniture des tronçonneuses. Le type de tronçonneuses qui seront fournies seront de marque STHIL, 24' capable de faire un minimum d'un hectare par jour. Ceci aura pour effet de stimuler la production de charbon de bois, de bois de chauffe mais aussi de bois d'œuvre et de ce fait booster cette activité économique de premier plan dans ce contrain. D'une façon pratique, 9 tronçonneuses seront distribuées à la communauté impactée à raison d'un seul par village pour des raisons de gestion durables des ressources forestières. Ces outils distribués seront sous la gestion du CLD de chaque village.	2023-2024	28 590,00
12	Appui en moyen de transport par la fourniture d'un bus et d'un Canter.	Transport et social	Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa dans la chefferie Kyona Nzini et de Katendeji 1 et Katendeji 2 et Kilwa	Il s'agit pour ce projet, d'assister la communauté locale impactée au point de vue logistique afin de renforcer la célérité dans ses activités quotidiennes. Brièvement, l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL entend doter cette communauté d'un bus de marque Mitsubishi de 30 places assises et d'un Canter de capacité 5 tonnes toujours de marque Mitsubishi FUSO. Ceci aura pour effet non seulement de connecter les différents villages entre eux et avec les grands centres mais aussi de booster les activités économiques et la cohésion sociale dans ce contrain.	2025	60 000,00

CAHIER DES CHARGES DE EVERBRIGHT MINING SARL

				Une coopérative sera créée pour une bonne gestion de ces moyens de transport.		
13	Aménagement d'un terrain de football dans la cité de Kilwa, Secteur de Moero	Sport et loisir Développement Rural		Ce projet consiste en la réhabilitation et réaménagement d'un terrain sur une superficie de 100 m x 100 m soit un ha dans les conditions rurales. Notons que le terrain existant se trouve dans un état de délabrement avancé. Cependant, les travaux d'aménagement de terrain proprement-dits concernent une dimension de 90 m x 45,90 m. Il sera aussi question dans ce projet de réhabiliter la petite tribune déjà en état d'abandon	2026	74 724,00
14	Réhabilitation du Centre Communautaire à Kilwa	Infrastructure	Kilwa	Ce projet consiste en la réhabilitation du centre communautaire situé dans le village Kilwa pour faciliter la formation des communautés et de cadres de bases en leurs dotant d'un cadre de rencontres adéquats et répondant aux normes de développement et de modernisation prônait par le gouvernement de la République Démocratique du Congo. Spécifiquement il s'agira de : ▪ Réhabiliter le centre communautaire par le rafraichissement des murs, ▪ Effectuer des petits travaux de maçonnerie afin de corriger et renforcer certains murs fissurés, ▪ Réviser la charpente abîmée et quelques tôles déjà rouillées et trouées ; ▪ Réviser le plafond abîmé par les eaux de pluies à cause de la vétusté des tôles ; ▪ Rafraichir tous les murs du bâtiment, de l'intérieur jusqu'à l'extérieur ; ▪ Corriger les défauts du pavement ;		50 030,44

				▪ Retoucher le crépissage ▪ Aménager l'extérieur, ▪ Réfectionner les sanitaires (remplacer les cuves abimées par des WC turques et tous les accessoires) ; ▪ Doter le centre des équipements nécessaires pour son bon fonctionnement ;		
TOTAL					1 500 559,00	

Nous disons : Un million cinq cent mille cinq cent cinquante neuf dollars amercinans

DESCRIPTION DETAILLEE DES PROJETS

Projet 1 : Création, Organisation et Financement d'une structure de Microcrédit pour un développement intégral dans la chefferie Kiona-Nzini et le secteur Moero dans le territoire de Pweto

Secteur d'intervention : Economie, Développement rural

1. Contexte et Justification

Pour répondre aux besoins vitaux des leurs familles, les communautés de la Chefferie de Kiona Nzini et du Secteur Moero, les hommes et des femmes très pauvres et entreprenants développent une activité génératrice des revenus : étalent des fruits, des légumes, micro-épicerie, de salon de coiffure, de couture, de cantine de rue, etc. Le principal frein au développement de leur activité est le manque du capital.

Ces micro-entrepreneurs n'ont pas accès à des services bancaires classiques qui n'existent pas dans le coin bien que la monnaie y circule suite à la présence d'une entreprise minière depuis près de 20 ans.

Ainsi donc, le microcrédit permettra aux micro-entrepreneurs de progresser surement ; il leur permettra d'accéder successivement à des petits emprunts adaptés à leur besoin et à leur capacité de remboursement à un taux relativement faible et négocié de commun accord avec les communautés avant la mise en œuvre effective du projet. Et sera enrichi d'accompagnement qui favorisera de partage d'expérience et de bonnes pratiques.

Pour contribuer au développement de ces communautés, la société EVERBRIGHTMINING SARL, entend appuyer ces dernières par la création d'un microcrédit pour leurs permettre de développer leurs activités génératrices de revenu.

2. Brève description

Ce projet consiste en la création d'un microcrédit pour permettre l'amélioration des conditions de vie des communautés, en leurs facilitant la création des activités génératrices de revenu, en leurs octroyant sur leurs demande un capital pour entreprendre une activité économique génératrice de revenu à un taux relativement faible et défini préalablement avec les communautés. Les durées de remboursement seront plus courtes par exemples par semaine, par mois ou trois mois après selon la hauteur du montant prêté.

Il sera construit un siège de (7m X 9m) subdivisé en trois bureaux définis comme suit :

- Une salle d'attente de (5.80m X 5m) dans laquelle peuvent se tenir des réunions et/ou de formations selon les besoins de la structure, avec une véranda de (1.20m X 5m)
- Un bureau de (3m X 4m) transformé en deux comptoirs des caisses entrée et sortie ;
- Un bureau de (4m X 4m) comme bureau du gestionnaire et son adjoint chargé des comptes
- Une clôture de 20m X 20m pour raison de sécurité ;
- Des sanitaires

Le microcrédit bénéficiera pendant trois ans d'un montant de cinquante mille Dollars Américains (50.000 USD) (hormis le coût de construction du bureau) octroyer par tranche de la manière suivante :

- La première année Vingt mille dollars (20.000 USD) dont 5.000 USD. Pour les frais d'ouverture des comptes, des imprimés, des formation, d'encadrement et d'installation de la structure et 15.000 USD pour premier acompte l'investissement ;
- La deuxième année un montant de 15.000 USD pour un deuxième acompte à l'investissement ;
- La dernière année un montant de 15.000 USD pour compléter le montant prévu pour le projet.

3. Localisation du projet

Ce projet sera implémenté dans le village Dikulushi, Chefferie Kiona-Nzini

4. Objectif du projet

- Promouvoir la culture d'entrepreneuriat ;
- Faciliter l'accès au crédit pour avoir un capital ;
- Améliorer les conditions de vie des communautés;
- Favoriser la création des capitaux propres

5. Bénéficiaires

Les bénéficiaires de ce projet sont les populations vivant dans la **Chefferie de KIONA NZINI** et tout celui qui sera éventuellement attiré par les avantages du projet et qui va souscrire au respect des conditions de la structure.

6. Résultats attendus

- Le siège du microcrédit est construit à Dikulushi et équipé (des chaises et tables des bureaux, des comptoirs pour deux caisses, un coffre-fort, deux vitrines de métalliques pour classement des documents, deux ordinateurs portables pour faciliter la gestion), avec deux sanitaires, deux douches, un point d'eau, une source d'énergie photovoltaïque et une clôture ;
- Un microcrédit est créé de manière durable et financé par l'entreprise ;
- Accès aux crédits est assuré aux communautés à un taux d'intérêt faible ;
- Les conditions de vie des communautés sont améliorées ;
- La création des capitaux propres est assurée par le revirement du pourcentage des intérêts produits par chaque emprunteur dans son compte ouvert dans les livres de la structure.

6.1. Activités pour atteindre les résultats :

- L'obtention du terrain par la communauté ou l'autorité locale pour la construction du siège du microcrédit ;
- Lancement de l'appel d'offre publique ;
- Sélection du maître d'œuvre ;
- Démarrage de la construction ;
- Equipement du microcrédit,
- Remise des clés à l'autorité de l'entité qui les remet à son tour au comité de gestion de la structure
- Versement du montant du premier acompte de l'investissement

6.2. Indicateurs des résultats :

- ✓ Un siège du microcrédit construit dans la Chefferie de Kiona-Nzini précisément ;
- ✓ 1 clôture et des sanitaires (toilettes et douches) construites
- ✓ Les capitaux d'investissement sont disponibles ;
- ✓ Les crédits sont octroyés aux communautés demandeuses des emprunts ;

- ✓ Le remboursement des prêts par les emprunteurs sont effectués et les capitaux propres des membres sont constitués par le revirement dans les comptes individuels de ces derniers ouverts dans les livres de la structure.

7. Stratégie de mise en œuvre

Conformément à la loi, le projet sera entièrement financé par la société EVERBRIGHTMINING SARL qui se choisira le maître d'œuvre à l'issue d'un appel d'offre publique. Les entrepreneurs locaux seront privilégiés, à défaut les entrepreneurs nationaux. Le Grand Chef a déjà disponibilisé un terrain de 50 x 50 m dans sa Cheffreie de Kiona-Nzini où le siège du microcrédit sera construit. A cet égard un acte de cession irrévocable existe déjà. Le maître d'œuvre choisi a l'obligation de remplir toutes les conditions requises pour une entreprise de construction.

Les études topographiques et géotechniques sont à charges de l'entrepreneur au titre de son contrat.

La société EVERBRIGHTMINING SARL en sa qualité du titulaire du droit minier, est répondant vis-à-vis de l'entrepreneur ; à ce titre ils sont les deux parties prenantes sur le plan contractuel, EVERBRIGHTMINING SARL recevra l'ouvrage de l'entrepreneur et à son tour, il le remettra à l'autorité locale qui à son tour remettra les clés au comité de gestion élu par les communautés pour un mandat défini de commun accord par les représentants des communautés.

Les représentants des communautés devront élaborer un règlement d'ordre intérieur de la structure qui sera soumis à l'autorité locale pour visa devant régir le comité de gestion avec la structure. Ce dernier est tenu à respecter scrupuleusement les prescriptions du règlement d'ordre, faute de quoi le contrevenant est puni par la loi.

Dans la mise en œuvre du projet, pour permettre aux communautés de se créer un capital propre, les intérêts produits par le capital placé seront répartis en deux parties dont 70% dans le compte de la structure pour fructifier le capital investi et payer les charges courantes de la structure et 30% seront reversés dans le compte de l'emprunteur pour l'accumulation de ses épargnes et constitueront progressivement son capital propre qui lui permettra d'évoluer sans emprunts.

8. Mécanisme de suivi-évaluation

En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation est la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par le l'Administrateur du territoire de Pweto. Celui-ci sera composé d'un (1) délégué de la société EVERBRIGHTMINING SARL et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Les représentants de l'ACE, de la DPEM et du FNPSS en tant que services de l'Etat effectueront à un second niveau un contrôle susceptible des sanctions à l'endroit de l'entreprise en cas de constat des manquements graves. Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et la procédure de passation de marché public. La session est convoquée tous les six (6) mois sur demande de chef de secteur de MOERO. A chaque étape un rapport sera établi par le CLS. Un audit de financement des projets sera fait pour déceler les écarts de financement.

Toutefois, le CLS a le droit d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé les délégués des services concernés ensemble avec le délégué la société EVERBRIGHTMINING SARL dès lors, ce rapport sera opposable à toutes les parties impliquées dans le processus. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

9. Calendrier du déroulement des activités

Tableau 1. Calendrier du déroulement des activités

<u>Activités et tâches</u>	Echéance					
	2024		2025		2026	
	S ₁	S ₂	S ₁	S ₂	S ₁	S ₂
Construction d'un Bureau du microcrédit						
<i>Lancement des appels d'offre</i>		X				
Préparation	X					

Publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'appels d'offre	X					
Evaluation des offres, passation des marchés	X					
Exécution des travaux de construction	X					
Travaux préparatoires	X					
Terrassement	X					
Travaux des gros œuvres	X					
Travaux de second œuvre	X					
Equipement du microcrédit	X					
Remise des ouvrages au Chef de chefferie KIONA NZINI	X					
Remise de la première acompte d'installation et investissement		X				
Election des gestionnaires du microcrédit		X				
Recrutement et formation des agents des crédits		X				
Enregistrement des emprunteurs dans les livres du microcrédit et début d'octroi des crédits		X				
Renouvellement des financements d'investissements		X		X	X	

<i>Evaluation à la fin de chaque second semestre</i>		X		X		X
--	--	---	--	---	--	---

Budget du projet**Devis total****Tableau 2. Synthèse budgétaire**

N°	DESIGNATION	MONTANT (USD)
1	Construction du bureau et équipement	36 515
2	Fond de microcrédit	50 000
TOTAL		86 515

Nous disons : **Quatre-vingt-six mille cinq cent et quinze dollars américains**

Ci-après le devis détaillé de l'ouvrage ainsi que son plan:

Devis estimatif et quantitatif détaillé pour la construction du bureau de microcrédit**Tableau 3. Le devis détaillé de l'ouvrage ainsi que son plan**

	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	PRIX U	PRIX TOTAL
1.00	Installation chantier	FF	1	\$500,00	\$500,00
	SOUS TOTAL 1				\$500,00
II	FONDATION				
1.00	Fouille de fondation	m3	19	\$5,00	\$95,00
2.00	Béton de propriété dosée à 150g/m3	m3	2,35	\$100,00	\$235,00
3.00	Maçonnerie de fondation en moellons	m3	15	\$100,00	\$1 500,00
4.00	Chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m3	m3	2	\$350,00	\$700,00
	SOUS TOTAL 2				\$2 530,00
III	ELEVATION				
1.00	Maçonnerie en briques cuites	m3	40	\$20,00	\$800,00
2.00	Béton armé pour linteau et colonnes 350g/m3	m3	4,3	\$350,00	\$1 505,00
	Béton de trottoir périphérique	m3	3,5	\$150,00	\$525,00
	SOUS TOTAL 3				\$2 830,00
IV	TOITURE				
1.00	Charpente en bois scié 5x15 y compris protection	PCE	52	\$20,00	\$1 040,00
2.00	Pannes en bois scié 4x11	PCE	27	\$18,00	\$486,00

	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	PRIX U	PRIX TOTAL
3.00	Couverture en tôles ondulée galvanisée BG28	m2	90	\$15,00	\$1 350,00
	SOUS TOTAL 4				\$1 350,00
V	REVETEMENT DES MURS				
1.00	Crépissage I & E mortier de ciment	m3	4	\$100,00	\$400,00
2.00	Crépissage au mortier de ciment à l'extérieur	m3	6	\$100,00	\$600,00
	SOUS TOTAL				\$1000,00
VI	REVETEMENT DES SOLS				
1.00	Sous pavement	m2	63	\$15,00	\$945,00
1.00	Faïence	m2	17	\$16,00	\$272,00
4.00	Carrelage	m2	63	\$20,00	\$1 260,00
	SOUS TOTAL 5				\$2 477,00
VII	PLAFOND				
1.0	Plafond en feuille unalite y compris gitage en chevron 7x7	m2	63	\$30,00	\$1 890,00
	SOUS TOTAL 6				\$1 890,00
VIII	HUISSERIE				
1.00	Portes métalliques semi vitrées 1,50x2,10	pce	1	\$250,00	\$250,00
2.00	Porte métalliques semi vitrée 90x2,10	pce	1	\$100,00	\$100,00
3.00	porte intérieur en bois massif	pce	1	\$150,00	\$150,00
4.00	Fenêtres métalliques semi vitrées 1.50x1.10m	pce	4	\$100,00	\$400,00
	SOUS TOTAL 7				\$900,00
IX	PEINTURE				
1.00	Latex lavable sur les murs I & E	m2	48	\$8,00	\$384,00
3.00	Email sur structures métalliques et murs intérieurs, H=2,10	m2	60	\$8,00	\$480,00
	SOUS TOTAL 9				\$864,00
X	SANITAIRE				
1.00	Tuyauterie d'évacuation et alimentation	pce	FF		\$180
2.00	WC TURC	pce	3	30	\$90
3.00	Lave main	pce	3	70	\$210
4.00	Fosse septique	pce	1	2500	\$1500
5.00	porte papier hygiénique	pce	3	8	\$24
6.0	Huissierie	pce	4	100	\$400
	SOUS TOTAL 10				\$2 404.00
XI	EQUIPEMENT MICROCREDIT POUR				
1.00	Chaises de bureau	pce	4	160	\$640
2.00	Tables de bureau	pce	2	180	\$360
3.00	Armoires métalliques avec 2 portes en métalliques	pce	2	240	\$480
4.00	Ordinateurs portables de gestionnaires	pce	2	800	\$1600

	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	PRIX U	PRIX TOTAL
5.00	Table de réunions	pce	1	1000	\$1000
6.00	Chaises de la salle de réunions	pce	50	15	\$1000
7.00	Aménagement des comptoirs pour caissier(e)	pce	2	300	\$800
8.00	Achat accessoires de bureaux	pce	ND	FF	\$1000
	SOUS TOTAL 11				\$3 800,00
	Main d'œuvre				\$3 500,00
	Cout études géotechniques				\$500,00
	Kit solaire				\$3000,00
	Point d'eau				\$10 000,00
	Travaux d'aménagement extérieur				\$800,00
	Cout de la clôture				\$3000,00
	SOUS TOTAL 12				\$20 800,00
XII	FINANCEMENT POUR INVESTISSEMENT				
	Premier acompte d'investissement + frais d'installation		1	20 000.00	\$20 000.00
	Deuxième acompte d'investissement 2 ^{ième} année		1	15 000.00	\$15 000.00
	Troisième acompte d'investissement 3 ^{ième} année		1	15 000.00	\$15 000.00
	SOUS TOTAL 13				\$50 000.00
	TOTAL GENERAL				86 515

Décembre 2022

PHASE DU PROJET

AVANT PROJET SOMMAIRE

Maitre d'ouvrage

Everbright Mining SARL.

Maitre d'œuvre

Ar. ELVIS MONGANE

CONSTRUCTION D'UN MICROCREDIT

SURFACES DES PIÈCES PAR ÉTAGE

Étages	Pièces	m2 sols
Rez-de-chaussée	BUREAU GESTIONNAIRE	15,79
	CAISSE 1	3,75
	CAISSE 2	3,75
	DOUCHE FEM.	2,86
	DOUCHE HOM.	2,86
	HALL DE RECEPTION ET ...	29,87
	PERRON	11,68
	SAS	11,67
	W.C FEM.	2,86
	W.C HOM.	2,86

87,95 m²

NE-009 SURFACES DES PIÈCES PAR ÉTAGE 1:1

SURFACES DES PIÈCES PAR CATEGORIES

Catégorie de zone	Pièces	m2 sols
Bureaux	BUREAU GESTIONNAIRE	15,79
	CAISSE 1	3,75
	CAISSE 2	3,75
		23,29 m²
Distribution commune		
	SAS	3,79
Extérieurs		
	PERRON	11,68
	SAS	7,88
Jour		
	HALL DE RECEPTION ET ATTENTE	29,87
Pièce d'eau		
	DOUCHE FEM.	2,86
	DOUCHE HOM.	2,86
	W.C FEM.	2,86
	W.C HOM.	2,86
		11,44 m²

87,95 m²

NE-010 SURFACES DES PIÈCES PAR CATEGORIE 1:1

LEGENDE DES ZONES

Bureaux	23,29
Ditribution commune	3,79
Extérieurs	19,56
Jour	29,87
Pièce d'eau	11,44

87,95 m²

NS-001 LEGENDE DES ZONES 1:1

Date 13.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
MICROCREDIT

Nbrt. Katanga, RD Congo

Maître d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur :

Ar. Elvis MONCANE

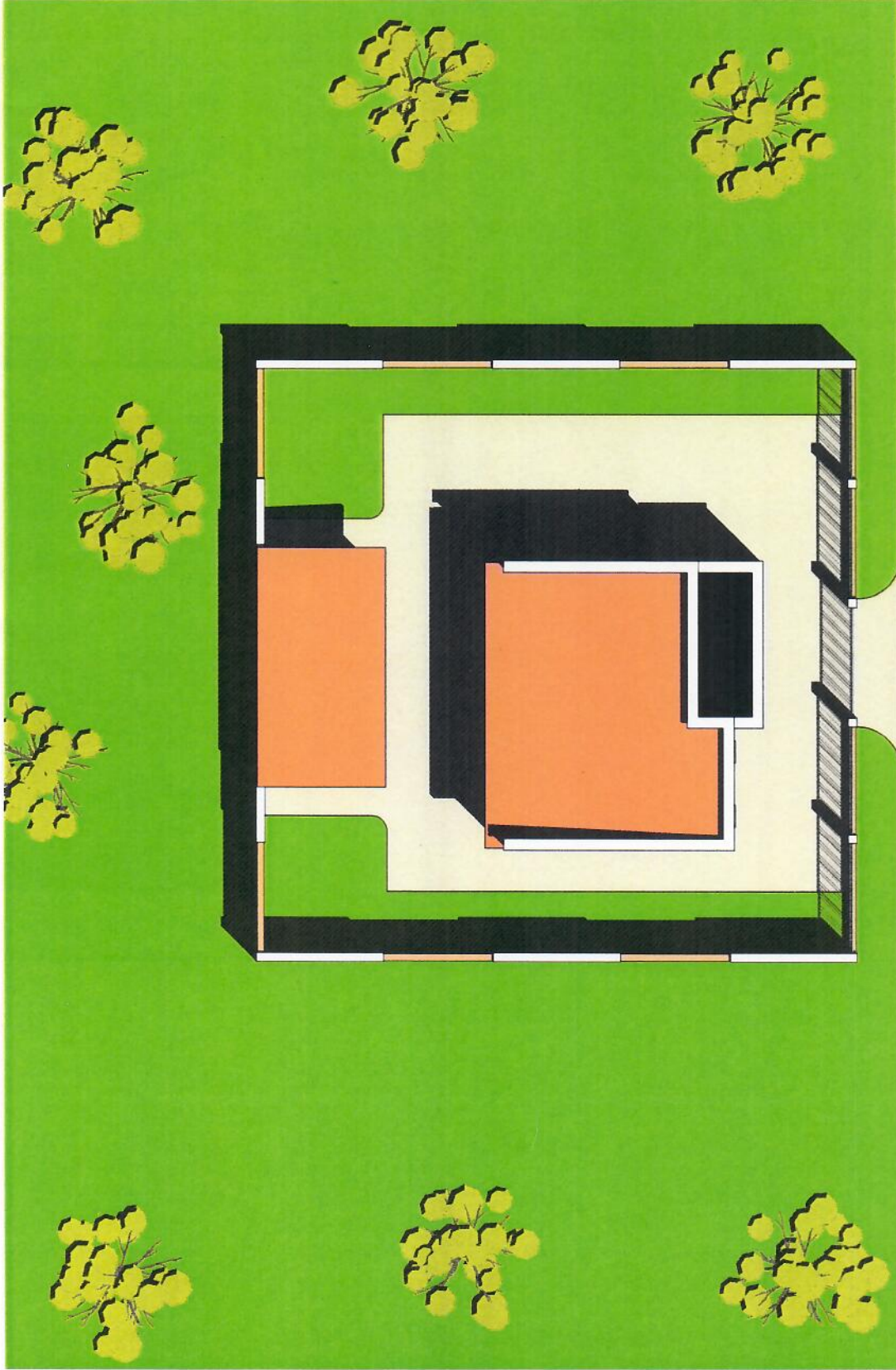
Nord



Échelle

1:1

ETUDE ET RATIO DES
SURFACES PAR
ETAGE



01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

13.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
MICROCREDIT

Maître d'ouvrage : RD Congo

Everbright Mining SARL

Architecte-concepteur :
At. Elvis MONCANE

Maître



Echelle :

1:200

PLAN MASSE

01.2

Date

13.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
MICROCREDIT

Néel Kadavaka, RD Congo

Maître d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur :

Ar. Elvis MONGANE

Nord

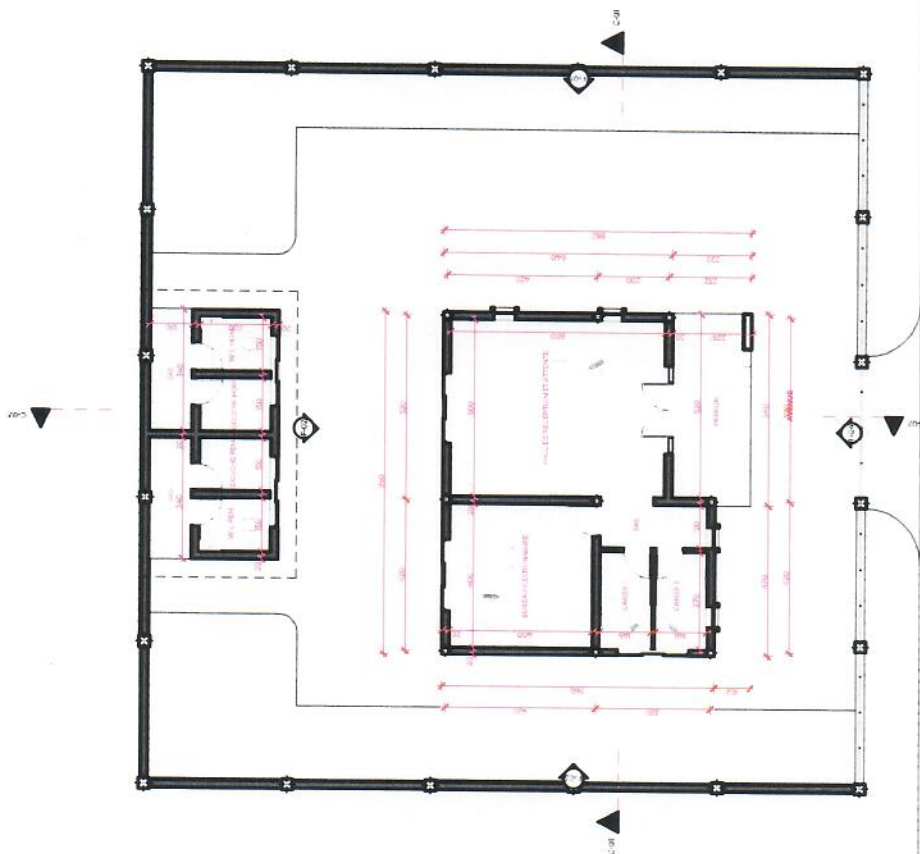


Echelle

1:200

PLAN D'ENSEMBLE

01.3



Date 13.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
MICROCREDIT

Maitre d'ouvrage
Haut-Potencia, RD Orange

Maitre d'ouvrage
Everbright Mining SARL

Designateur-concepteur
Ar. Elvis MONGANE

Libellé

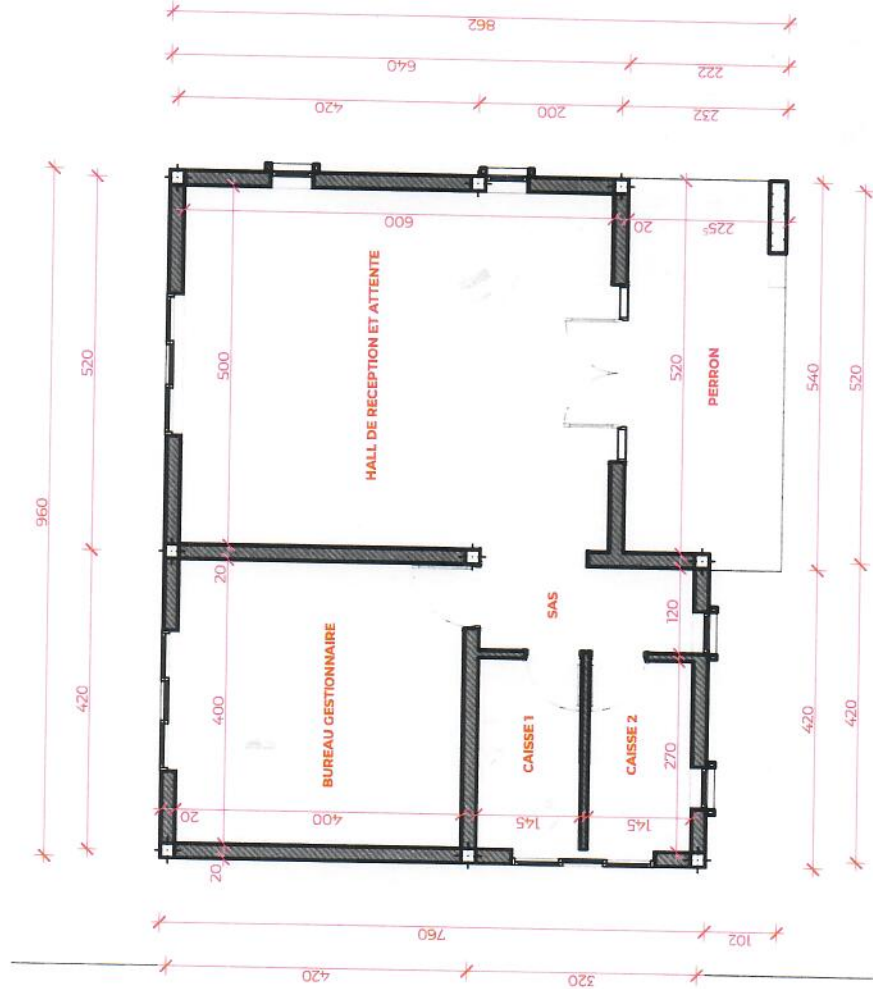


Echelle

1:100

VUE EN PLAN COTÉE

01.4



Rez-de-chaussée
1:100

0.

Date : 13.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
MICROCREDIT

Near Kutanga, B23 Group

Membre d'entreprise :

Everbright Mining SARL

Destinataire concepteur :

Ar. EMIS MONGANE

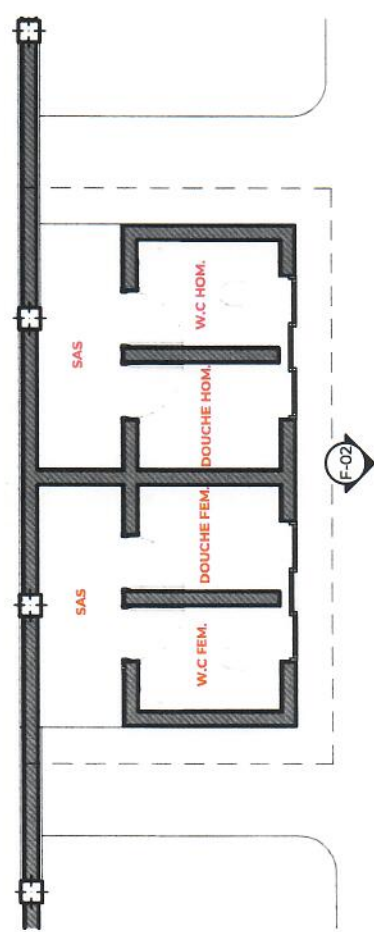
Nord



Echelle :

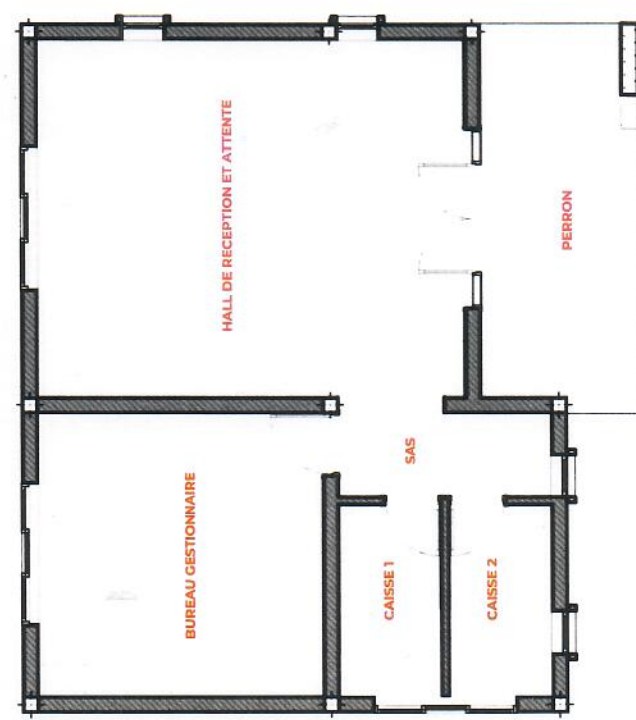
1:100

VUE EN PLAN
AMENAGEE



Rez-de-chaussée
1:100

0. -



Rez-de-chaussée
1:100

0. -

Date : 13.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
MICROCREDIT

Maitre d'ouvrage :
Haur Katsangha, 012 Congo

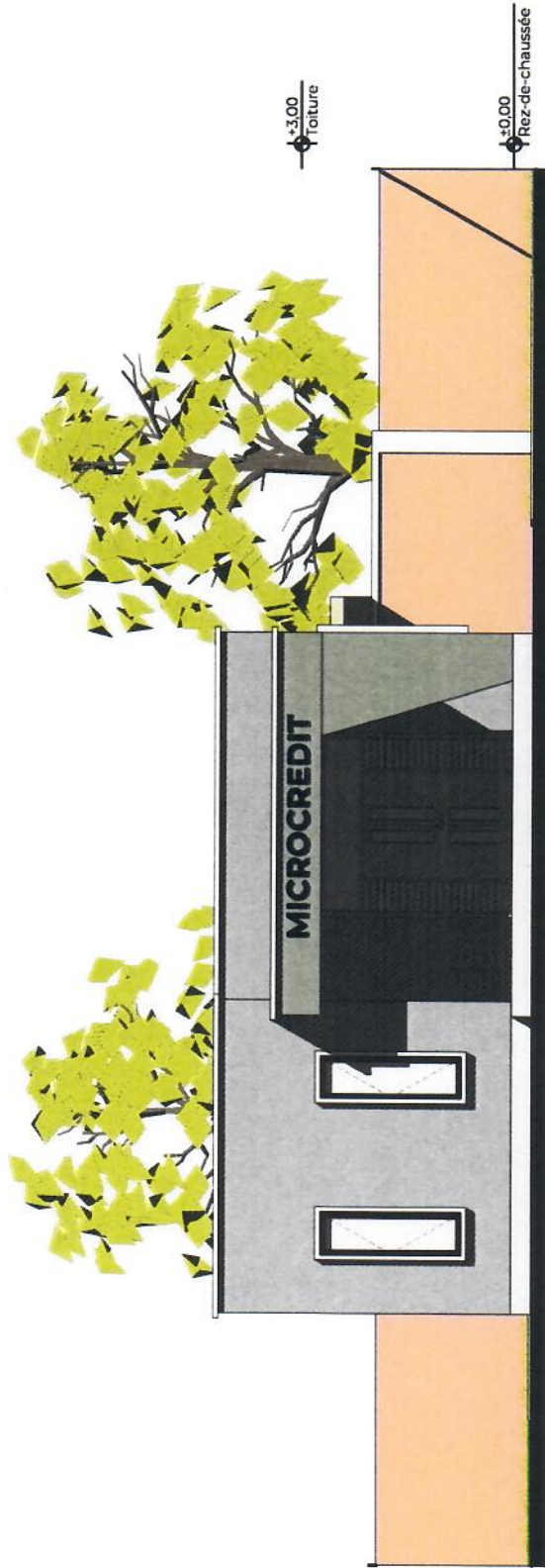
Everbright Mining SARL

Destinataire - concepteur :
M. ELVIS MONGANE

Nord
N

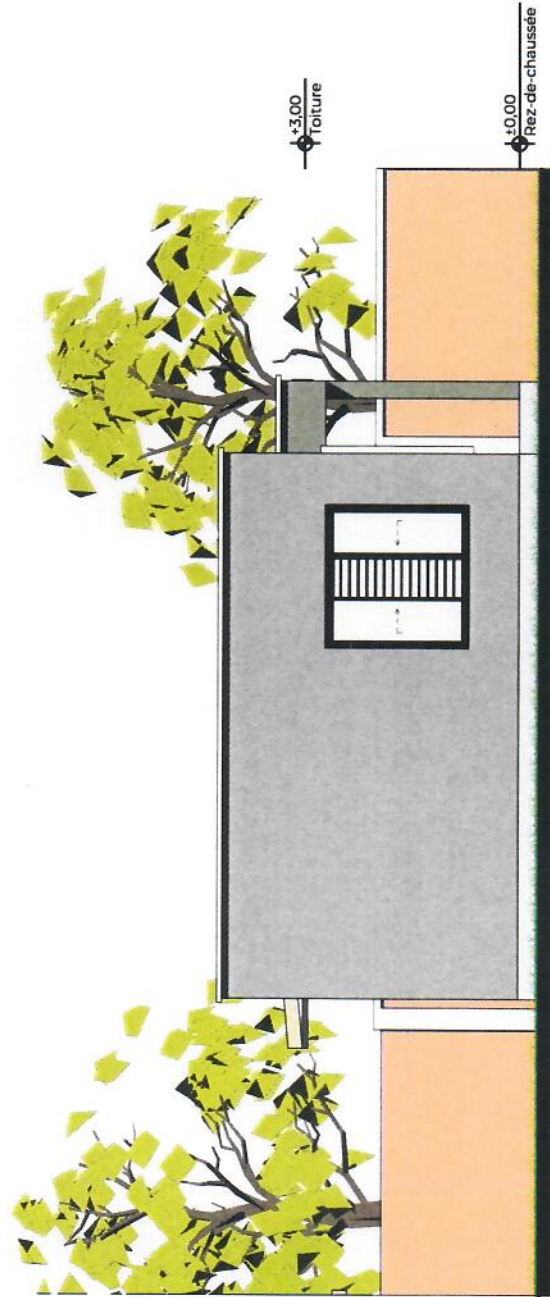
Echelle : 1:100

FACADE PRINCIPALE
ET LATERALE DROITE



F-04

Façade Sud
1:100



F-03

Façade Ouest
1:100

Date: 13.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
MICROCREDIT

Haut-Potanga, RD Congo

Maître d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur

Ar. Elvis MONGANE

Nord

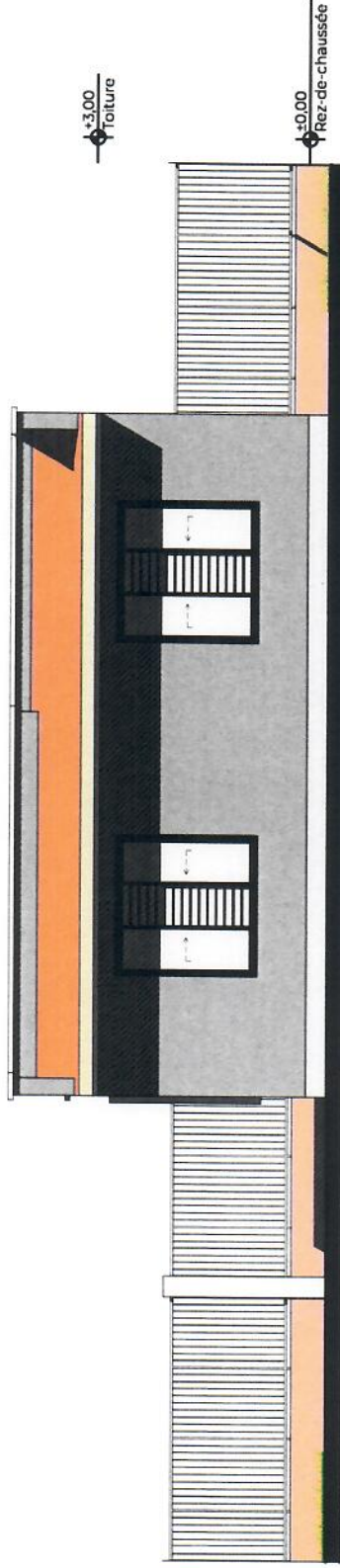


Echelle:

1:100

FACADE
POSTERIEURE ET
LATERALE GAUCHE

01.8



F-02

Façade Nord
1:100



F-01

Façade Est
1:100



01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

13.12.2023

CONSTRUCTION D'UN
MICROCREDIT

Heur Mongane, RD Congo

Maître d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur

Ar. Elvis MONGANE

Nord



Echelle:

PERSPECTIVES

01.9





01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date 13.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
MICROCREDIT

Nom Katangin, R.D Congo

Maître d'ouvrage :

Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur :

Ar. Elvis MONGANE

Nom



Echelle

PERSPECTIVES

01.10





01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

13.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
MICROCREDIT

Heur Kibenge, RD Congo

Maître d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur :

Ar. Elvis MONGANE

Nord



Echelle :

PERSPECTIVES

01.11





01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

12.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
MICROCREDIT

Heur / Interanga, RD Congo

Maitre d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur

Ar. ENIS MONGANE

Nord



Echelle

PERSPECTIVES

01.12



Projet 2. Construction et équipement de deux écoles dans la chefferie de Kyona-Nzini

2.1. Titre du projet

Construction et équipement de deux écoles dans la chefferie de Kyona-Nzini

2.2. Secteur d'intervention

Education et infrastructure

2.3. Contexte et justification

L'éducation constitue un secteur de base pour le besoin primaire et est mondialement considérée comme le pilier du développement socio-économique. La vision du secteur éducatif est de former des hommes et des femmes compétents, imprégnés des valeurs humaines, morales, civiques, créatifs et désireux de bâtir une nouvelle société, solidaire, prospère et pacifique en leur inculquant le savoir qui s'articule en savoir-faire et savoir-être constituant le socle de la vie en société.

Avec un PIB par habitant de moins de 100 dollars américains, la République Démocratique du Congo (RDC) fait partie des pays les plus pauvres du monde. En plus des effets généraux aussi bien de l'instabilité politique que du chaos économique, le système éducatif a subi des atteintes directes. Par ailleurs, le pays reste parmi ceux qui comptent le plus grand nombre d'enfants non scolarisés au monde. En effet, 3.5 millions d'enfants de 6 à 11 ans n'ont pas accès au système scolaire actuellement, soit près de 26% en âge de fréquenter l'école primaire. Par ailleurs, le niveau élevé des frais scolaires, le manque de matériels didactiques, les difficultés de gestion des écoles et la faible formation des enseignants impactent non seulement la qualité mais aussi réduit d'avantage le taux de fréquentation. Ceci est tributaire au faible budget alloué par le gouvernement au secteur éducatif. Ainsi, environ 80% à 90% des charges scolaires sont assurées par les ménages.

Cependant, malgré les nombreuses difficultés ci-haut mentionnées, la RDC a réalisé, ces dernières années, d'importants progrès dans le système éducatif. Ainsi, comparé aux années antérieures, le taux d'achèvement a considérablement augmenté passant de 29% en 2005 à plus de 70% actuellement dans l'ensemble du pays. Ceci est tributaire de la nouvelle politique éducative adoptée récemment par le gouvernement visant à développer l'enseignement et, plus spécialement celui du primaire. Celle-ci vise trois objectifs majeurs : (i) accroître l'accès, l'accessibilité, l'équité et la rétention dans l'éducation de base, notamment pour les filles, les enfants en difficulté, les enfants vulnérables et défavorisés ; (ii) améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement et (iii) renforcer la gouvernance du secteur.

Dans le territoire de Pweto (province du Haut-Katanga), le secteur éducatif s'est avéré très peu développé alors que la précarité des infrastructures éducatives constitue une préoccupation majeure pour la population de ce territoire en général, et en particulier la communauté de la chefferie Kyona-Nzini impactée par les activités minières de EVERBRIGHT MINING SARL. Dans cette zone, près de 80% d'enfants en âge de scolarisation sont retenus à la maison et voués à d'autres occupations suite à un manque criant de compétence locale. A ceci s'ajoutent des longues distances et le manque des moyens de subsistance selon les ménages issus des autres villages qui ne font que renforcer le faible taux d'alphabétisation dans cette zone. Dans toute la zone impactée, on ne trouve que deux écoles moyennement viables. Néanmoins, la situation aussi bien infrastructurelle que de formation laisse à désirer. Par ailleurs, les enfants des autres villages de la zone impactée sont appelés à effectuer des longues distances pour accéder à l'école.

Depuis bientôt quatre ans, le gouvernement congolais, afin d'améliorer le taux de fréquentation a, rendu effective la politique de gratuité scolaire pour l'éducation de base (niveau primaire). C'est dans cette optique que l'éducation de base est devenue obligatoire de par les dispositions constitutionnelles.

Ainsi cette politique de gratuité de l'enseignement telle que prônée par le gouvernement va dans le sens de favoriser l'augmentation du taux de fréquentation des élèves. Toutes fois, ceci requiert une grande capacité d'accueil des écoles faute de quoi, la qualité de l'enseignement serait entravée. Cette situation n'épargnerait pas la province du Haut Katanga, et plus précisément les zones rurales qui accusent non seulement un manque criant d'infrastructures scolaires mais aussi un état délabré des infrastructures existantes, comme c'est le cas de la chefferie Kyona-Nzini. Par ailleurs, une partie de cette chefferie est impactée par les activités minières de l'entreprise

EVERBRIGHT MINING SARL. En effet, lors des négociations dans le cadre du cahier des charges, les communautés locales impactées par le projet minier de cette entreprise ont retenu le besoin de la construction de deux écoles dont une à Dikulushi et l'autre à Mukenge. Ce besoin adopté par l'entreprise est motivé d'après la communauté, par les grandes distances entre ces villages qui ne sauraient pas être faites par les enfants, surtout ceux à l'âge d'entrer à l'école.

2.4. Brève description du projet

Pour ce projet, il s'agit de la construction de deux bâtiments de forme en « U » avec six salles de classe dans les villages Dikulushi et Mukenge. A tous ces deux bâtiments est attachée une salle supplémentaire qui sera découpée en bureaux et salle d'attente. Il s'agira aussi pour ce projet d'une construction d'un bloc sanitaire pour chaque bâtiment construit. En outre, toutes les classes seront équipées (pupitres, tableaux, matériels didactiques, bancs, etc.). Il en sera de même des bureaux qui seront équipés en mobiliers. Enfin, pour assurer la sécurité des enfants, chaque école sera clôturée. En outre, un pont d'eau sera (borne fontaine) sera mis en place dans chaque école. En vue de lutter contre l'insalubrité, chaque école sera pourvue d'un dispositif de gestion de déchets. Ainsi, un incinérateur sera construit à un endroit approprié. Les poubelles et sacs à poubelle seront aussi fournies dans ce projet.

2.5. Objectif du projet

Ce projet initié dans le cadre du cahier des charges des responsabilités sociétales de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL, poursuit l'objectif principal de contribuer au développement du secteur éducatif en construisant et en équipant deux écoles de six classes chacune dont une à Dikulushi, une autre à Mukenge.

Au point de vue spécifique, ce projet vise à :

- Renforcer le taux d'alphabétisation juvénile dans La chefferie de Kyona-Nzini impactée par les activités minières de EVERBRIGHT MINING SARL;
- Réduire sensiblement la déperdition scolaire ;
- Diminuer les distances parcourues par les enfants pour atteindre les formations scolaires surtout pour les enfants de moins de dix ans.

2.6. Bénéficiaires du projet

Tel que conçu, le présent projet a pour vocation de bénéficier directement à la communauté

Le présent projet sera implémenté dans les deux villages de la chefferie Kyona-Nzini à savoir : Dikulushi et Mukenge. La figure 1 reprend la carte des emplacements où seront érigés ces ouvrages dans les deux villages.



2.8. Résultats attendus

- ✓ Un bâtiment de six classes est construit et équipé à Dikulushi;
- ✓ Un bâtiment de six classes est construit et équipé à Mukenge;
- ✓ Deux bureaux et une salle d'enseignants sont construits dans les deux villages ;
- ✓ Toutes les deux écoles sont clôturées.

3.9. Suivi et évaluation du projet

Dans le but d'atteindre les résultats attendus, un mécanisme de suivi et évaluation s'avère indispensable. Se référant au code minier en vigueur, deux niveaux d'intervention sont envisageables pour ce qui concerne le cahier des charges. Le premier niveau est assuré par le comité local de suivi (CLS) qui aura pour mission de contrôler et assurer le suivi de la réalisation du projet selon le chronogramme d'activité convenu du dit projet tous les six mois sur convocation de l'Administrateur du Territoire de Kambove (Règlement minier, annexe VII : Article 15). Le deuxième niveau de suivi sera assuré par l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) en collaboration avec la Direction de Protection de l'Environnement Minier (DPEM) (Article 288 bis du Code minier).

Tableau 4. Indicateurs de suivi et évaluation du projet de construction de deux écoles dans la chefferie de Kyona-Nzini (Villages Dikulushi et Mukenge)

Objectifs spécifiques	Indicateurs de suivi
Construire et équiper une école de :	✓ Nombre et qualité des salles de classes
✓ 6 salles de classe à Dikulushi	Construites et équipées ;
✓ 6 salles de classe à Mukenge	✓ Nombre de direction et salle des
✓ 1 direction et salle des enseignants par site	enseignants construites et équipées
✓ 1 installation sanitaire par site	✓ Nombre de toilettes construites
✓ 1 clôture pour chaque école	et équipées

2.10. Durée du projet et chronogramme des activités

Ce projet a une durée de mise en œuvre d'une année. Le programme détaillé est présenté dans le tableau ci-après:

Tableau 5. Chronogramme des activités de construction et équipement des deux écoles dans les villages Dikulushi et Mukenge

Activités	2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4

Mukenge									
Installation chantier									
Fondation									
Elévation des murs									
Couverture									
Portes et fenêtres									
Electricité									
Fausse sceptique									
Plomberie									
Finissage									
Equipement									
Dikulushi									
Installation chantier									
Fondation									
Elévation des murs									
Couverture									
Portes et fenêtres									
Electricité									
Fausse sceptique									
Plomberie									
Finissage									
Equipement									

3.11. Budget du projet

Tableau 6. Synthèse du budget de réalisation du projet de construction de deux écoles dans la chefferie de Kyona-Nzini.

Item	Désignation	Montant (USD)
1	Village Dikulushi	135 327,16
2	Village Mukenge	135 327,16
TOTAL GENERAL		270 654

Nous disons : Deux cent septante mille six cent cinquante-quatre dollars américains

Tableau 7. Budget de réalisation du projet de construction d'une école à Dikulushi

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	P U en \$US	P.T. en \$US
BATIMENT A 6 SALLES DE CLASSE					
I	ETUDES HYDROGEOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE				4000,00
	SOUS TOTAL 1				4000,00
II	INSTALLATION DU CHANTIER	fft	1	2500	2500,00
	SOUS TOTAL 2				2500,00
III	FONDATION				
3.1	Fouille de fondation	m³	72,324	5	361,62
3.2	Béton de propreté dosée à 150 Kg/m³	m³	5,166	350	1808,10
3.3	Maçonnerie de fondation en moellons	m³	50	53	2650,00
3.4	Chape et fûts de fondation en BA	m³	12,947	150	1942,05
	SOUS TOTAL 3				6761,57
IV	ELEVATION				
4.1	Maçonnerie en blocs ciment	m²	314,379	15	4715,68
4.2	Béton armé pour linteau et colonnes 350g/m³	m³	16,445	600	9867,00
4.3	Maçonnerie de claustras	Pce	148,75	2	297,50
	SOUS TOTAL 4				14880,18
V	TOITURE				
5.1	Charpente en bois scié y compris protection	m³	11,8459	350	4146,07
5.2	Pannes en bois scié y compris protection	m³	3,58271	350	1253,95
5.3	Couverture en tôles BG28	m²	428,755	20	8575,10
5.4	SOUS TOTAL 5				13975,12
VI	REVETEMENT DES MURS				
6.1	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieur	m²	355,579	4	1422,32
6.2	Crépissage au mortier de ciment à l'extérieur	m²	254,379	4	1017,52
	SOUS TOTAL 6				2439 84
VII	REVETEMENT DES SOLS				
7.1	Sous pavement	m³	13,572	110	1492,92
7.2	Pavement	m²	358,8	3	1076,40

	SOUS TOTAL 7				
VIII	PLAFOND				2569,32
8.1	Plafond en feuille unalite y compris gitage	m²	229,925	10	2299,25
	SOUS TOTAL 8				2299,25
IX	HUISSERIE				
9.1	Portes métalliques	Pce	12	150	1800,00
9.2	Portes en bois	Pce	3	175	525,00
9.2	Fenêtres métalliques	Pce	28	150	4200,00
9.3	SOUS TOTAL 9				6525,00
X	PEINTURE				
10.1	Latex sur les murs intérieurs et extérieurs	m²	639,958	2,5	1599,89
10.2	Email sur structures métalliques et murs	m²	74,025	4,5	333,11
10.3	Vernis sur portes en bois + Plafond	m²	115,865	2,5	289,66
	SOUS TOTAL 10				2222
XI	SANITAIRE				
11.1	Fouille de fondation	m³	3,77472	5	18,87
11.2	Fondation en moellons	m³	3,36736	90	303,06
11.3	Béton de sous pavement	m³	1,05264	100	105,26
11.4	Rampe d'entrée sur 2 toilettes	m³	0,432	200	86,40
11.5	Maçonnerie d'élévation	m²	61,0824	10	610,82
11.6	Béton fût, chape, colonnes, ceinture	m³	1,95386	350	683,85
11.7	Béton de propriété dosée à 150g/ m³	m³	0,47347	350	165,72
11.8	Faïence ; H=2	m²	36	19	684,00
11.9	Pavement	m²	27,44	20	548,80
11.10	Couverture en tôle BWG28	m²	56,554	20	1131,08
11.11	WC turc + urinoirs	Pce	6	60	360,00
11.12	Lave mains	Pce	6	80	480,00
11.13	Plomberie + fosse sèche	fft	1	2300	2300,00
11.14	huisserie	fft			2000,00
	SOUS TOTAL 11				7477,37
XII	CLOTURE				
12.1	Fouille de fondation	m³	62,92	3	188,76
12.2	Fondation en moellons	m³	19,96	90	1796,40
12.4	Béton de propreté dosée à 150 Kg/m³	m³	4,49	150	673,50

12.5	Maçonnerie en blocs ciment	m²	321,41	10	3214,10
12.6	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieur	m²	296,35	4	1185,40
12.7	Crépissage au mortier de ciment à extérieur	m²	321,41	7	2249,87
12.8	Fabrication et installation barrière		1	1000	1000,00
	SOUS TOTAL 12				10308,03
XIII	OUVRAGES CONNEXES ET EQUIPEMENTS Y AFFERENTS				
13.7	Forage d'un puit + équipements connexes (citernes, tuyauterie, etc.)	fft			12000,00
13.8	Bacs poubelles (150 litres)	Pce	6	90	540,00
	SOUS TOTAL 13				12540,00
XIV	EQUIPEMENT DE 6 SALLES DE CLASSE				
14.1	Banc pupitre	Pce	210	90	18900,00
14.2	Tables pour enseignants en bois massif	Pce	6	120	720,00
14.3	Chaises pour enseignants en bois massif	Pce	6	50	300,00
14.4	Chaises pour bureau	Pce	6	50	300,00
14.5	Tables pour bureau	Pce	6	120	720,00
14.6	Chaises visiteurs	Pce	6	60	360,00
14.7	Armoires de bureau	Pce	3	275	825,00
14.8	Chaises de la salle d'attente	Pce	6	55	330,00
14.9	Mobiliers de la salle des enseignants (Tables, chaises et armoires)	fft			2500,00
14.10	Kit solaire				3500,00
	SOUS TOTAL 13				28455,00
XV	MAIN D'OEUVRE				16373,51
	SOUS TOTAL 14				
TOTAL GENERAL					135327,16

I. Ecole du village Mukenge

Tableau 8. Budget de réalisation du projet de construction d'une école à Mukenge

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	P U	P.T.
----	-------------	-------	-----	-----	------

				en \$US	en \$US
BATIMENT A 6 SALLES DE CLASSE					
I	ETUDES HYDROGEOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE				4000,00
	SOUS TOTAL 1				4000,00
II	INSTALLATION DU CHANTIER	fft	1	2500	2500,00
	SOUS TOTAL 2				2500,00
III	FONDATION				
3.1	Fouille de fondation	m³	72,324	5	361,62
3.2	Béton de propreté dosée à 150 Kg/m³	m³	5,166	350	1808,10
3.3	Maçonnerie de fondation en moellons	m³	50	53	2650,00
3.4	Chape et fûts de fondation en BA	m³	12,947	150	1942,05
	SOUS TOTAL 3				6761,37
IV	ELEVATION				
4.1	Maçonnerie en blocs ciment	m²	314,379	15	4715,68
4.2	Béton armé pour linteau et colonnes 350g/m³	m³	16,445	600	9867,00
4.3	Maçonnerie de claustras	Pce	148,75	2	297,50
	SOUS TOTAL 4				14880,18
V	TOITURE				
5.1	Charpente en bois scié y compris protection	m³	11,8459	350	4146,07
5.2	Pannes en bois scié y compris protection	m³	3,58271	350	1253,95
5.3	Couverture en tôles BG28	m²	428,755	20	8575,10
5.4	SOUS TOTAL 5				13975,12
VI	REVETEMENT DES MURS				
6.1	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieur	m²	355,579	4	1422,32
6.2	Crépissage au mortier de ciment à extérieur	m²	254,379	4	1017,52
	SOUS TOTAL 6				2439,83
VII	REVETEMENT DES SOLS				
7.1	Sous pavement	m³	13,572	110	1492,92
7.2	Pavement	m²	358,8	3	1076,40
	SOUS TOTAL 7				2569,32
VIII	PLAFOND				

8.1	Plafond en feuille unalite y compris gitage	m ²	229,925	10	2299,25
	SOUS TOTAL 8				2299,25
IX	HUISSERIE				
9.1	Portes métalliques	Pce	12	150	1800,00
9.2	Portes en bois	Pce	3	175	525,00
9.2	Fenêtres métalliques	Pce	28	150	4200,00
9.3	SOUS TOTAL 9				6525,00
X	PEINTURE				
10.1	Latex sur les murs intérieurs et extérieurs	m ²	639,958	2,5	1599,89
10.2	Email sur structures métalliques et murs	m ²	74,025	4,5	333,11
10.3	Vernis sur portes en bois + Plafond	m ²	115,865	2,5	289,66
	SOUS TOTAL 10				2222,67
XI	SANITAIRE				
11.1	Fouille de fondation	m ³	3,77472	5	18,87
11.2	Fondation en moellons	m ³	3,36736	90	303,06
11.3	Béton de sous pavement	m ³	1,05264	100	105,26
11.4	Rampe d'entrée sur 2 toilettes	m ³	0,432	200	86,40
11.5	Maçonnerie d'élévation	m ²	61,0824	10	610,82
11.6	Béton fût, chape, colonnes, ceinture	m ³	1,95386	350	683,85
11.7	Béton de propriété dosée à 150g/ m ³	m ³	0,47347	350	165,72
11.8	Faïence ; H=2	m ²	36	19	684,00
11.9	Pavement	m ²	27,44	20	548,80
11.10	Couverture en tôle BWG28	m ²	56,554	20	1131,08
11.11	WC turc + urinoirs	Pce	6	60	360,00
11.12	Lave mains	Pce	6	80	480,00
11.13	Plomberie + fosse sèche	fft	1	2300	2300,00
11.14	huissérie	fft			2000,00
	SOUS TOTAL 11				7477,87
XII	CLOTURE				
12.1	Fouille de fondation	m ³	62,92	3	188,76
12.2	Fondation en moellons	m ³	19,96	90	1796,40
12.4	Béton de propreté dosée à 150 Kg/m ³	m ³	4,49	150	673,50
12.5	Maçonnerie en blocs ciment	m ²	321,41	10	3214,10

12.6	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieur	m ²	296,35	4	1185,40
12.7	Crépissage au mortier de ciment à l'extérieur	m ²	321,41	7	2249,87
12.8	Fabrication et installation barrière		1	1000	1000,00
	SOUS TOTAL 12				10308,03
XIII	OUVRAGES CONNEXES ET EQUIPEMENTS Y AFFERENTS				
13.7	Forage d'un puit + équipements connexes (citernes, tuyauterie, etc.)	fft			12000,00
13.8	Bacs poubelles (150 litres)	Pce	6	90	540,00
	SOUS TOTAL 13				12540,00
XIV	EQUIPEMENT DE 6 SALLES DE CLASSE				
14.1	Banc pupitre	Pce	210	90	18900,00
14.2	Tables pour enseignants en bois massif	Pce	6	120	720,00
14.3	Chaises pour enseignants en bois massif	Pce	6	50	300,00
14.4	Chaises pour bureau	Pce	6	50	300,00
14.5	Tables pour bureau	Pce	6	120	720,00
14.6	Chaises visiteurs	Pce	6	60	360,00
14.7	Armoires de bureau	Pce	3	275	825,00
14.8	Chaises de la salle d'attente	Pce	6	55	330,00
14.9	Mobiliers de la salle des enseignants (Tables, chaises et armoires)	fft			2500,00
14.10	Kit solaire				3500,00
	SOUS TOTAL 13				28455,00
XV	MAIN D'OEUVRE				16373,51
	SOUS TOTAL 14				
	TOTAL GENERAL				135 327,15

Décembre 2022

PHASE DU PROJET
AVANT PROJET SOMMAIRE

Maître d'ouvrage
Everbright Mining SARL

Maître d'œuvre
Ar. Elvis MONGANE

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE

SURFACES DES PIÈCES PAR ÉTAGE

Étages	Pièces	m2 sols
Rez-de-chaussée		
	BUREAU 1	11,70
	BUREAU 2	11,70
	COURSIVE	114,19
	LOCAL 1	55,38
	LOCAL 2	56,92
	LOCAL 3	56,92
	LOCAL 4	55,38
	LOCAL 5	56,92
	LOCAL 6	56,92
	LOCAL T.	15,59
	PERRON	16,82
	PREO	27,61
	RECEPTION	11,75
	SALLE DES ENS.	32,74
	SAN. FEM.	5,09
	SAN. HOM.	8,86
	SANITAIRE FEMME	12,22
	SANITAIRE HOM.	13,62
	SAS	8,18
	SECRETARIAT	11,74
	W.C	7,92
	W.C.H.	7,72

NE-009 SURFACES DES PIÈCES PAR ÉTAGE 1:1

655,89 m²

SURFACES DES PIÈCES PAR CATEGORIES

Catégorie de zone	Pièces	m2 sols
Bureaux		
	BUREAU 1	11,70
	BUREAU 2	11,70
	RECEPTION	11,75
	SECRETARIAT	11,74
		46,89 m ²
Distribution commune		
	SAS	8,18
		8,18 m ²
Extérieurs		
	COURSIVE	114,19
	PERRON	16,82
	PREO	27,61
		158,62 m ²
Jour		
	LOCAL 1	55,38
	LOCAL 2	56,92
	LOCAL 3	56,92
	LOCAL 4	55,38
	LOCAL 5	56,92
	LOCAL 6	56,92
	SALLE DES ENS.	32,74
		371,18 m ²
Pièce d'eau		
	SAN. FEM.	5,09
	SAN. HOM.	8,86
	SANITAIRE FEMME	12,22
	SANITAIRE HOM.	13,62
	W.C	7,92
	W.C.H.	7,72
		55,43 m ²
Rangements		
	LOCAL T.	15,59
		15,59 m ²

655,89 m²

NE-010 SURFACES DES PIÈCES PAR CATEGORIE 1:1

LEGENDE DES ZONES

Bureaux	46,89
Distribution commune	8,18
Extérieurs	158,62
Jour	371,18
Pièce d'eau	55,43
Rangements	15,59

655,89 m²

NS-001 LEGENDE DES ZONES 1:1

01

AVANT PROJET
SOMMAIRE

Date

04.12.2022

CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

Heud'Intégrité RD Congo

Maître d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Designer-concepteur :

Ar. Elvis MONCANE

Mont



Echelle

1:1

ETUDE ET RATIO DES
SURFACES PAR
ÉTAGE

01.1

Date

04.12.2022

CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

N° de permis : 022 Congo

N° de permis :

Everbright Mining SARL

Destinataire concepteur :

A. ELVIS MONGANE

Nord



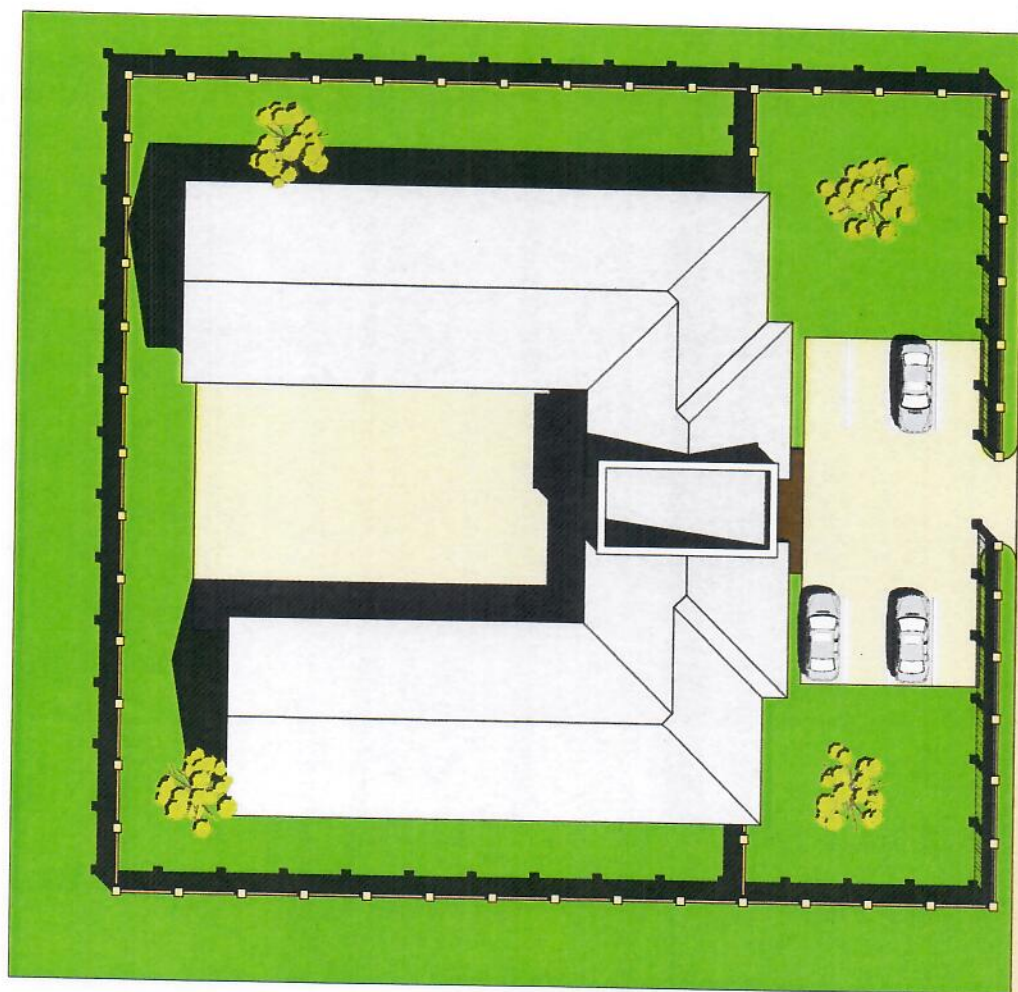
Planche

1/400

PLAN MASSE

01.2

PM - 01

Plan masse
1:400

DATE

04.12.2022

CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

Heur Otaga, RD Congo

Maître d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Desinateur-concepteur

Ar. Elvis MONGANE

Mont

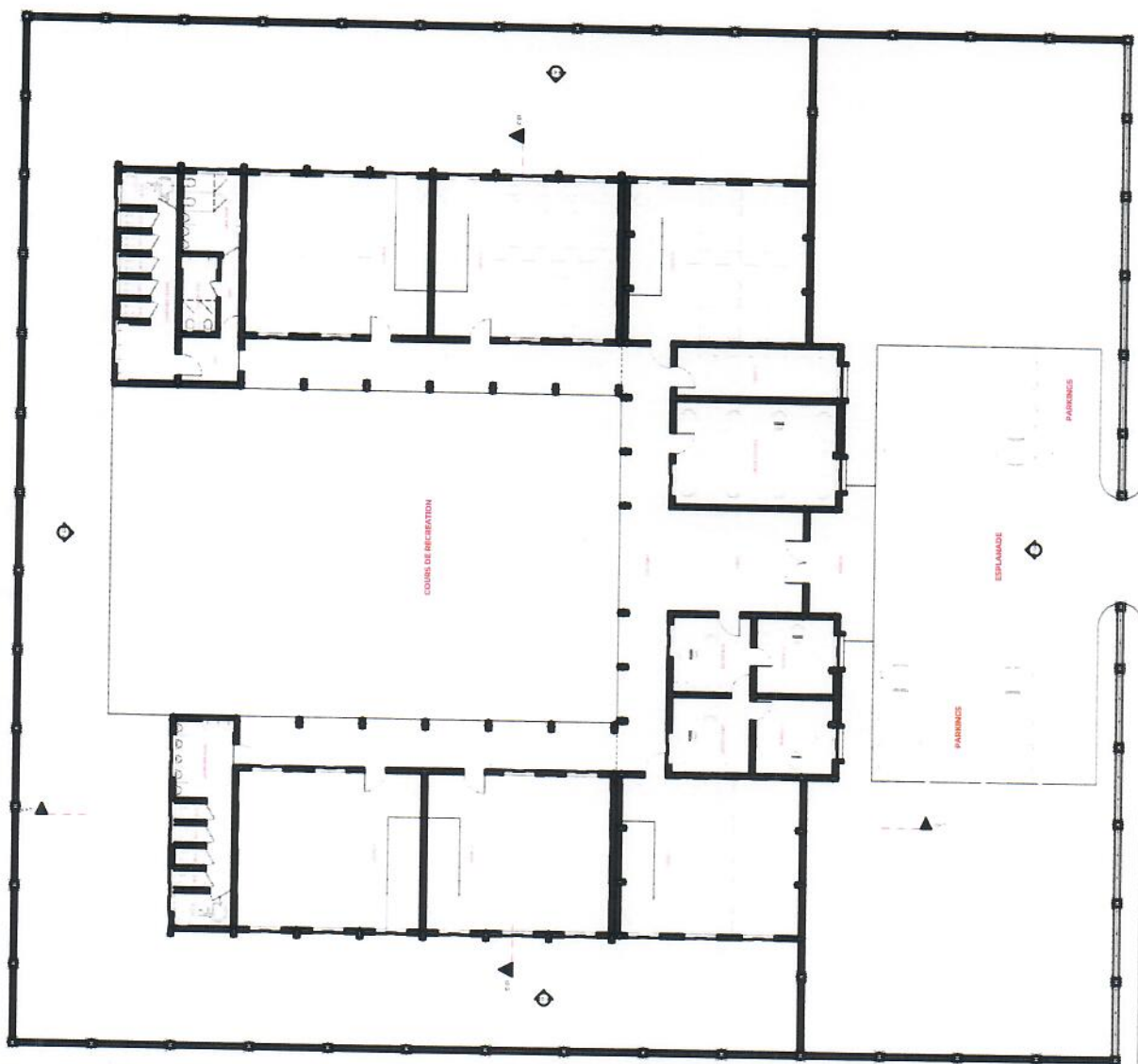


Echelle

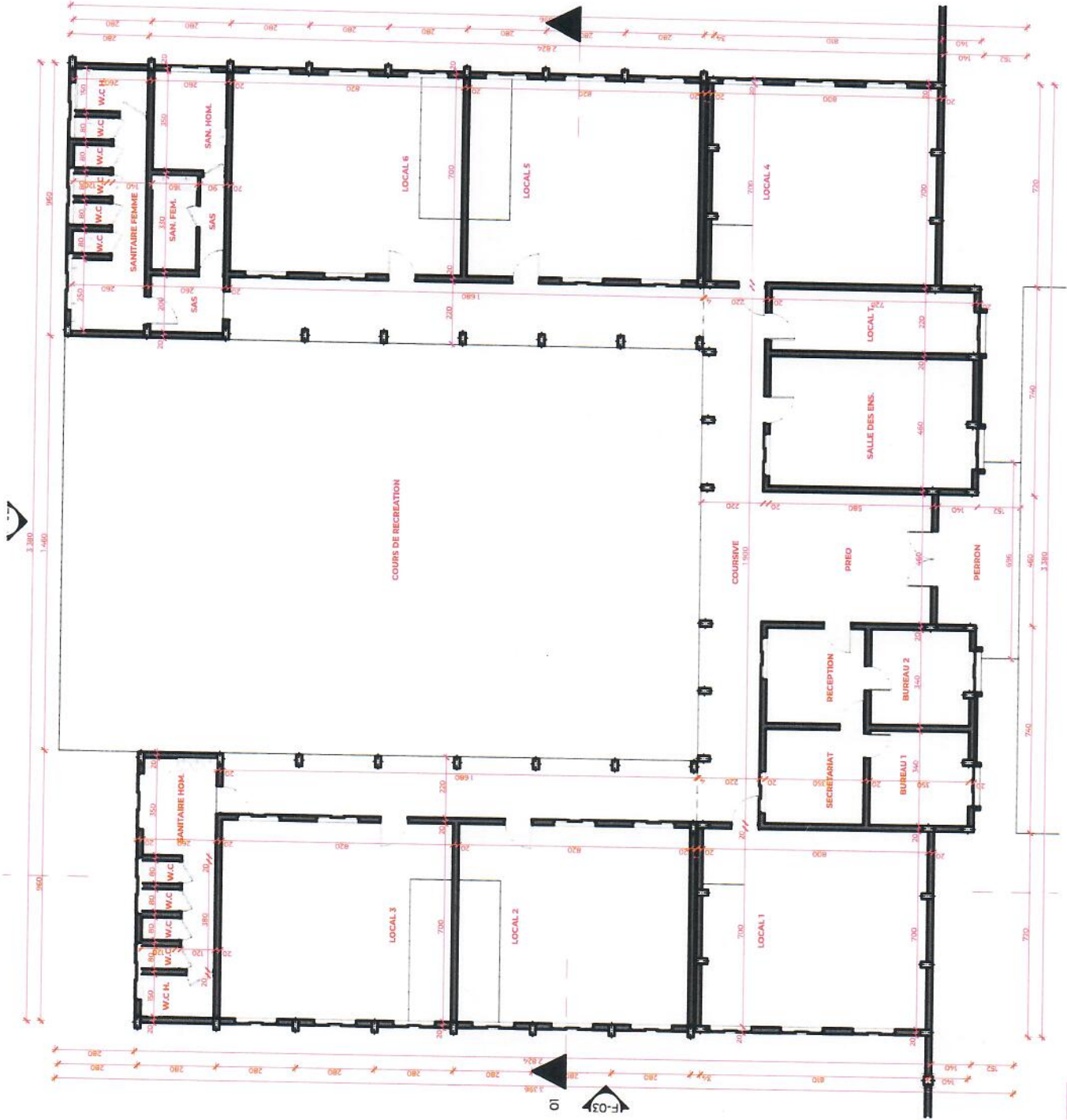
1:300

PLAN D'ENSEMBLE

01.3



AVENUE



Date: 04.12.2021

CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

Haut-Potanga RD Congo

Maître d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Designer-concepteur

Ar. Elvis MONGANE

14014



Echelle

1:200

VUE EN PLAN R-D-C
AMENAGEE

01.5



Rez-de-chaussée
1:200

Date 04.12.2022

CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

Heut Matangwa, RD Congo

Membre d'association :

Everbright Mining SARL.

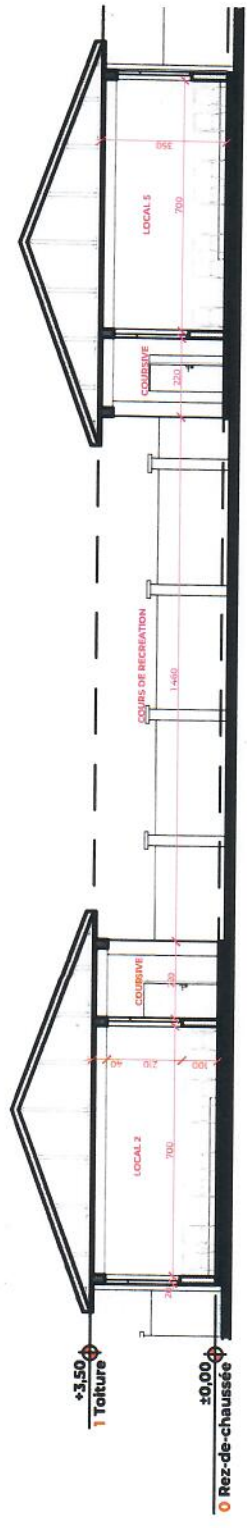
Designer-concepteur :
Ar. EMIS MONGANE

Nord

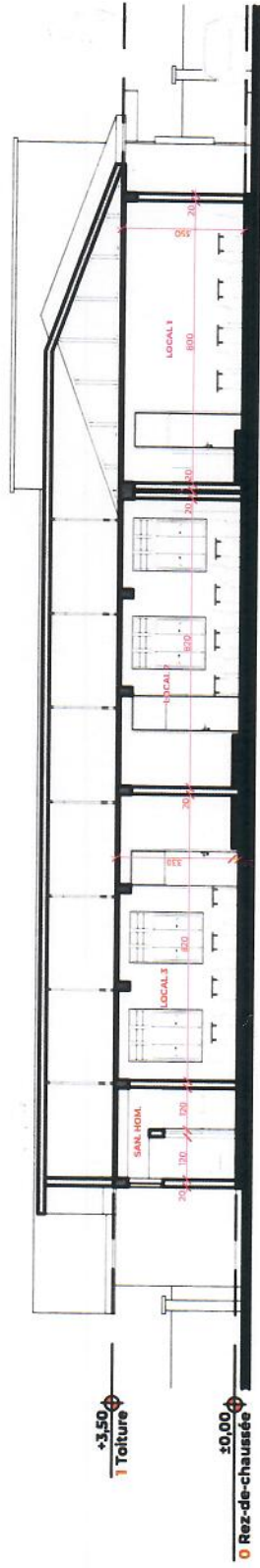


Echelle 1:200

COUPES LONG. ET
TRANS.



Coupe
1:200



Coupe
1:200

Date

04.12.2022

CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

Haut Katanga RD Congo

Maitre d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Designer-concepteur

Ar. Elvis MONGANE

Nord

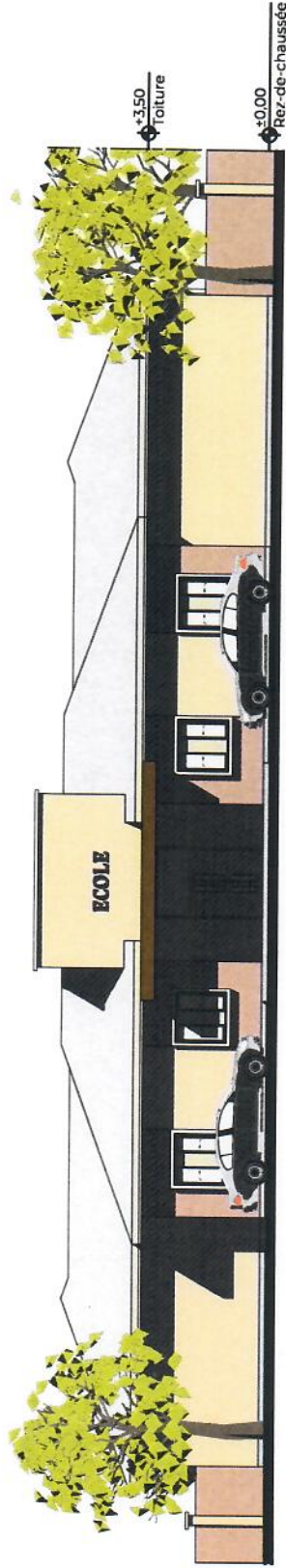


Echelle

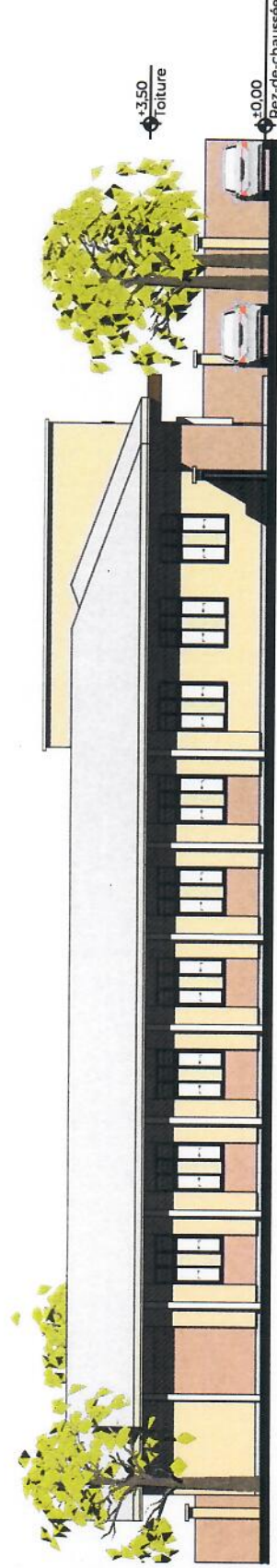
1:200

FACADE PRINCIPALE
ET L. DROITE

01.7



F-04

Façade Sud
1:200

F-03

Façade Ouest
1:200

Date: 04.12.2023

CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

Nr. 142/2023, B2 Congo

Machine d'assemblage:

Everbright Mining SARL

Destinataire-concepteur:
Ar. Elvis MONCANE

Nord

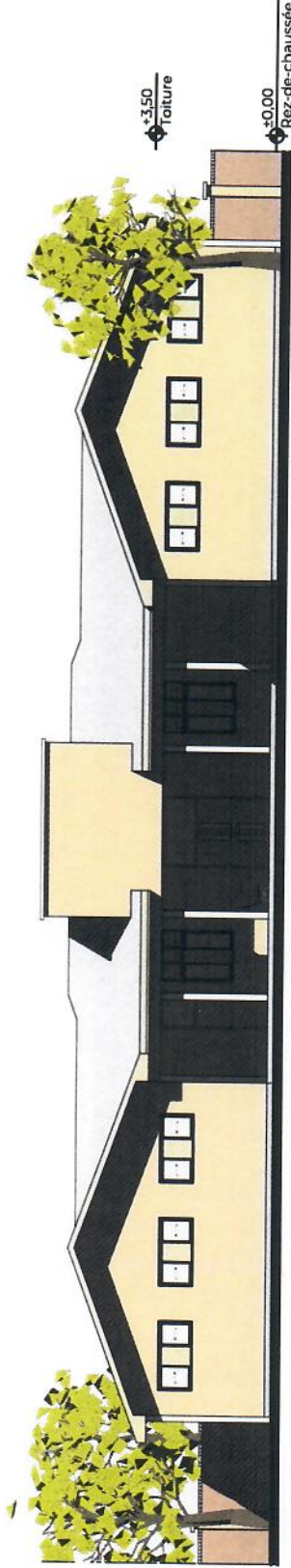


Echelle:

1:200

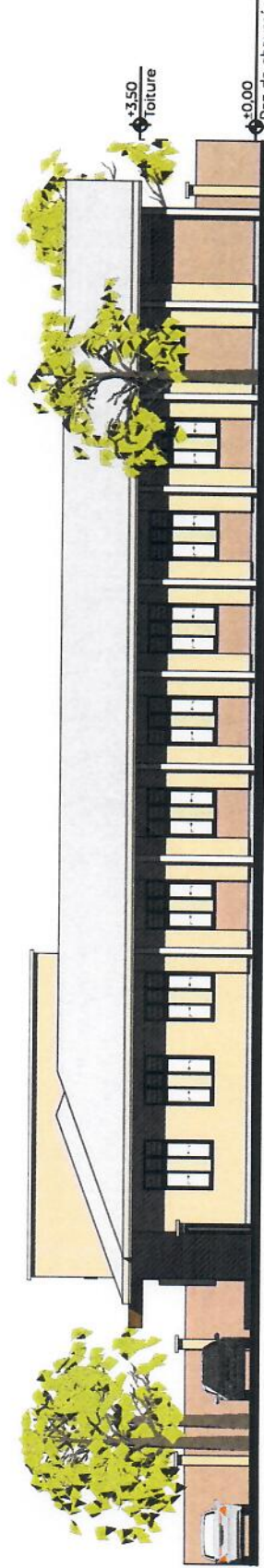
FACADE
POSTERIEURE ET L.
GAUCHE

01.8



F-02

Façade Nord
1:200



F-01

Façade Est
1:200



01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

04.12.2022

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE

Maître d'ouvrage : BO D'Orange

Maître d'œuvre :

Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur :
Ar. Elvis MONGANE

Échelle :



Échelle :

PERSPECTIVES

01.9





01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date 04.12.2022

CONSTRUCTION
D'UNE ECOLE

Nuit Kachanga RD Congo

Maitre d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur :

At. Evis MONGANE

Nord



Echelle

PERSPECTIVES

01.10





01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

04.12.2022

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE

Rue Kibanga, RD Congo

Maitre d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur

Ar. EMB MONGANE

Nord



Echelle

PERSPECTIVES

01.11





01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date: 04.12.2022

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE

Nord Karamoja, RD Congo

Notre Garage:

Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur:

Ar. Elvis MONGANE

Niveau



Echelle:

PERSPECTIVES

01.12





01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

04.12.2022

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE

Heut Kitalinga, RD Congo

Maitre d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Dessinateur concepteur
Ar. EMIS MONGANE

Nord



Echelle

PERSPECTIVES

01.13



Projet 3. Construction et équipement d'un centre de santé à Dikulushi dans la chefferie de Kyona-Nzini

3.1. Titre du projet

Construction et équipement d'un centre de santé à Dikulushi dans la chefferie de Kyona-Nzini

3.2. Secteur d'intervention :

Santé

3.3. Contexte et justification du projet

Garantir une assurance santé pour tous, est l'une des premières préoccupations d'un Etat qui se veut responsable. En République Démocratique du Congo (RDC), le gouvernement a adopté une politique sanitaire qui vise à améliorer et assurer l'état de santé des populations à toutes les classes sociales d'une manière équitable. Ceci passe par l'implantation des structures sanitaires dispensant des soins de qualité et répondant aux besoins médicaux de base. Malheureusement, cela est encore loin d'être une réalité dans notre pays, étant donné que la plupart des territoires congolais, non seulement accusent un manque criant de ces structures sanitaires de base mais aussi rapportent un manque significatif d'équipements pour les quelques structures médicales existantes, plus particulièrement dans les milieux ruraux.

Cette situation est d'autant plus réelle dans la province du Haut Katanga et plus particulièrement dans la chefferie de Kyona-Nzini où la communauté traverse une situation sanitaire particulière qui ressemble tout simplement à un abandon sanitaire. Par ailleurs, les quelques centres existants dans la région ne sont presque pas équipés et accusent un manque très manifeste du personnel qualifié. Ainsi, les communautés parcourent des distances importantes en quête de soins de qualité au niveau des grands centres de référence et cliniques privés en milieux urbains de la RDC (Lubumbashi et Kipushi), d'autres franchissent la frontière zambienne pour ceux qui en ont la possibilité. Les populations les plus démunies se laissent exposés au recours aux autres voies parallèles telles que la médecine traditionnelle, l'automédication, la fréquentation des guérisseurs, prophètes etc. avec toutes les conséquences qui s'en suivent.

De ce qui précède, la nécessité de construire les structures médicales dignes d'assurer une prise

en charge de la population dans cette zone devient un impératif de premier rang. Par ailleurs, les quelques villages impactés par les activités minières de l'entreprise Ever Bright Mining Sarl ne sont desservis que par l'unique centre de santé situé à Dikulushi. Ce centre est non seulement sous équipé mais aussi accuse une capacité d'accueil trop faible pour satisfaire le besoin sanitaire de toute la communauté. Le rapport d'une mission d'évaluation de la situation sanitaire effectuée tout récemment dans la chefferie de Kyona-Nzini et le secteur Moero fait état d'un besoin significatif de construction de deux centres de santé en vue d'assurer la prise en charge sanitaire acceptable aux populations.

Ainsi, dans le cadre des négociations et d'élaboration du Cahier des charges des responsabilités sociétales de l'entreprise Ever Bright Sarl, le besoin de construire un centre de santé dans le village Dikulushi a été largement exprimé comme prioritaire par la communauté impactée par les activités minières de l'entreprise précitée.

Il sied donc de mentionner que la présence de la société Ever Bright Mining Sarl dans la zone constitue une opportunité pour un accès aux soins de santé de qualité pour tous tel que prôné par le gouvernement. Ce projet permettra de desservir toute la zone impactée et par conséquent, améliorer l'offre de santé. De même il contribuera à la promotion de la santé juvénile et infantile.

3.4. Brève description et stratégie opérationnelle du projet

Ce projet consiste en la construction d'un centre de santé à Dikulushi dans la chefferie de Kyona-Nzini. Il s'agit de la construction d'un bâtiment composé de 12 pièces dont une salle d'attente, une infirmerie, une pharmacie, un laboratoire, un cabinet de consultation, une salle d'observation, quatre toilettes (homme et femme), deux douches (homme et femme). Une borne fontaine y sera placée en vue d'approvisionnement d'eau. Par ailleurs, toutes les pièces seront équipées. En ce qui concerne l'aménagement du paysage, le projet entend conserver le maximum des arbres trouvés sur le site en vue de conserver un environnement naturel.

Au point de vue opérationnel, le présent projet sera exécuté en respectant les règles de passation requises par les lois du pays. Ainsi, un entrepreneur sera recruté par appel d'offre rendu public. Néanmoins, une attention particulière sera accordée aux entrepreneurs locaux s'ils existent. Par ailleurs, tous les travaux attachés à la main d'œuvre ou toute autre tâche dont une expertise particulière n'est pas requise, seront directement soumis à la disposition de la population locale dans le strict respect des lois du pays.

3.5. Localisation du projet

Ce projet de construction du centre de santé sera exécuté à Dikulushi dans la chefferie de Kyona-Nzini. La figure 2 ci-dessous montre la localisation du site de projet sur la carte.

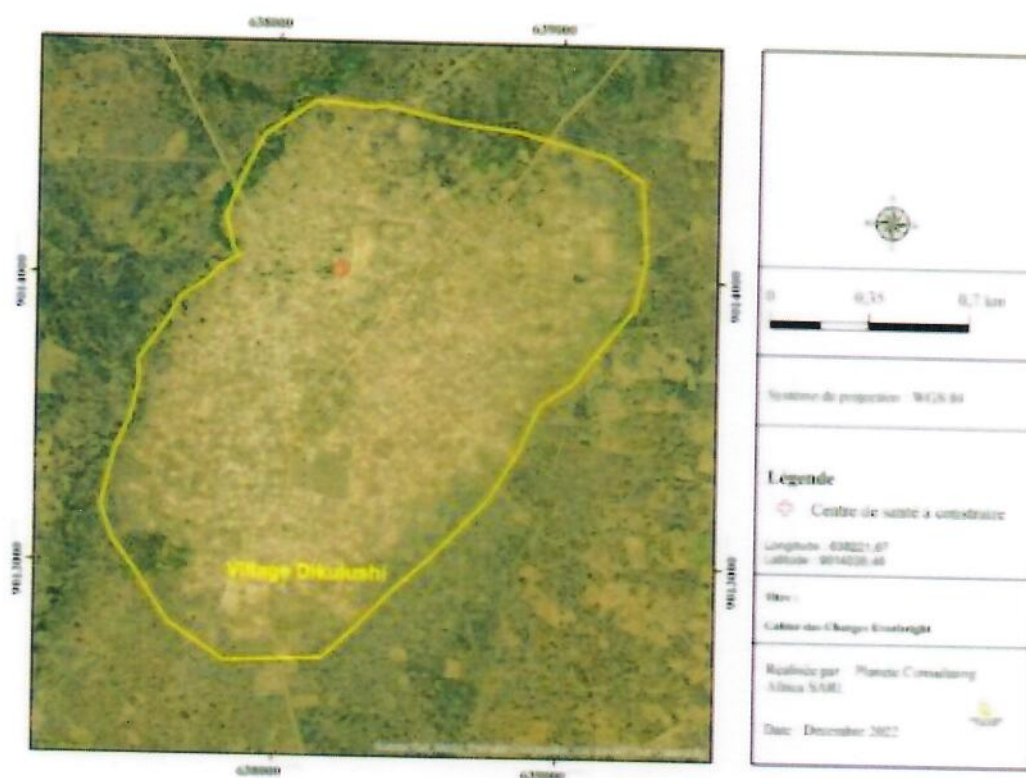


Figure 2. Localisation de terrain réservé à la construction du centre de santé

3.6. Objectifs du projet

Ce projet initié dans le cadre du cahier des charges des responsabilités sociétales de l'entreprise Ever Bright Mining Sarl, poursuit l'objectif global d'améliorer durablement l'accès aux soins de santé des populations de la chefferie Kyona-Nzini dans le territoire de Pweto par la construction et l'équipement d'un centre de santé répondant aux normes de l'OMS.

D'une manière spécifique, ce projet entend :

- Améliorer l'accès aux soins de santé primaire de la communauté de la chefferie Kyona-Nzini impactée par les activités minières de l'entreprise Ever Bright Mining Sarl ;
- Réduire le recours de la communauté locale aux pratiques de santé (médecine traditionnelle, automédication, etc.) ;
- Réduire sensiblement le taux de mortalité.

3.7. Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires indirects du projet constituent toute la communauté de la chefferie Kyona-Nzini et du secteur Moero, y compris leurs environs. De manière plus directe, ce projet s'adresse à la communauté impactée par les activités minières de l'entreprise Ever Bright Mining Sarl. Cette communauté est constituée des villages : Dikulushi, Lumekete, Musenge, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Kanswa, Katendeji et Katendeji 2.

3.8. Résultats attendus

Afin de contribuer aux objectifs assignés au terme de ce projet, trois résultats majeurs sont attendus :

- Un bâtiment de 12 pièces, répondant aux normes standards de l'OMS est construit dans le village Dikulushi.
- Ce bâtiment est équipé en matériels et équipements de base;
- Le terrain sur lequel le projet est exécuté est aménagé en paysage.

3.9. Suivi et évaluation

Afin d'assurer la bonne conduite de ce projet sanitaire, un dispositif de suivi et évaluation s'avère nécessaire quant à ce. Ce dispositif interviendra à deux niveaux en se référant au code minier et au règlement minier en vigueur. Le premier niveau est assuré par le comité local de suivi (CLS) qui aura pour mission de contrôler et assurer le suivi de la réalisation du projet selon le chronogramme du cahier des charges tous les six mois sur convocation de l'Administrateur du Territoire de Pweto (Règlement minier, annexe XVII : Articles Article 15). Le deuxième niveau de suivi sera assuré par l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) en collaboration avec la Direction de Protection de l'Environnement Minier (DPEM) (Article 288 bis du Code minier). Ces indicateurs spécifiques et mesurables aideront à quantifier la réalisation des résultats du projet. Ainsi donc, les indicateurs spécifiques et les indicateurs de suivi sont repris dans le tableau ci-dessous :

Tableau 9. Indicateurs de suivi et indicateurs spécifiques

Indicateurs spécifiques	Indicateurs de suivi
Construire et équiper un centre de santé : - Une salle d'attente - Une infirmerie - Une pharmacie - Un laboratoire - Un cabinet de consultation - Une salle d'observation - Quatre toilettes (homme et femme) - Deux douches (homme et femme)	- Nombre et qualité des pièces construites - Qualité et standard du bâtiment construit - Quantité et qualité des matériels et équipements fournis.

3.10. Durée et chronogramme des activités

Ce projet a une durée de mise en œuvre de deux ans. Le programme détaillé est présenté dans le tableau 10 ci-après :

Tableau 10. Chronogramme des activités

Activités	2025				2026			
Construction d'un bâtiment	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4
Installation chantier	■							
Fondation		■	■					
Elévation des murs				■	■			
Couverture						■		
Portes et fenêtres							■	
Installation électrique						■		
Fausse sceptique					■	■		
Plomberie					■	■		
Finissage					■	■	■	
Equipement								■

3.11. Stratégie de mise en œuvre du projet

Tableau 11. Stratégie d'intervention

Stratégies d'intervention	Moyens
Validation du projet Dans le projet	- Validation du projet (PV)
Installation chantier Dans le projet	- Achat de matériels - Achat des matériaux - Travaux d'installation
Implantation Dans le projet	- Préalables - Mise en place du niveau - Mise en place du plan - Plantation des arbres
Construction du gros œuvre et second œuvre Dans le projet	- Construction de la fondation et sous pavement - Elévation des murs - Charpente et couverture - Pose de portes et fenêtres - Crépissage - Carrelage et autres travaux de finition - Equipement du centre de santé
Inauguration Dedans et dehors du projet	- Ouverture officielle des ouvrages

3.12. Budget du projet

3.12.1. Devis total

Tableau 12. Synthèse budgétaire

N°	DESIGNATION	MONTANT (USD)
1	Construction d'un centre de santé	82384,59
2	Fourniture équipements	17164
TOTAL		99548,6

Nous disons : Nonante neuf mille cinq cent quarante-huit dollars américains et six centimes

Ci-après le devis détaillé de l'ouvrage ainsi que son plan:

4.12.2. Devis Détaillé

1. Budget de construction du centre de santé

Tableau 13. Budget de construction du centre de santé

N°	Désignation	Unité	Qté	P.U en USD	P.T en USD
1	Etudes géotechniques et topographiques				4000,00
	Sous total 1				4000,00
2	Aménagement extérieur	Site	1	1500	1500,00
	Sous total 2				1500,00
3	Installation Chantier	fft	1	1200	1200,00
	Sous total 3				1200,00

CAHIER DES CHARGES DE EVERBRIGHT MINING SARL

4	Terrassement				
	Implantation de l'ouvrage	fft	1	600	600,00
	Déblais de fondation	m3	16,8	3,5	58,80
	Remblais et compactage latérite	m3	48	7	336,00
	Sous total 4				994,80
5	Gros œuvre				
	Béton de propreté à 150Kg/m3	m3	6,3	135	850,50
	Fondation en moellon	m3	40,4	35	1414,00
	Radier général en béton armé dosé à 250kg/m3	m3	10	140	1400,00
	Maçonnerie en bloc ciment de 15 jointoyé	m3	80,325	37,5	3012,19
	Chainage en béton armé à 350kg/m3	m3	10,725	518	5555,55
	Charpente en bois avec madrier 5/15	m2	0	20	2400,00
	Panne en bois 5/7		120		
	Fourniture et pose de la couverture en tôle BG 28		0		
	Sous total 5				14632,24
6	Finition				

	Enduit intérieur au mortier de ciment	m2	357	7,5	2677,50
	Plomberie des colonnes montantes et descendantes	fft	1	1000	1000,00
	Fosse septique + puit perdue	fft	1	2500	2500,00
	Pose plafond en unalite sur gitage en bois	m2	120	12	1440,00
	Pavement lisse de couleur rouge	m2	120	11	1320,00
	Kit Energie solaire voltaïque	fft	1	5000	5000,00
	Sous total 6				13937,50
7	Pose des appareils sanitaires				
	Fourniture et pose WC turc	pce	6	20	120,00
	Fourniture et pose bac de douche	pce	2	35	70,00
	Lave main	pce	2	30	60,00
	Fourniture et pose cuve	pce	2	80	160,00
	Sous total 7				410,00
8	Achat et pose des baies				
	Porte métallique pour toilette extérieur 0.60*2.5	pce	8	120	960,00
	Porte extérieure 1.5*2.5	pce	2	250	500,00

	Porte extérieure 0.9*2.5	pce	1	250	250,00
	Porte en bois	pce	6	180	1080,00
	Fenêtre métallique 0.6*0.5	pce	2	140	280,00
	Fenêtre métallique 1.505*1.3	pce	6	150	900,00
	Sous total 8				3970,00
9	Peinture plascon lavable	m2	477	5	2385,00
	Badigeons	m2	477	2	954,00
	Sous total 9				3339,00
10	Cloture				
	Fouille de fondation	m³	42,7856	5	213,93
	Fondation en moellons	m³	20,3728	55	1120,50
	Chape et fûts de fondation en BA	m³	6,6232	180	1192,18
	Béton de propreté dosée à 150 Kg/m³	m³	3,0532	135	412,18
	Maçonnerie en blocs ciment	m²	218,5588	37,5	8195,96
	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieur	m²	152,518	4	610,07
	Crépissage au mortier de ciment à extérieur	m²	236,5588	4	946,24
	Fabrication et installation barrière		1	1000	1000,00
	Sous total 10				13691,05
11	Autres aménagements et équipements y afférents				
	Forage d'un puit + équipements connexes (citernes, tuyauterie, etc.)	fft			10000,00
	Bacs poubelles (150 litres)	Pce	6	100	600,00
	Sous total 11				10600,00
12	Carrreaux et faïences				
	Carrreaux	m2	210	15	3150,00
	Faïences	m2	80	12	960,00

Sous total 12				4110,00
Main d'œuvre				10000
Cout total construction du Centre de Santé				82384,6

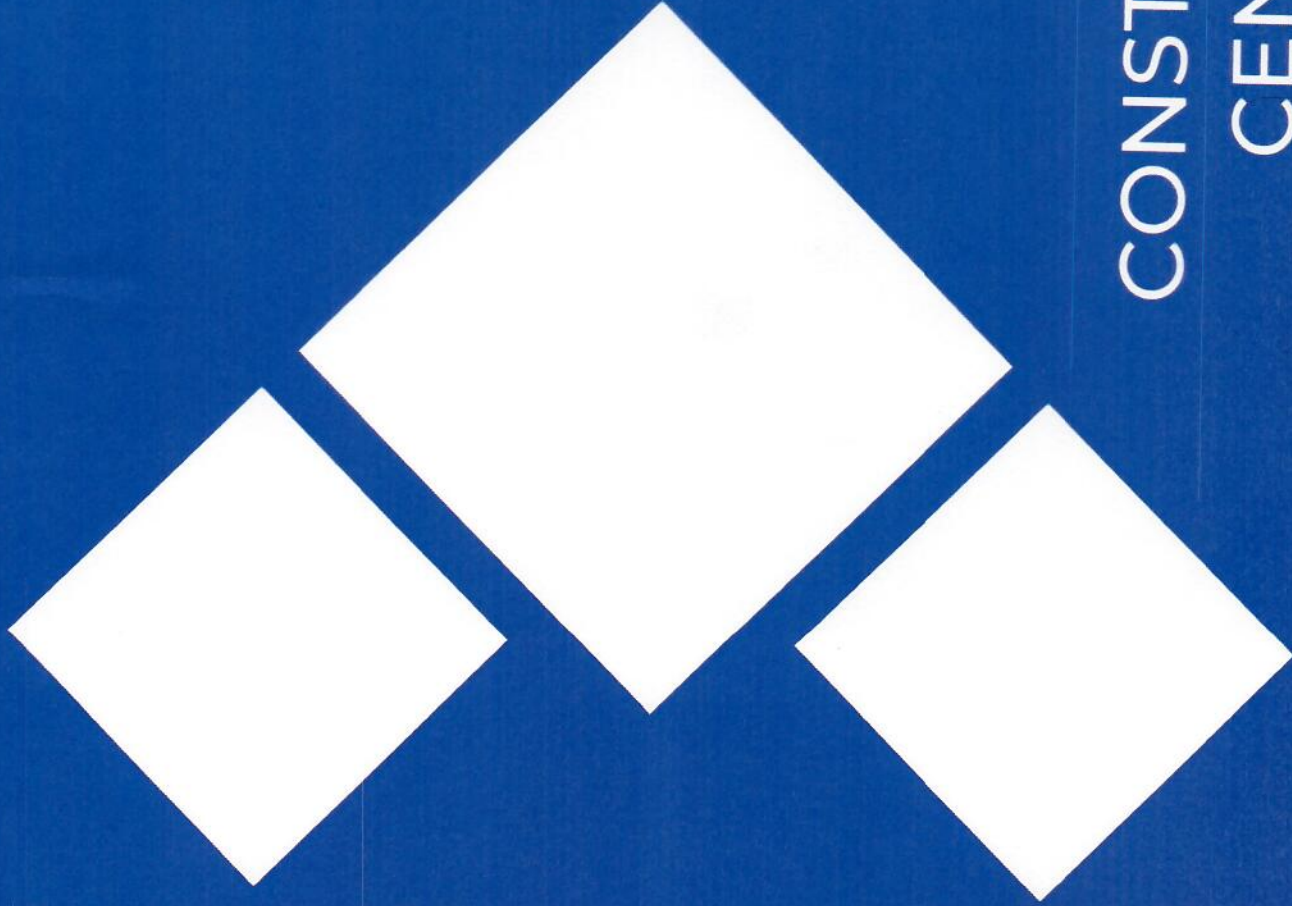
2. Fourniture en matériels et équipements

Tableau 14. Fourniture en matériels et équipements

N°	MATERIELS ET EQUIPEMENTS	QT	PU	PT
1	LITS LITERIES	6	200	1200
2	ARMOIRES	4	200	800
3	POUBELLES	8	50	400
4	TABLES	3	200	600
5	CHAISES GARNIES	12	60	720
6	BALANCES (PESE BEBE)	3	120	360
7	TENSIOMETRE	5	50	250
8	THERMOMETRE	8	3	24
9	PESE ADULTE	2	150	300
10	MICROSCOPE (BINO)	2	500	1000
11	LITS DE CONSULTATION	2	600	1200
12	STETOSCOPE	3	20	60
13	BOITE D'ACOUCHEMENT	2	200	400
14	LITS TECHNIQUES	2	700	1400
15	BOITE DE CURETAGE	2	200	400
16	PANNE DE LITS	3	50	150
17	ARBIS RESPIRATOIRE	1	80	80
18	POIRES	5	10	50
25	SCEAUX	10	5	50
26	AUTOCLAVES 24 LITRES	1	100	100
27	LAVES MAINS	4	20	80
28	APPAREILS ECHO PORTABLE	1	2500	2500
29	BANQUETTES	3	100	300
30	REFRIGERATEURS	1	1300	1300
32	POTENCES (A ROULER)	5	100	500
33	PLATEAUX	6	40	240
34	BRANCARTS	2	200	400
35	GLUCOMETRES	2	60	120
36	KIT CESARIENNE	1	400	400
37	THERMOFLASH	3	60	180

38	CIVIERE	1	1300	1300
39	FOETOSCOPES	5	30	150
40	TOISES	1	150	150
TOTAL				17164

Décembre 2022



PHASE DU PROJET
AVANT PROJET SOMMAIRE

Maitre d'ouvrage
Everbright Mining SARL.

Maitre d'œuvre
AR ELVIS MONGANE

CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE

Date 13.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
CENTRE DE SANTE

Heur. Katanga R.D.Congo

Maitre d'ouvrage :

Everbright Mining SARL

Destinateur-concepteur :

At Elvis MONGANE

Nord



Echelle:

1:300

PLAN MASSE

01.1

PLAN MASSE
1:300



PLAN MASSE

Date : 13.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
CENTRE DE SANTE

Haut latanga R.D Congo

Maître d'ouvrage :

Everbright Mining SARL

Destinataire-concepteur :

AR ELVIS MONGANE

Nord



Echelle :

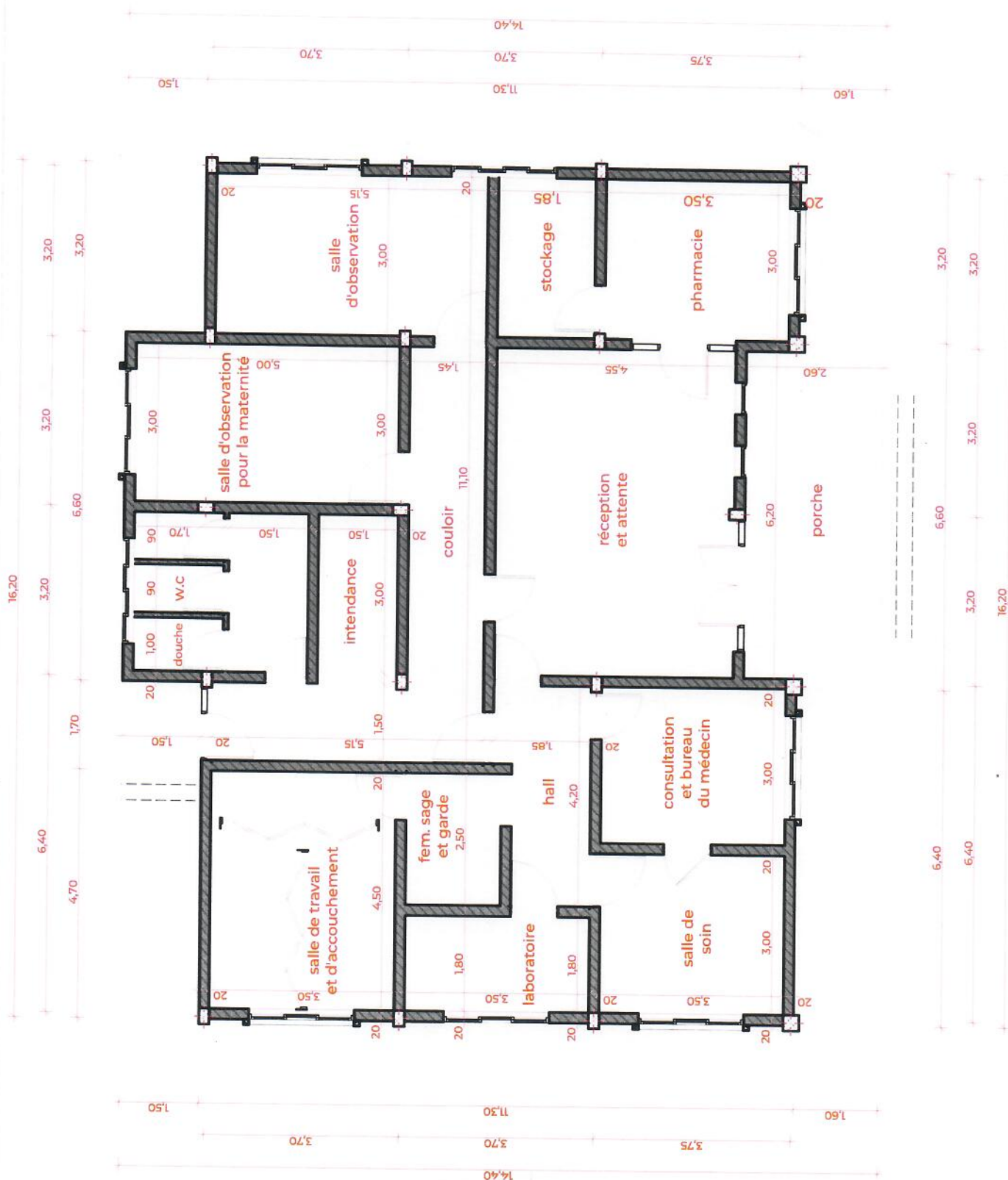
1:100

VUE EN PLAN COTEE

01.2

rez-de-chaussée
1:100

FORMAT A3
Page 73



Date 13.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
CENTRE DE SANTE

Haut Katanga R.D.Congo

Maitre d'ouvrage :

Everbright Mining SARL

Destinataire-concepteur :
Ar EMB MONGANE

Nord

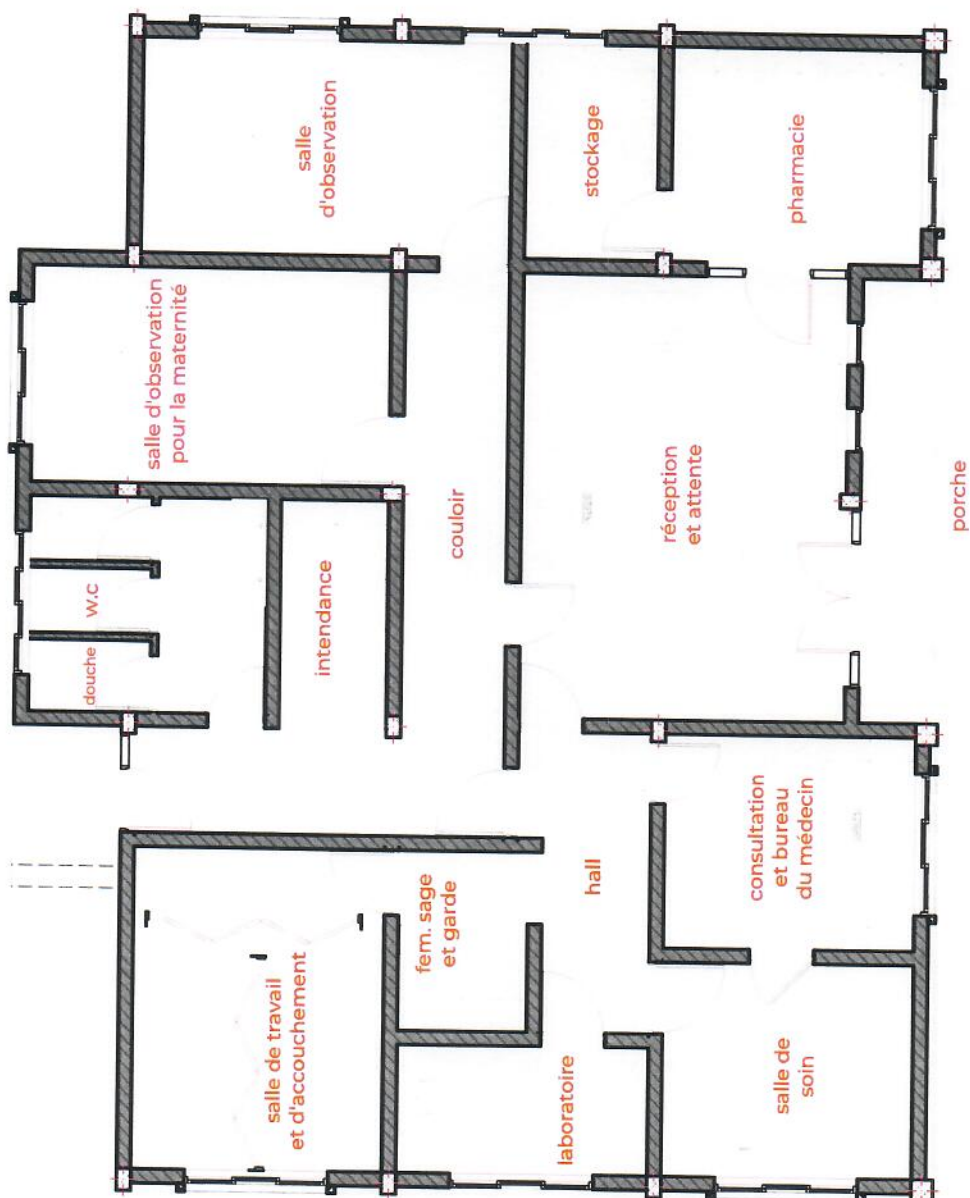


Echelle :

1:100

VUE EN PLAN
AMMENAGEE

01.3

rez-de-chaussee
1:100

0. -

+10,00
2 Toiture

+6,50
1 1er étage

+3,00
0 rez-de-chaussée
+2,00
-1 Sous-sol

A

+10,00
2 Toiture

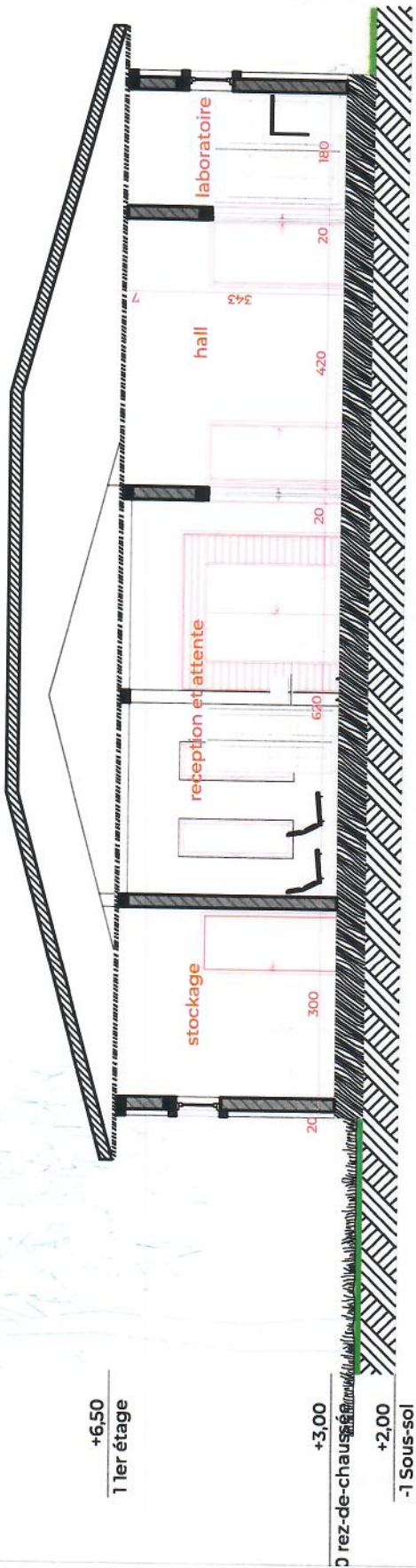
+6,50
1 1er étage

+3,00
0 rez-de-chaussée
+2,00
-1 Sous-sol

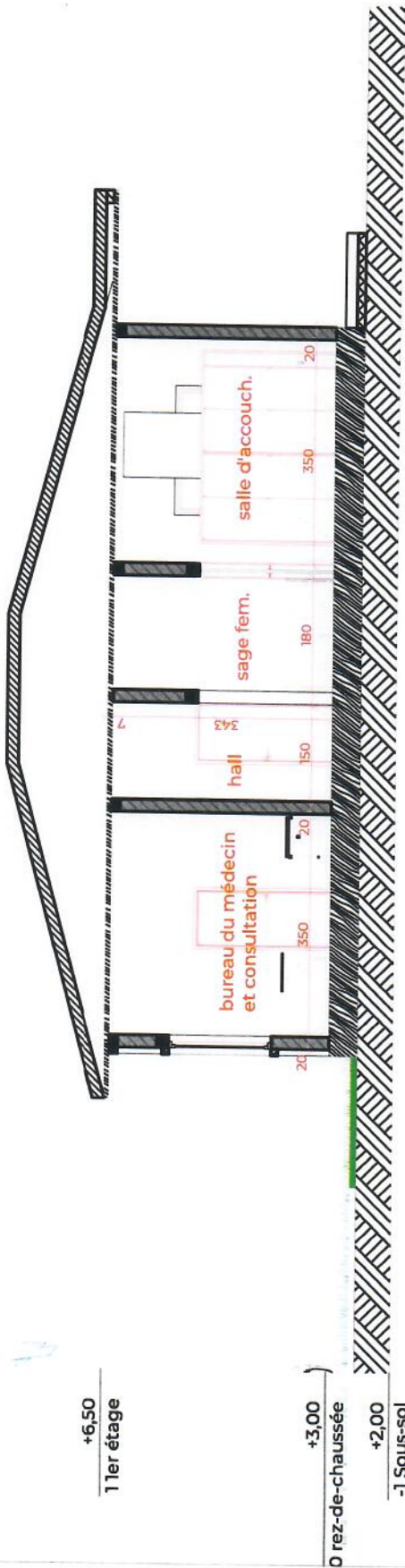
B

AVANT PROJET SOMMAIRE

01



Coupe AA
1:100



Coupe BB
1:100

COUPES
LONGITUDINALE ET
TRANSVERSALE

01.4

Date: 13.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
CENTRE DE SANTE

Haut Katanga R.D. Congo

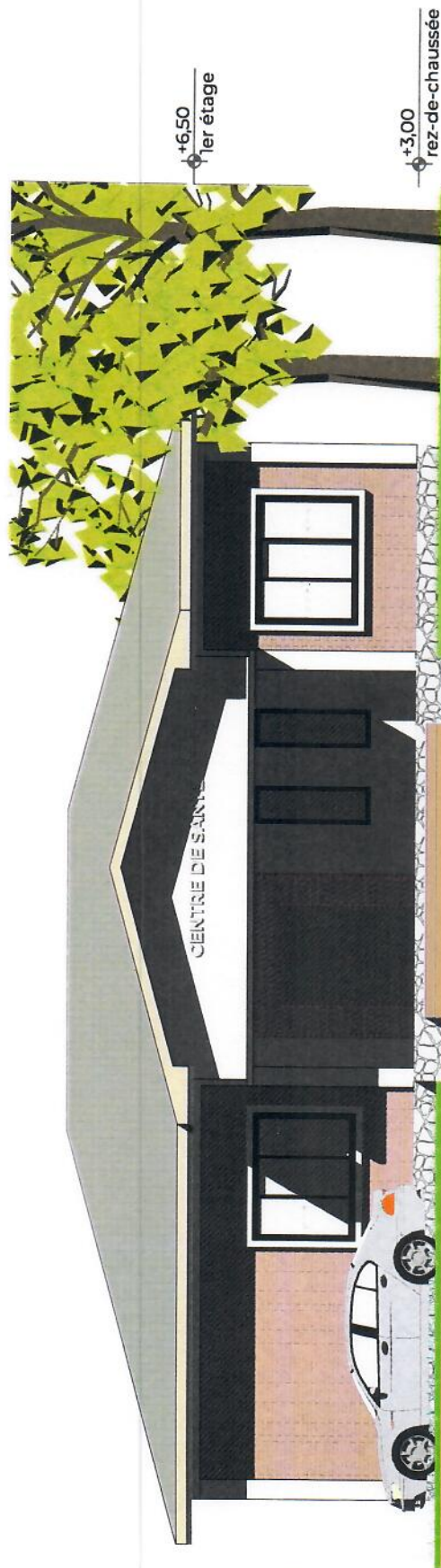
Maître d'ouvrage:

Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur:
Ar Elvis MONGANE



Echelle: 1:100



S :

Façade Sud
1:100

Date 13.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
CENTRE DE SANTE

Maitre d'ouvrage :
Haut laanga R.D.Congo

Maitre d'ouvrage :
Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur :
Ar Elvis MONGANE

Nord



Echelle :

1:100

FACADE PRINCIPALE
ET LATERALE DROITE

01.5



E :

Façade Est
1:100

01

AVANT PROJET SOMMAIRE

+10,00
Toiture

+6,50
1er étage

+3,00
rez-de-c

+2,00
Sous-sol

Façade Nord
1:100

+10,00
Toiture

+6,50
1er étage

+3,00
rez-de-chê

+2,00
Sous-sol

Façade Ouest
1:100

Date 13.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
CENTRE DE SANTE

Haut Katanga R.D.Congo

Maitre d'ouvrage :

Everbright Mining SARL

Designateur-concepteur :

Ar Elvis MONCANE

Nord



Echelle :

1:100

**FACADE
POSTERIEURE ET
LATERALE GAUCHE**

01.6

0



01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date : 13.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
CENTRE DE SANTE

Maître d'ouvrage : Hout Katanga P.D Congo

Maître d'ouvrage :

Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur :
AR EMB MONGANE

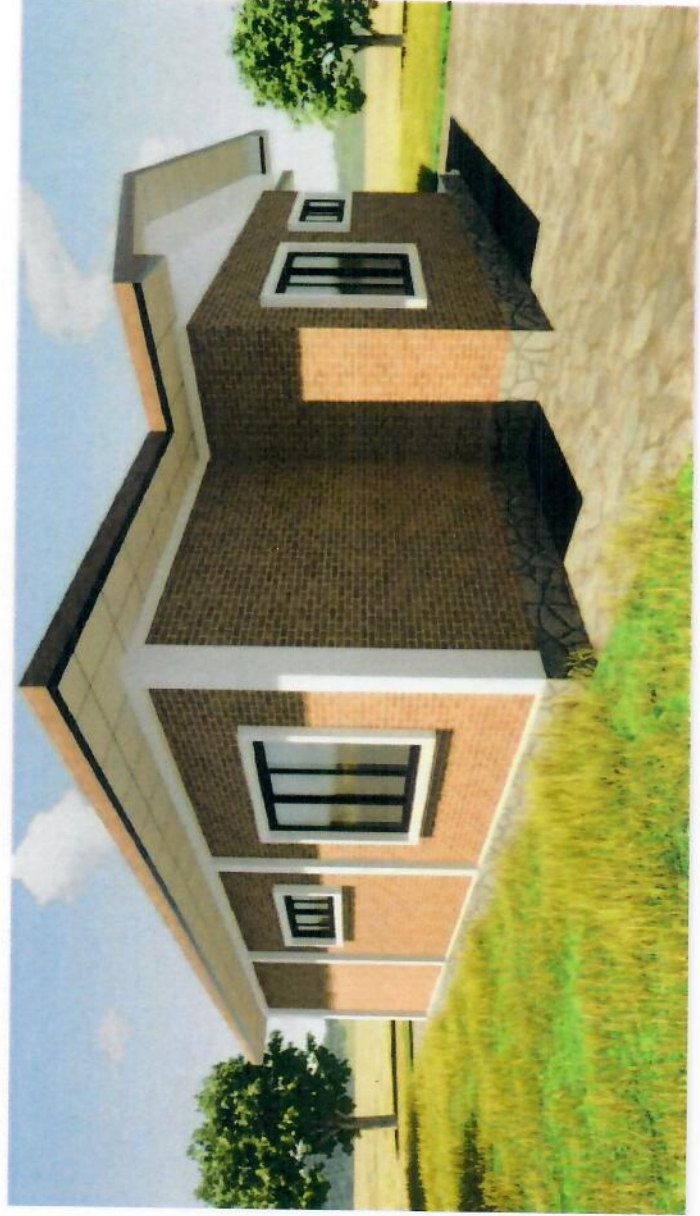
Nord



Echelle :

PERSPECTIVES

01.7





01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date : 13.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
CENTRE DE SANTE

Nous : Sarrange R.D. Congo

Maitre d'ouvrage :
Everbright Mining SARL

Destinataire-concepteur :
At EMBE MONGANE

Nord



Echelle :

PERSPECTIVES

01.8





01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

13.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
CENTRE DE SANTE

Haut Katanga R.D.Congo

Maitre d'ouvrage :

Everbright Mining SARL

Designateur-concepteur :

AT ELVIS MONGANE

Nord



Echelle :

PERSPECTIVES

01.9





01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date : 13.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
CENTRE DE SANTE

Neuf Katanga R.D.Congo

Maitre d'ouvrage :

Everbright Mining SARL

Destinateur-concepteur :

Ar Elvis MONGANE

Nord



Echelle :

PERSPECTIVES

01.10



Projet 4. Formation aux métiers de la jeunesse des villages impactés par le projet EVERBRIGHT MINING SARL pour une insertion professionnelle

4.1. Titre du projet

Projet de formation aux métiers de la jeunesse des villages impactés par le projet EVERBRIGHT MINING SARL pour une insertion professionnelle

4.2. Le secteur d'intervention :

Affaire sociale, Emploi et prévoyance sociale

4.3. Contexte et justification du projet

La République Démocratique du Congo est un grand pays où environ 70% de la population est au chômage. Cette population est dominée par plus de 55% des jeunes. Cette situation est pire dans les cités et villages éloignés des grands centres urbains. Etant donné que l'économie nationale est soutenue majoritairement par les activités minières, concentrées essentiellement dans la partie Sud-Est du pays, l'implantation d'une entreprise minière est source de beaucoup d'espoir surtout dans les milieux ruraux. Malheureusement, tous les employés dans ces entreprises minières proviennent des grands centres urbains alors que la population autochtone demeure dans le chômage et mène en conséquence une survie de misère.

Cet état des choses est tributaire d'une part, du taux de scolarisation faible en général dans ces milieux et de la quasi-inexistence des sections techniques ou des écoles de métier, les entreprises minières offrant pourtant des postes techniques en grand nombre. D'autre part, le manque d'un certificat ou d'un papier attestant la maîtrise d'un quelconque métier justifierait le recourt par les entreprises minières de la RDC à la main d'œuvre étrangère, celle locale n'ayant aucune qualification certifiée. Cette réalité se vit dans les villages de la Chefferie Kiona Nzini et du Secteur Moero impactés par le projet minier de EVERBRIGHT MINING. Les habitants des villages situés autour de l'entreprise EVERBRIGHT MINING, nourrissent des gros espoirs avec l'avènement du début d'exploitation de cette entreprise dans leur terroir. Curieusement ils ne sont pas embauchés comme ils espéraient faute de qualification car la main d'œuvre locale ne répond nullement au profil recherché.

C'est dans ce contexte que la formation aux métiers est apparue comme un besoin prioritaire urgent par le CLD de la Chefferie Kiona Nzini et du Secteur Moero pour le Cahier des charges

de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL en vue d'une probable insertion professionnelle.

4.4. Brève description du projet

Ce projet consiste à offrir des formations dans trois domaines des métiers différents pour promouvoir l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes désœuvrés de la Chefferie Kiona Nzini et du Secteur Moero impactés. Par cette formation les jeunes sélectionnés seront compétitifs par rapport aux opportunités d'emploi offertes par les entreprises minières de la RDC en général et par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL en particulier. Cette formation favorisera aussi d'une certaine manière l'entrepreneuriat dans les deux entités et par conséquent une baisse sensible du taux de chômage. Ces formations seront prises en charge entièrement par ce présent Cahier des charges et seront de durée et des critères d'admission variables selon les domaines. Les formations aux métiers seront offertes dans les filières ci-après :

Chauffeurs mécaniciens

Il s'agira donc de former les conducteurs des véhicules en respectant le code de la route, adapter la vitesse en fonction de l'état de la route, de son chargement et à l'approche des populations. Les chauffeurs formés seront en même temps capable d'effectuer les travaux d'entretien et de maintenance des véhicules.

Durée de formation : quatre mois au total dont un mois théorique et trois mois de pratique en entreprise (EVERBRIGHT MINING SARL). Ce projet est pris en charge par le budget du présent cahier des charges. Il est à noter que pendant toute la durée du stage, l'apprenant n'est pas rémunéré par l'entreprise ;

Critère : Savoir lire et écrire, être en bonne santé physique et mental, être âgé de 40 ans maximum, faire partie de la communauté locale impacté par le projet.

Effectif : 50

Opérateurs des engins lourds

Il s'agira de former les opérateurs et les opératrices de machinerie lourde pour manœuvrer différents engins de chantier et des mines, tel qu'une chargeuse, une niveleuse, une rétro caveuse, une pelle excavatrice et un tombereau, servant principalement aux travaux de construction et d'exploitation de mines souterraines et à ciel ouvert et de carrières ainsi qu'à

des travaux de manutention de minerai et de matériaux. Ils peuvent aussi exécuter des services sur le terrain tels que le transfert de la terre, l'entretien et le nivelage des routes et la livraison du carburant. Ils vont apprendre également comment effectuer l'entretien préventif et le dépannage de la machinerie. Dans ce contexte, ils doivent apprendre aussi à effectuer les vérifications préalables à l'utilisation des machines, les nettoyer, les lubrifier et en remplir les réservoirs. Les opérateurs et les opératrices de machinerie lourde surdimensionnée vont apprendre enfin d'établir des repères visuels, prendre l'habitude d'augmenter la fréquence de vérification des angles morts en raison du champ de vision limité et développer leur attention auditive pour capter les consignes transmises par la radio en continu.

Durée de formation : quatre mois au total dont un mois théorique et trois mois de pratique en entreprise (EVERBRIGHT MINING SARL).

Critère : Savoir lire et écrire, être en bonne santé physique et mental, être âgé de 40 ans maximum, faire partie de la communauté locale.

Effectif : 70

Soudure, Ajustage et Chaudronnerie

Cette offre de formation consistera à apprendre aux candidats à réaliser tous genres de travaux de soudure, de brasage, de découpage et de façonner des pièces métalliques pour leur donner forme.

En outre à l'issue de cette formation ils devront être en mesure de :

- ✓ Lire et d'interpréter les plans ou les spécifications techniques de soudage ;
- ✓ Faire le choix des matériaux et les outils selon les besoins du travail ;
- ✓ Manier, manipuler et utiliser toutes les machines à former les métaux telles que les presses à plier et les cisailles, de même que d'autres machines à redresser, à meuler et à cintrer les métaux.
- ✓ Réparer les pièces usées de produits métalliques provenant d'équipements, de machinerie ou de tuyauterie et entretenir l'équipement de soudage et de coupage.

Durée de formation : six mois au total dont deux mois de théorie et quatre mois de pratique en entreprise (EVERBRIGHT MINING SARL).

Critère : être en bonne santé physique et mental, être âgé de 30 ans maximum, faire partie de la communauté locale. Les candidats seront soumis à un test psychotechnique pour leur admission à cette formation.

Effectif : 40

Toutes ces formations aux métiers seront sanctionnées par un brevet d'aptitude professionnelle délivré par EVERBRIGHT MINING SARL. Les enseignants proviendront de Lubumbashi pour la plupart et toute la pratique se fera dans les installations de EVERBRIGHT MINING SARL hormis pour la coupe et couture.

4.5. Objectif du projet

L'objectif de ce projet est de former aux métiers les jeunes des villages impactés par l'exploitation minière de EVERBRIGHT MINING SARL afin de les rendre plus compétitifs sur le plan professionnel et minimiser l'importation de la main d'œuvre de l'extérieur au sein de cette entreprise et d'autre part de les rendre plus entrepreneurs.

4.6. Localisation du projet

Ce projet qui consiste à former aux métiers les jeunes des villages impactés par les activités du projet EVERBRIGHT MINING SARL à savoir Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa, Katendeji 1 et Katendeji 2.

4.7. Bénéficiaires

Ce projet sera au bénéfice de tous les jeunes et les femmes des villages impactés Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa, Katendeji 1 et Katendeji 2 par le projet EVERBRIGHT MINING SARL qui rempliront un certain nombre de critères tels que repris ci-bas.

4.8. Résultats attendus

Afin d'atteindre l'objectif escompté, le résultat attendu au terme de ce projet est :

- 130 jeunes sont formés aux métiers, et donc une ressource humaine jeune et autochtone faisant partie des communautés locales des villages impactés par le projet minier de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL est formée et prête à être engagée dans ladite entreprise en cas de besoin, sinon de se lancer dans l'entrepreneuriat à partir des connaissances acquises ;

- La réduction du chômage dans la Chefferie Kiona Nzini et le Secteur Moero et par conséquent l'amélioration du niveau de vie.

4.9. Stratégie opérationnelle

La stratégie et la méthodologie est la suivante :

- ✓ Pour la partie théorique avant d'aborder la pratique, une structure spécialisée sera recrutée par EVERBRIGHT MINING SARL à cette fin qui, à son tour devra disponibiliser au minimum 10 enseignants avec une expérience avérée dans la formation aux métiers. Ils seront invités pour dispenser les cours théoriques. Il s'agira au minimum de 3 pour la filière chauffeur mécanicien, 3 pour la formation des opérateurs d'engins lourds et 4 l'ajustage et chaudronnerie.
- ✓ Les candidats à la formation doivent réunir certains critères selon la filière et présenter une lettre de recommandation du Grand chef la Chefferie Kiona Nzini ou du Chef de Secteur Moero ou encore celle du président du CLD ;
- ✓ L'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL offrira le cadre des pratiques et des stages ;
- ✓ Un accent particulier sera accordé à la partie pratique pour une meilleure professionnalisation;
- ✓ Les matériels didactiques à octroyer aux apprenants constituent en même temps leurs kits de sortie ;
- ✓ L'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL devra privilégier les entreprises locales spécialisées dans la formation aux métiers sur base d'un appel d'offre. A défaut d'une entreprise compétente localement, elle pourra sélectionner une entreprise nationale.

4.10. Stratégie adopté pour la sélection des apprenants

Les populations visées par ce projet sont parmi les chômeurs autochtones, surtout les jeunes et les femmes qui ont une base sur le plan scolaire pour leur permettre d'être compétitifs dans le marché de l'emploi dont ils ont été exclus depuis que les différents projets miniers se sont succédés dans leur terroir. Il sera question de prendre au moins ceux qui savent lire et écrire tout en répondant aux critères suivants : (1) être de nationalité congolaise ; (2) avoir séjourné dans la communauté locale impactée pendant au moins dix ans ; (3) être de bonne moralité ; (4) être de bonne santé physique et mentale ; (5) avoir un âge maximum de 40 ans. Tous les candidats devront avoir la recommandation du Grand chef de la chefferie, ou chef du secteur

ou encore du président du CLD. Chaque candidat devra avoir un sens d'adaptabilité et souplesse pour être retenu dans la formation.

4.11. Chronogramme des activités

Globalement ce projet s'étalera sur six mois soit d'Avril à Novembre 2023. Le tableau 15 reprend le chronogramme du déroulement de ladite formation par filière.

Tableau 15. Calendrier du déroulement des activités de formation aux métiers dans le cadre du cahier des charges de EVERBRIGHT MINING SARL.

Filières		2023							
		Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct.	Nov.
Chauffeur mécanicien	Théories								
	Pratiques								
Opérateur des engins lourds	Théories								
	Pratiques								
Soudure, ajustage, chaudronnerie	Théories								
	Pratiques								

4.12. Suivi et évaluation du projet

Pour assurer la bonne réalisation du projet, il sera mis en place un mécanisme de suivi et évaluation qui aura comme but de mesurer les changements obtenus du fait de la mise en œuvre de celui-ci dans la contrée.

Le Comité Local de Suivi (CLS) mis en place sera présidé par l'Administrateur de Territoire de Pweto et composé d'un (1) délégué de l'entreprise et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur les indicateurs de suivi définis ici en plus des aspects tels que : le respect des procédures de passation des marchés et le respect des échéances.

En temps opportun, il communiquera à l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec l'entreprise dans le but de d'optimisation d'implémentation du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

Les indicateurs objectifs et quantifiables ci-après seront établis dans le souci d'un suivi et évaluation objectif du programme :

- Un personnel qualifié expérimenté est invité pour la partie théorique ;
- EVERBRIGHT MINING SARL assure sans faille le stage et la partie pratique grâce à ses ateliers, son garage et son charroi automobile ;
- 160 jeunes issus des villages impactés sont formés aux métiers précités pour une insertion professionnelle et l'entrepreneuriat;

4.13. Budget détaillé du projet

Le coût global de ce projet s'élève à 35 500 USD

Nous disons : Trente-cinq mille cinq cent dollars américains

Le devis estimatif détaillé de ce projet est repris dans le tableau 2 qui suit :

Tableau. 16. Budget détaillé en vue de la réalisation du projet de formation professionnelle.

N°	DESIGNATION	QT	UNITE	PU (USD)	PT (USD)
Chauffeur mécanicien					
1	Honoraires Enseignants (parties théoriques)	3	Formateur	1800	5400
2	Hébergement, transport et Perdiem	3	Formateur	900	2700
3	Objets classiques et outillage	50	Kit	50	2500
Opérateurs des engins lourds					
1	Honoraires Enseignants (parties théoriques)	3	Formateur	1800	5400
2	Hébergement, transport et Perdiem	3	Formateur	900	2700
Soudure, Ajustage et Chaudronnerie					
1	Honoraires Enseignants (parties théoriques)	4	Formateur	1800	7200
2	Hébergement, transport et Perdiem	4	Formateur	900	3600
3	Objets classiques et outillage	40	Kit	150	6000
	TOTAL				35 500

Projet 5. Assistance et accompagnement agricole des communautés impactées par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL dans la chefferie de Kyona-Nzini et le Secteur Moero dans le territoire de Pweto

5.1. Titre du projet:

Assistance et accompagnement agricole des communautés impactées par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL dans la chefferie de Kyona-Nzini et le Secteur Moero dans le territoire de Pweto

5.2. Secteur d'intervention

Agriculture, emploi, travail et prévoyance sociale

5.3. Contexte et justification

En République Démocratique du Congo (RDC), le secteur agricole est confronté à de nombreuses contraintes d'ordre technique, économique et institutionnel, qui entravent son développement depuis plus de deux décennies. Le secteur possède néanmoins un potentiel considérable et offre des opportunités tout à fait remarquables, notamment: (i) des conditions climatiques et écologiques très favorables aux activités agricoles; (ii) une grande disponibilité en terres agricoles avec environ 75 000 000 d'hectares; (iii) un marché potentiel de plus de 100 millions d'habitants en considérant les régions urbaines du pays et les pays voisins; (iv) un mouvement associatif en émergence et en expansion dans l'ensemble du pays; et (v) un regain d'intérêt manifesté par les autorités congolaises et ses partenaires pour le secteur agricole et rural.

Cependant, avec un taux de 71,34% pour l'ensemble du pays, l'incidence de la pauvreté en RDC reste très élevée en comparaison à celle des autres pays de l'Afrique centrale. Dans le même temps, la situation nutritionnelle est critique. Le retard de croissance ou malnutrition chronique, touche 43% d'enfants de moins de cinq ans et 13% d'entre eux souffrent de la malnutrition aigüe globale. L'insuffisance pondérale, quant à elle touche près d'un enfant sur quatre. Les grands défis à relever par la Nation en vue de réduire significativement le niveau de pauvreté de la population rurale à l'horizon 2030, consistent à: (i) sécuriser et moderniser les systèmes de production agricole pour améliorer durablement la productivité des filières, par un meilleur accès aux facteurs de production, aux marchés et par l'amélioration de

l'environnement juridique et de la gouvernance; (ii) vaincre la malnutrition et l'insécurité alimentaire; et (iii) mobiliser des investissements conséquents, publics et privés, pour permettre à tous les acteurs du secteur agricole de jouer pleinement leurs rôles dans la modernisation du pays.

La province du Haut Katanga est principalement caractérisée par les activités minières tout en disposant des atouts agricoles à faire valoir. Les conditions climatiques ainsi que la large amplitude thermique dont bénéficie la région permettent de balayer un large spectre appréciable de cultures (vivrières et maraîchères). A l'instar de la RDC dans son ensemble, on estime qu'actuellement 70% de la population katangaise vit du travail de la terre, avec un tiers de cette population étant installée dans les campagnes où ils s'organisent essentiellement en petites unités agricoles familiales (5 actifs en moyenne), à des fins d'autosubsistance.

Malgré toutes ses potentialités naturelles, la province du Haut Katanga ne parvient à nourrir ni la population rurale encore moins les grands centres urbains. Nombreuses sont des zones affectées à des degrés divers par des épisodes de pénurie alimentaire ou de malnutrition aigues. Cette faiblesse trouve son expression la plus nette dans la part qu'occupe l'agriculture dans le PIB provincial (environ 17%). Bien plus encore, alors que la population de la province continue d'augmenter à un rythme soutenu, la croissance agricole demeure stagnante.

Le maïs occupe une place spécifique dans l'élaboration de toute solution au double problème de l'alimentation et du redressement économique des populations paysannes. Cette céréale constitue la source de subsistance de base des populations de la province du Haut-Katanga. Sa consommation tend actuellement à se répandre en milieu rural où le manioc restait encore privilégié en de nombreux endroits. Entre 20% et 25% de la récolte locale est destinée à la consommation personnelle. S'agissant de la culture maraîchère, les spéculations telles que la tomate, l'oignon et les choux occupent une grande part aussi bien dans l'alimentation que du point de vue économique. Par ailleurs, dans la province du Haut-Katanga, la culture maraîchère est utilisée comme pilier dans lutte contre la malnutrition infantile.

Dans le territoire de Pweto, la pauvreté des sols constitue un problème majeur qui influence négativement le rendement des cultures, principalement celle de maïs et autres culture maraîchères. La province du Haut Katanga où la culture de maïs occupe la première place, se voit confrontée aux chutes des rendements suite à la pauvreté des sols et aux mauvaises techniques et pratiques agricoles qui dégradent de plus en plus les sols. A ceci s'ajoute une accessibilité limitée d'intrants chimiques (engrais et pesticides) suite à une flambée de prix de

ces derniers. Il en est de même pour les cultures maraichères où la hausse des prix des pesticides (fongicides et insecticides) devient de plus en plus un facteur limitant. En conséquence, l'activité agricole est progressivement abandonnée en faveur d'autres activités considérées comme génératrices immédiates des revenus pour la survie des familles des populations rurales. Ceci est particulièrement le cas de la population de la chefferie de Kyona-Nzini dans le territoire de Pweto. Cette situation a pour conséquence l'accroissement de l'insécurité alimentaire.

Ainsi, dans le cadre du processus d'élaboration du cahier des charges, les communautés locales ont retenu le besoin d'être appuyées et accompagnées dans leurs activités agricoles principales (cultures vivrières et maraichères). Ce besoin a été pleinement approuvé par l'entreprise **EVERBRIGHT MINING SARL**. Au point de vue spécifique, ce projet sera axé sur la distribution de semences améliorées vivrières (maïs) et des semences maraichères. Il sera aussi question de distribuer les intrants chimiques (engrais et pesticides). Ce projet pourra assurer un accompagnement technique et quelques formations.

5.4. Description du projet

Ce projet d'assistance agricole s'inscrit dans la dynamique d'amélioration du bien-être de la communauté de la chefferie Kyona-Nzini affectée par les activités minières de la société **EVERBRIGHT MINING SARL**. D'une manière spécifique, ce projet consiste en la distribution des semences améliorées de maïs ainsi que les intrants chimiques y afférents (engrais et pesticides). Il va aussi appuyer les ménages agricoles travaillant dans les bas-fonds en leur disponibilisant les semences maraichères, principalement la tomate, l'oignon et le chou. Il sera aussi question, dans ce projet d'accompagner techniquement les agriculteurs de la chefferie Kyona-Nzini à travers diverses formations pour leur renforcement des capacités sur des techniques modernes en vue d'accroître la production de maïs et avoir la maîtrise sur la production maraichère, surtout dans la maîtrise des maladies. Environ un cumul de 150 hectares de maïs sera cultivé contre 20 hectares de culture maraichère (toute spéculation combinée). S'agissant de la culture maraichère, les ménages bénéficiaires seront regroupés dans des bas-fonds marécageux où la culture se fera toute l'année. Pour tous les deux volets (vivrier et maraicher), l'assistance sera étalée sur trois ans selon la disponibilité des terres. Par ailleurs, les ménages ciblés ne seront assistés qu'une seule fois pour la constitution de leur capital. Pour toute autre assistance financière en guise d'appui à leurs activités agricoles, les ménages seront référés à la caisse du micro crédit qui est un des projets faisant partie du présent cahier des charges.

5.5. Objectifs du projet

Le présent projet a pour objectif principal d'améliorer le niveau de production agricole, en particulier, la production de maïs et la production maraichère. Ceci conduira à une sensible réduction du niveau de pauvreté dans le territoire de Pweto.

D'une manière spécifique, ce projet vise à :

- Augmenter le rendement de maïs par hectare, et par là, améliorer la production de cette spéculution dans la région ;
- Augmenter et stabiliser la production maraichère ;
- Contribuer à l'agriculture durable qui réduirait le taux de chômage par la création d'emplois durables ;
- Contribuer à l'acquisition des nouvelles techniques et pratiques agricoles qui tiennent compte des effets du changement climatique ;
- Former, organiser et accompagner techniquement les producteurs agricoles.

5.6. Lieu et localisation du projet

La zone de couverture de ce projet concerne uniquement les villages impactés par les activités minières de l'entreprise **EVERBRIGHT MINING SARL**. Il s'agit des villages suivants : Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge et Kanswa. Cette zone constitue un grand bassin de production agricole mais qui, actuellement est en train d'être enclavée.

5.7. Stratégie et méthodologie d'exécution

L'approbation de ce programme est consécutive à des missions antérieures menées dans la zone impactée en vue de la détermination des besoins réels. Ainsi, plus de trois missions de terrain ont été réalisées dans la chefferie Kyona-Nzini et le secteur Moero à cette fin, et les ménages agricoles impactés par les activités minières de l'entreprise **EVERBRIGHT MINING SARL** ont été identifiés. Ces missions avaient pour but de s'entretenir avec les potentiels bénéficiaires en vue de la sensibilisation et faisabilité du projet à exécuter dans la zone et présenter les attentes. Il était aussi question ici de faire les inspections et prospections de champs afin de faire une mise à jour de l'état de lieu. En somme, une superficie de 150 hectares pour la culture de maïs et environ 20 hectares pour les cultures maraichères ont été

identifiés pour ce programme. Par ailleurs, les bénéficiaires de ce programme seront formés et participeront aux ateliers en guise de renforcement des capacités avant l'exécution du projet.

L'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL mettra à la disposition de la communauté 37.5 tonnes d'engrais NPK (10-20-10); 37.5 tonnes d'urée (46%) et les pesticides (besoin à spécifier selon le cas). S'agissant du volet maraicher, l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL aura disponibilisé 1.4 kg de la semence de tomate, 14 kg de la semence d'oignons, et le reste sera constitué des autres légumes (à spécifier selon le besoin local). Les pesticides afférents seront à préciser selon le cas.

Lors de l'exécution de ce programme, toutes les opérations techniques, y compris l'ouverture de terrain, le labour, le hersage, le sarclage et autres travaux seront à charge des ménages bénéficiaires.

Les évaluations mi-parcours et les échanges d'expérience seront régulièrement organisés entre les agronomes de terrain (formateurs), les membres du CLD, et le représentant de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL afin de s'assurer de la bonne conduite du programme.

Techniquement, dans ce programme, l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL s'engage à financer, pour le maïs, une emblavure de 150 hectares, alors que pour le maraichage, une emblavure 20 hectares au bout de cinq ans.

a. Besoin total au bout de 5 ans pour le volet vivrier :

- ✓ Surface totale à cultiver : 150 hectares ;
- ✓ Quantité de semences: 3.75 tonnes ;
- ✓ Quantité de NPK : 37.5 tonnes
- ✓ Quantité d'urée : 37.5 tonnes
- ✓ Pesticide : à apprécier selon le cas

b. Besoin total au bout de 5 ans pour le volet maraicher :

- ✓ Semence de tomate (7 ha): 1.4 kg
- ✓ Semence d'oignon (3,5 ha) : 14 kg
- ✓ Autres légumes (6 ha) : à déterminer selon la spéculation et le besoin local
- ✓ Pesticide : sous appréciation.

c. Production attendue

En utilisant la variété améliorée et en apportant les quantités requises d'intrants chimiques (engrais et pesticides) aussi bien pour le maïs que pour le maraicher, les prévisions de

rendement sont portées à un minimum de 4 tonnes à l'hectare pour le maïs grains et seront portées au cas par cas pour la culture maraichère tel que décrit ci-dessous.

Ainsi donc, une moyenne annuelle de 600 tonnes sera projetée sur les 150 hectares à emblaver dans la chefferie Kyona-Nzini et le Secteur Moero. Ainsi, l'estimation de l'évolution de la production se présente de la manière ci-après :

- Année (1) : Au moins 600 tonnes de maïs grain;
- Année (2) : Au moins 900 tonnes de maïs grain;
- Année (3) : Au moins 1050 tonnes de maïs grain.

S'agissant de la culture maraichère, les productions moyennes prévisionnelles par saison sont projetées à 140 tonnes pour la tomate et 105 tonnes pour l'oignon. Le rester est pour d'autres spéculations.

5.8. Chronogramme des activités

Les tableaux 17 et 18 reprennent respectivement le calendrier quinquennal et annuel des activités à conduire dans l'implémentation de ce projet.

Tableau 17. Calendrier quinquennal des activités agricoles

Activités	Chronogramme quinquennal				
	2023	2024	2025	2026	2027
Identification des sites agricoles, Sensibilisation et sélection des ménages bénéficiaires					
Ouverture du site agricole Dessouchage du terrain					
Fourniture semences					
Fournitures NPK					
Fourniture urée					
Fourniture pesticides (Insecticides, fongicides et herbicides)					

Transport des semences et intrants sur les sites				
Formation sur les nouvelles techniques et pratiques agricoles				
Formation sur la conservation des récoltes				
Formation sur l'entrepreneuriat				
Suivi et encadrement des producteurs				

Tableau 18. Calendrier annuel des activités agricoles

N°	Activité	Période
1	Ouverture du site et préparation de terrain par les ménages bénéficiaires pour le maïs	Août 2023
2	Acquisition des intrants agricoles (semence de maïs, engrais et pesticides)	Chaque mois de Juillet
3	Acquisition de la semence maraichère et pesticide afférents	Chaque trimestre
4	Labour, hersage et semi	Septembre-Octobre
5	Distribution des intrants	Chaque mois d'octobre
6	Assistance technique et renforcement des capacités des bénéficiaires	Durant toute la campagne
7	Récoltes et remboursement	Chaque fin de saison culturale

5.9. Suivi et évaluation du projet

Afin d'apprécier les changements obtenus du fait de ce projet et tel qu'exigé par l'esprit du cahier des charges, un mécanisme de suivi et évaluation sera mis en place. Celui-ci aura pour

but d'évaluer la matérialisation du projet eu égard aux objectifs assignés. Ainsi, cette démarche de suivi et évaluation conduite par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'administrateur du territoire de Pweto aura pour composition: Administrateur du territoire (Président); un délégué de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL; et d'au moins quatre représentants de la communauté locale. Quelques éléments principaux feront objet de suivi et évaluation. Il s'agit: (1) du respect des procédures de passation des marchés et du respect des échéances.

Comme requis, le CLS sera tenu de communiquer à l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec l'entreprise dans le but d'optimisation et d'implémentation de projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

S'agissant des indicateurs de suivi, les éléments suivants seront observés :

- ✓ Les champs groupés de maïs seront installés et géo localisables ;
- ✓ Les intrants agricoles (semences, engrais et pesticides) sont bien distribués aux ménages bénéficiaires;
- ✓ Les ménages bénéficiaires sont renforcés en capacités;
- ✓ La production du maïs est améliorée dans la zone impactée ;
- ✓ La culture maraichère est pratiquée et maîtrisée dans la zone.

510. Bénéficiaires

a. Les bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directement ciblés comprennent les agriculteurs actifs dans les villages ci-haut identifiés de la chefferie de Kyona-Nzini et du secteur Moero. Une attention particulière sera portée à l'appui des familles vulnérables ou susceptibles d'être vulnérables (femmes veuves, personnes vivant avec handicap, etc.).

b. Les bénéficiaires indirects

D'une façon indirecte, le reste de la communauté de la chefferie de Kyona-Nzini et du Secteur Moero bénéficieront des effets induits du projet, comme l'accès au maïs de qualité et à l'augmentation de la disponibilité alimentaire mais aussi à travers des activités connexes

comme la commercialisation et la main d'œuvre au champ. Il en sera de même pour la production maraîchère.

5.11. Résultats attendus

- ☞ La distribution des intrants vivriers pour une superficie de 150 ha réalisée ;
- ☞ La distribution des intrants maraîchers pour une superficie de 20 ha réalisée;
- ☞ La pauvreté, le chômage et insécurité alimentaire diminué ;
- ☞ La production vivrière et maraîchère dans le territoire de Pweto augmentée ;
- ☞ Emplois durables créés et revenus ont augmenté.

5.12. Encadrement, accompagnement et formation

En ce qui concerne le renforcement des capacités et l'accompagnement des agriculteurs dans le cadre de ce projet, une structure spécialisée extérieure sera recrutée par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL à cette fin. Il sera donc question de suivre techniquement les agriculteurs sur terrain et d'assurer quelques formations théoriques et pratiques en guise d'école aux champs.

5.13. Budget du projet

Le cout global de ce projet est estimé à **174 550 USD**.

Nous disons : Cent septante quatre mille cinq cent cinquante dollars américains

Ci-après dans le tableau 19, le budget détaillé de ce projet agricole.

Tableau 19. Budget détaillé du projet agricole

N°	Spécification	Qté	Unité	PU (USD)	PT (USD)
1	Fourniture semences de Maïs	150	Sacs 25 kg	85	12750
2	Fourniture semences de tomate	1,4	kg	1000	1400
3	Fourniture semences d'oignon	14	kg	400	5600
4	Fourniture semences autres légumes	1,4	kg	1000	1400

5	Fournitures NPK	750	Sacs 50kg	55	41250
6	Fourniture urée	750	Sacs 50kg	53	39750
7	Fourniture pesticides (Insecticides, fongicides et herbicides)		NS		35000
8	Transport des semences et intrants sur les sites	75	Tonnes	100	7500
9	Accompagnement technique	36	mois	150	5400
10	Etudes hydro pédologiques				15000
11	Formation sur la conservation des récoltes	100	Personnes	40	4000
12	Formation sur l'entrepreneariat	100	Personnes	40	4000
13	Formation des encadreurs	15	Personnes	100	1500
TOTAL					174550

Ce projet sera entièrement financé par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis de la communauté de la chefferie Kyona-Nzini.et le Secteur Moero.

Projet 6. Desserte en eau potable par la construction de 15 bornes fontaines dans la chefferie Kyona-Nzini et le secteur Moero

6.1. Titre du projet :

Desserte en eau potable par la construction de 15 bornes fontaines dans la chefferie Kyona-Nzini et le Secteur Moero

6.2. Secteur d'intervention

Eau et assainissement, énergie et développement rural

6.3. Contexte et justification du projet

La desserte en eau potable en République Démocratique du Congo (RDC) a toujours été un enjeu de taille pour le gouvernement. Ce dernier s'est toujours fixé un objectif de mobiliser ses énormes sources hydriques et assurer la distribution en eau potable à la population d'une façon équitable. Ceci implique que la population puisse avoir accès à l'eau potable sans avoir fourni beaucoup d'effort. Malheureusement, de nos jours, cela est loin d'être une réalité en RDC où environ 33 millions d'habitants vivant en milieu rural n'ont pas accès à l'eau de qualité, et seulement 52% de la population accède à un point d'eau amélioré, alors que le pays possède plus de 50% des réserves d'eau du continent africain.

Malgré la complexité de la situation actuelle, la forte volonté politique et l'aide internationale ont généré aujourd'hui une dynamique positive au sein de ce secteur. Ainsi, depuis bientôt une quinzaine d'année, la RDC a réussi à enrayer le phénomène de déclin de l'accès à l'eau dans différentes provinces puis à renverser progressivement la tendance. Ces efforts qui ont mené à cette réussite importante méritent d'être reconnus et soutenus. Néanmoins, en dépit de ce revirement encourageant, les prévisions actuelles indiquent que même dans le meilleur des scénarios, la RDC ne sera pas en mesure d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) assignés. Afin d'atteindre les objectifs nationaux de développement, pourtant significativement en dessous des OMD relatifs à l'eau, le pays continue à faire face au défi conséquent que représente l'approvisionnement en eau potable au regard des perspectives de croissance démographiques ces années à venir.

Ainsi, dans le souci de soutenir le développement communautaire par le gain engendré par l'exploitation minière, le récent code minier révisé consacre le Cahier des charges qui est un ensemble d'engagements périodiques négociés et pris entre le titulaire de droit minier

d'exploitation et les communautés locales affectées par le projet minier en question, pour la réalisation des projets de développement communautaire durables. Il finance les besoins exprimés par les communautés locales, accorde aux ETD des dons ou des prêts, selon la rentabilité du projet, pour la réalisation d'activités génératrices de revenus et d'infrastructures de base dont celles relatives à l'eau et à l'assainissement.

C'est dans cette optique que s'inscrit ce projet qui consiste en la desserte en eau potable dans les villages Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa, Katendeji_1 et Katendeji_2 impactés par les activités minières de EVERBRIGHT MINING SARL. Ce projet vise à augmenter le taux de la desserte en eau potable et à améliorer la gestion du service de l'eau dans les villages précités.

6.4. Brève description du projet

Ce projet d'adduction d'eau potable consiste à la construction de 15 bornes fontaines dans la zone impactée par les activités minières de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL. Il s'agit d'une partie de la chefferie Kyona-Nzini (Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa) et une partie du secteur Moero (Katendeji_1 et Katendeji_2). La répartition de ces bornes fontaines est faite de la manière suivante: Trois points d'eau à Dikulushi; deux points d'eau dans chacun des villages Lumekete, Kyanga, Mukenge, et Kanswa.; et enfin les autres villages (Kabusanzye, Musenge, Katendeji_1 et Katendeji_2) ont bénéficié chacun d'un point d'eau.

Chaque borne fontaine sera équipée d'une pomme immergée solaire et de deux réservoirs (château d'eau) d'une capacité de 5000 litres chacun, des panneaux solaires et d'accessoires. Il s'agira aussi pour ce projet d'assurer la maintenance des puits et l'achat des kits de maintenance. Cette tâche sera assignée aux membres de la communauté sélectionnée qui auront suivi une formation au préalable. Ainsi donc, tous les douze mois, le projet procèdera au nettoyage et à la désinfection de tous les puits.

6.5. Objectifs du projet

D'une manière globale, ce projet d'adduction d'eau potable consiste en la fourniture d'une façon permanente, d'une eau saine et suffisante à la communauté impactée de la chefferie Kyona-Nzini et du secteur de Moero impactée par les activités de EVERBRIGHT MINING SARL.

Au point de vu spécifique, ce projet consiste à :

- ✓ Renforcer l'accès à l'eau potable ;

- ✓ Préserver la santé humaine en luttant contre les maladies et infections d'origine hydrique ;
- ✓ Capitaliser le temps dans la gestion des activités de la ménagère en réduisant sensiblement la distance d'approvisionnement en eau potable ;
- ✓ Réduire sensiblement la distance par rapport à l'approvisionnement en eau potable.

6.6. Bénéficiaires

Les communautés des villages Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa, Katendeji_1 et Katendeji_2 restent les bénéficiaires privilégiés et directs de ce projet alors que le reste de la population de la chefferie de Kyona-Nzini et du secteur Moero constituent la catégorie des bénéficiaires indirectes.

6.7. Résultats attendus

Afin de répondre aux objectifs spécifiques ci-dessus, quatre résultats sont attendus. C'est notamment:

1. Quinze bornes fontaines à pompe solaire immergée avec finalité de procurer de l'eau en quantité suffisante à la population des villages impacté;
2. La qualité de l'eau est garantie et devient très accessible à la population des villages impactés par les activités minières de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL;
3. Les acteurs ruraux sont mobilisés, sensibilisés et formés pour assurer la gestion durable des structures d'approvisionnement en eau mise à leur porté;
4. Les kits d'entretien sont payés et disponibles.

6.8. Stratégie opérationnelle

La stratégie globale de ce projet de desserte en eau potable s'inscrit dans la stratégie nationale pour le développement du Service Public de l'Eau en milieu rural, qui a pour objectif de fournir, de façon durable, une eau de qualité, en quantité suffisante et accessible à tous. Il entre dans le cadre des Droits Humains en visant pour les populations rurales des villages impactés, l'amélioration de leur droit à l'accès à une eau de qualité.

Cet accès à l'eau, devra répondre aux critères d'accessibilité, de disponibilité, et de qualité. La stratégie globale se base donc sur trois axes :

1. La mobilisation d'une eau de qualité et en quantité suffisante;

2. L'amélioration de l'accès à l'eau;
3. La durabilité du service de l'eau.

Les trois axes suivants sous-tendent les actions à mener dans le cadre de ce projet:

- ✓ La mobilisation, la vérification et la caractérisation de la ressource en eau mobilisable pour les villages à alimenter;
- ✓ La réalisation d'infrastructures améliorant et facilitant l'accès à l'eau. Ceci impliquant des études, des travaux et un suivi- contrôle de ces travaux;
- ✓ L'assurance de la durabilité et de la rentabilité des infrastructures, notamment par des réalisations de qualité, mais également par l'appui, la formation et l'accompagnement de structures locales de gestion efficace.

Le projet sera exécuté par un entrepreneur recruté par l'entreprise par appel d'offre. La priorité sera accordée aux entreprises locales s'il y en a. La communauté locale est associée comme main d'œuvre dans l'exécution du projet en cas de besoin selon les lois du pays.

L'entreprise sélectionnée devra procéder à :

- Des études hydro géologiques pour mesurer la disponibilité de l'eau sur le site ;
- L'aménagement du site, le forage, les travaux de construction, les travaux d'installation et à la remise des ouvrages.

Un comité local de gestion et d'entretien sera formé par l'entrepreneur pour maintenir le bon fonctionnement de l'ouvrage. Ce comité composé généralement de 5 personnes par village sera chargé d'assurer le fonctionnement harmonieux, la sécurité et l'entretien de ces ouvrages.

6.9. Stratégie adoptée pour la sélection des sites

Les populations visées par ce projet de desserte en eau sont parmi les plus vulnérables par rapport à un accès durable à une eau potable de qualité. Leurs plaintes font état d'un accès limité à l'eau potable suite aux longues distances qui les séparent des points d'eau potable.

Au sein de ces villages, une sélection a été faite au regard des critères suivants dans les limites du budget disponible pour l'intervention :

- ✓ Une population suffisante pour justifier la présence d'une borne fontaine;
- ✓ L'assurance d'une ressource en eau permettant de couvrir l'ensemble des besoins;
- ✓ Le taux de couverture actuel des besoins en eau;
- ✓ La complémentarité avec les interventions du projet agricole;

6.10. Suivi et évaluation du projet

Pour se rassurer de la bonne réalisation des composantes du projet, il sera mis en place un mécanisme de suivi et évaluation. Ce programme se chargera d'évaluer régulièrement le niveau d'exécution tel que convenu et l'impact du projet au niveau des bénéficiaires sélectionnés.

Le suivi-évaluation de ce projet sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur de Territoire de Pweto et composé d'un délégué de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL et de quatre représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur les indicateurs de suivi ci-dessous repris en plus des aspects tels que: le respect des procédures de passation des marchés, le respect des échéances, l'audit des dépenses effectuées.

En temps opportun, il communiquera à l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec l'entreprise dans le but de d'optimisation d'implémentation du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

Les indicateurs objectifs et quantifiables ci-après seront établis dans le souci d'un suivi du programme :

- Le forage de 15 puits est réalisé dans les villages impactés par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL ;
- Une formation par l'entrepreneur sur la maintenance des bornes fontaines est effective ;
- Les kits d'entretien et de réparation des pompes sont mis à la disposition de la communauté ;
- Un rapport annuel sur la gestion des installations est régulièrement fourni.

6.11. Chronogramme des activités

L'implémentation du présent projet s'étalera sur quatre mois soit de juin à septembre 2024. Le tableau 20 présente le chronogramme des activités en vue de la matérialisation du projet d'adduction d'eau dans les villages impactés par les activités minières.

Tableau 20. Chronogramme des activités du projet d'adduction de l'eau dans les villages impactés

N°	Activités	2024			
		Juin	Juillet	Aout	sept
1	Etude hydrogéologique				
2	Aménagement du lieu de forage				
3	Forage proprement dit des puits				
4	Travaux de construction				
5	Installation des pompes et du système solaire				
6	Essais des puits				
7	Remise des ouvrages				
8	Sensibilisation et formation des comités				

6.12. Budget du projet**Tableau 21. Synthèse de budget de réalisation du projet de mise en place de bornes fontaines dans la chefferie Kyona-Nzini et Secteur Moero**

Item	Désignation	Montant (USD)
1	Forage à pompes solaires	148 739
3	Formation	2500
4	Maintenance et entretien	2000
5	Kit d'entretien	1800
TOTAL GENERAL		155039

Nous disons : Cent cinquante-cinq mille trente-neuf dollars américains

Ci-après le budget détaillé pour l'implémentation de ce projet:

Tableau 22. Budget détaillé de réalisation du projet de mise en place de bornes fontaines dans la chefferie Kyona-Nzini et Secteur Moero

Ci-après le budget détaillé pour l'implémentation de ce projet:

I. FORAGES A POMPE SOLAIRE (15 fontaines)

Tableau 22. Le budget détaillé pour l'implémentation du projet de bornes fontaines

N°	Désignation	Unité	Qté	PU (USD)	PT 15 ouvrages
1	Amené et replis matériel	Voyage	fft		2250
2	Installation chantier	Site	15	100	1500
3	Etude Hydrogéologique, Géophysique et géo-chimiques	Site	15	900	13500
Sous-total 1					17250
A	FORATION				
5	PVC pression 5"	m	900	9	8100
6	PVC pression 1"	m	750	1	750
7	Crépine 5"	m	120	15	1800
8	Décanteur 5"	m	15	7	105
9	Cable de suspension	m	1500	0,7	1050
10	Raccord 1"	pc	135	1,5	202,5
11	Massif filtrant	m3	30	14	420
12	Isolement et cimentation de la tete de forage	Forage	15	56	840
Sous-total 2					13267,5
13	Foration et pose des matériaux	m	975	18	17550
14	Développement et nettoyage	Forage	15	45	675
15	Essaie de débit	Forage	15	17	255
16	Colle tangible	Boite	45	4,5	202,5
sous-total 3					18682,5
B	EQUIPEMENT SYSTÈME PHOTOVOLTAIQUE				
17	Module solaire 300 W	pcs	75	140	10500
18	Pompe immerge solaire	pcs	15	900	13500
19	Boite de contrôle et de commande	pcs	15	30	450
20	Fil inoxydable	m	1500	0,7	1050
21	Joint sanitaire	pcs	15	4,5	67,5
22	Clapet anti retour	pcs	15	8	120

23	Dispositif de protection	fff	15	15	225
sous-total 4					25.913
C	TANK EN PLASTIQUE-SUPER STRUCTURE METALLIQUE-SUPPORT DES PANNEAUX-PUISARD				
24	Tank 5000ml	pce	30	800	24000
25	Construction borne fontaine de 3,10 m de long, 90 cm de large et 1,10 de hauteur avec 5 robinets	pce	15	300	4500
26	Potence métallique de 4x2 m2 de superficie et 5,50 m de hauteur avec plaque métallique de 1,5x1 m2 pour logo WASH	pce	15	950	14250
27	Installation trop plein et Vidange au niveau de réservoir à orienter dans le puisard	fft	15	37	555
28	Installation plus ou moins 20 panneaux solaires de type grund fox	pce	15	1120	16800
Sous-total 5					60.105
Sous total					135.218
Imprévus					13.522
TOTAL POUR 15 FORAGES A POMPE SOLAIRE					148.739

Projet 7. Construction d'un pont sur la rivière Dikulushi sur l'axe Kilwa-Dikulushi dans la Chefferie Kiona-Nzini, territoire de Pweto

7.1. Titre du projet :

Construction d'un pont sur la rivière Dikulushi sur l'axe Kilwa-Dikulushi dans la Chefferie Kiona-Nzini, territoire de Pweto.

7.2. Secteur d'intervention :

Infrastructure et Développement Rural

7.3. Contexte et Justification

La rivière Dikulushi, source d'eau pour les activités agricoles, constitue un obstacle majeur pour le passage des piétons, motos et véhicules. Pour faciliter le trafic des personnes et de leurs biens, il sied de procéder à la construction d'un pont sur cet axe Kilwa-Dikulushi qui traverse la rivière. Le pont s'avère nécessaire pour la population qui connaît d'énormes difficultés pour traverser la rivière sur cet axe. Etant donné que sans pont, la traversée est difficile surtout pendant la saison des pluies, la communauté de la Chefferie de Kiona-Nzini et du Secteur Moero a proposé à la société EVERBRIGHT MINING SARL dans le cadre du Cahier des Charges consacré par le code minier révisé de 2018 de jeter un pont sur cette rivière. Il va de l'intérêt général surtout des communautés impactées de part et d'autre de la rivière de jeter le pont qui jouera un rôle économique important avec la fluidification du trafic sur l'axe visé.

7.4. Brève description du projet

Ce projet consiste en la construction d'un pont de 12 m de long, 7 m de large et 3,90 m de haut pour une capacité prévue de 50 Tonnes sur la rivière de la Dikulushi.

7.5. Objectifs du projet :

- Construire un pont sur l'axe Kilwa - Dikulushi ;
- Améliorer l'évacuation des produits vivriers ;

- Faciliter la circulation des personnes et de leurs biens;
- Rendre la traversée aisée pour la population sur ce tronçon.

5.6. Localisation du projet

Ce pont est localisé sur la rivière Dikulushi sur l'axe Kilwa - Dikulushi

7.7. Bénéficiaires du projet.

Les bénéficiaires directs sont les populations fréquentant l'axe Kilwa - Dikulushi
Cet ouvrage sera bénéfique pour tous ceux qui passeraient par ce tronçon.

7.8. Résultats attendus :

- 1 pont de 12 m de long, 7 m de large et 3,90 m de haut pour une capacité prévue de 75 tonnes est jeté sur la rivière de la Dikulushi ;
- L'évacuation des produits vivriers sur cet axe routier est améliorée ;
- La traversée pour les usagers est assurée;

7.9. Activités pour atteindre les résultats :

- Lancement des appels d'offre (préparation, publication de l'avis d'appel d'offre, distribution du dossier d'appels d'offre) ;
- Sélection du maître d'œuvre ;
- Réalisation des études géotechniques et topographiques ;
- Exécution des travaux :
 - Travaux préparatoires : déviation du lit, construction d'une passerelle provisoire, fouille des fondations et ouverture du lit de la rivière en amont et en aval ;
 - Gros œuvres : bétonnage des culées et piles, bétonnage des poutres et entretoises, bétonnage du tablier, construction des murs en aile ;
 - Travaux pour la sécurité et la finition : fixation des garde-fous et des panneaux de signalisation
- Remise de l'ouvrage à l'autorité locale.

7.10. Stratégie de mise en œuvre du projet

Conformément à la loi, le projet sera entièrement financé par la société EVERBRIGHT MINING SARL qui se choisira le maître d'œuvre à l'issue d'un appel d'offre

publique. Le maître d'œuvre choisi à l'obligation de remplir toutes les conditions requises pour une entreprise de construction. Le privilège sera accordé aux entrepreneurs locaux, et à défaut nationaux.

Les études topographiques et géotechniques sont à charges de l'entrepreneur au titre de son contrat. La société EVERBRIGHT MINING SARL en sa qualité du titulaire du droit minier est le répondant vis-à-vis de l'entrepreneur, à ce titre ils sont les 2 parties prenantes sur le plan contractuel, la société EVERBRIGHT MINING SARL recevra l'ouvrage de l'entrepreneur et à son tour, elle le remettra à l'autorité locale en présence des communautés bénéficiaires.

7.10. Mécanisme de suivi-évaluation.

En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation est la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par l'Administrateur du territoire de Pweto. Celui-ci sera composé d'un (1) délégué de la société EVERBRIGHT MINING SARL et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales, les représentants de l'ACE, la DPEM et FNPSS. Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et la procédure de passation de marché public. La session est convoquée tous les six (6) mois sur demande du secteur de MOERO. A chaque étape un rapport sera établi par le CLS.

Toutefois, le CLS a le droit d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé les délégués des services concernés ensemble avec le délégué de la société EVERBRIGHT MINING SARL, dès lors, ce rapport lui sera opposable. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

7.11. Chronogramme détaillé d'activités.

Tableau 23. Chronogramme d'activités du projet de construction du pont

N°	Activités	2024						
		Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	

1	Lancement des appels d'offre et sélection des entrepreneurs et bureaux d'études						
2	Etudes géotechniques et topographiques						
3	Travaux de construction du pont						
3.1	Installation chantier						
3.2	Travaux préparatoires						
3.2.1	Déviations du lit de la rivière						
3.2.2	Construction d'une passerelle provisoire						
3.2.3	Fouille des fondations						
3.2.4	Curage de la rivière en amont et en aval pour l'ouverture du lit						
3.3	Gros œuvres						
3.3.1	Bétonnage des culées et piles						
3.3.2	Bétonnage des poutres et entretoises						
3.3.3	Bétonnage du tablier						
3.3.4	Construction des murs en aile						
3.4	Travaux pour la sécurité et la finition						
3.4.1	Fixation des garde-fous						
3.4.2	Panneaux de signalisation						
3.5	Repli chantier						
4	Remise de l'ouvrage à l'autorité locale						

7.12. Budget du projet

Le budget total pour implémenter ce projet est de : 147 100 USD

Nous disons : Cent quarante-sept mille cent dollars américains

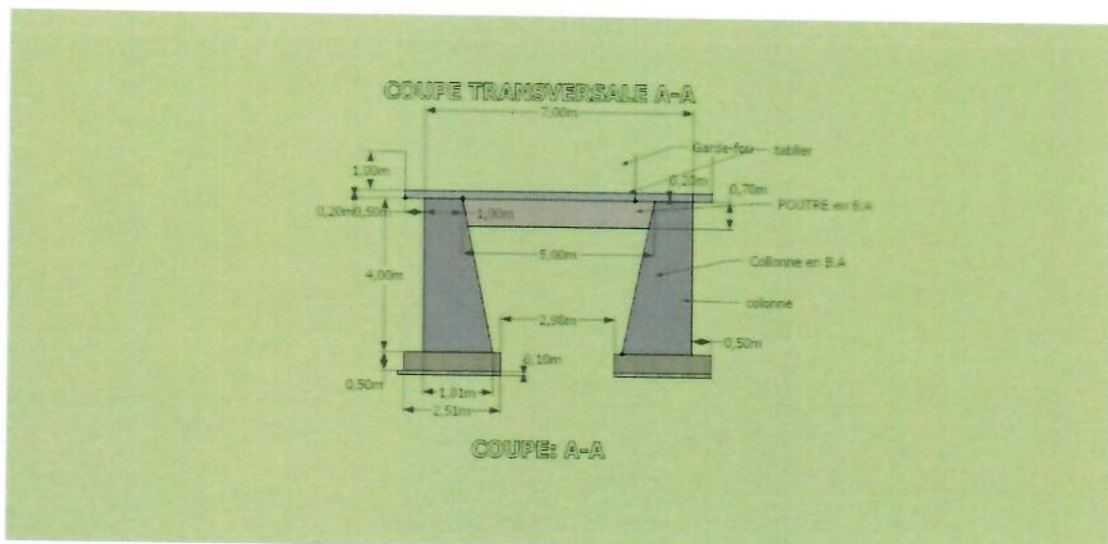
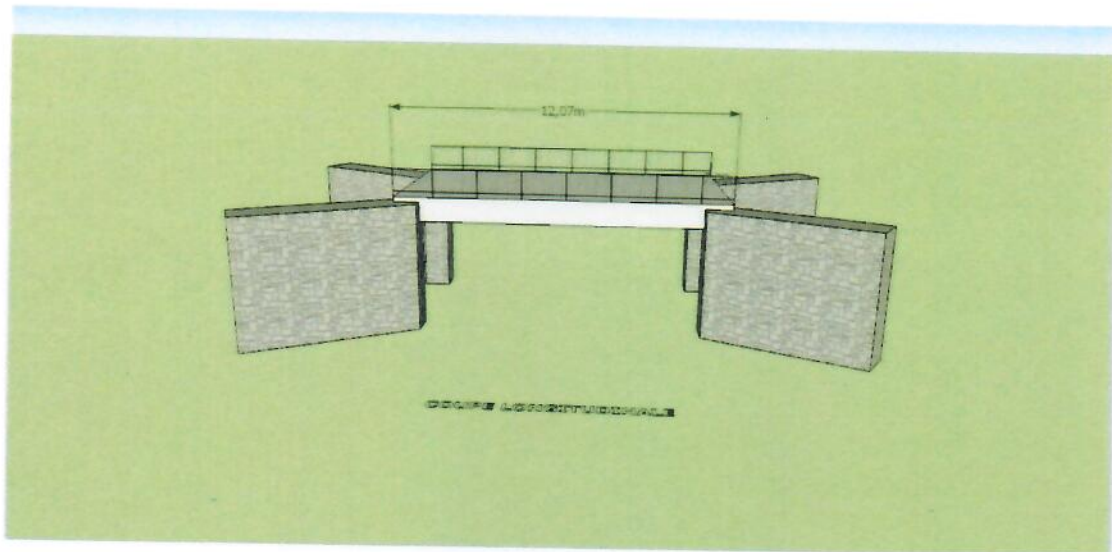
Ci-après le devis détaillé de l'ouvrage ainsi que son plan:

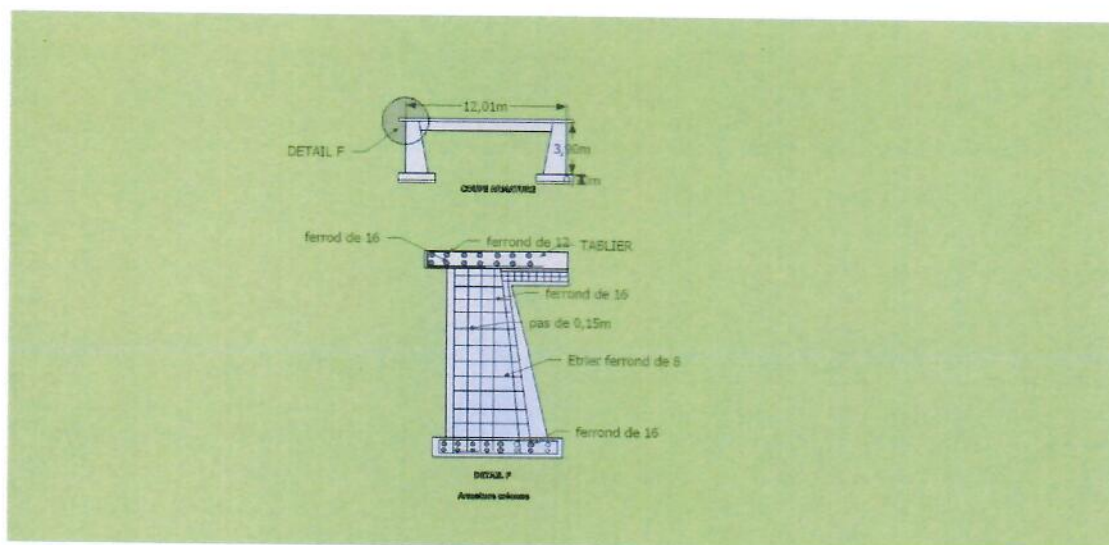
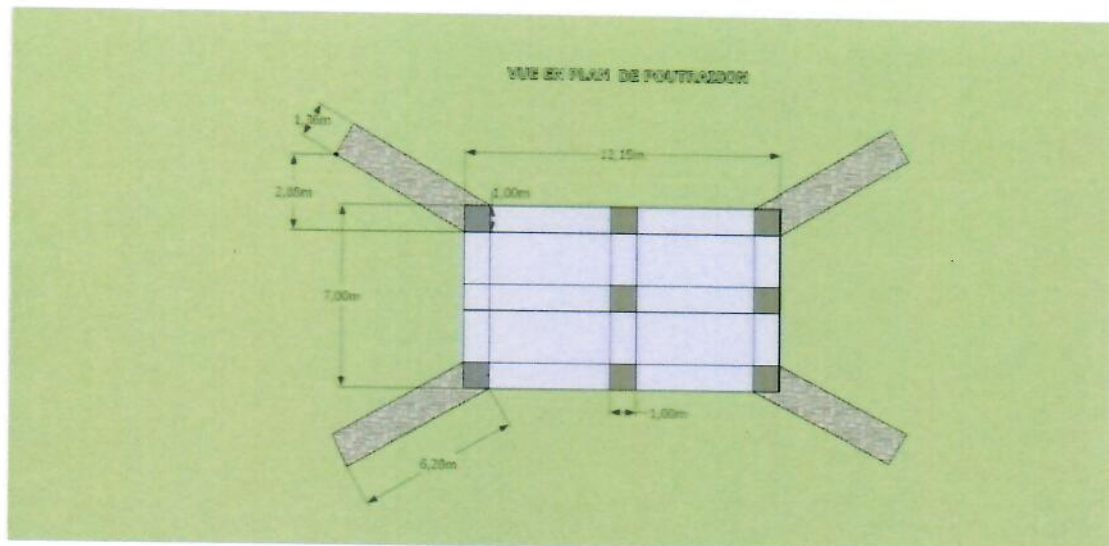
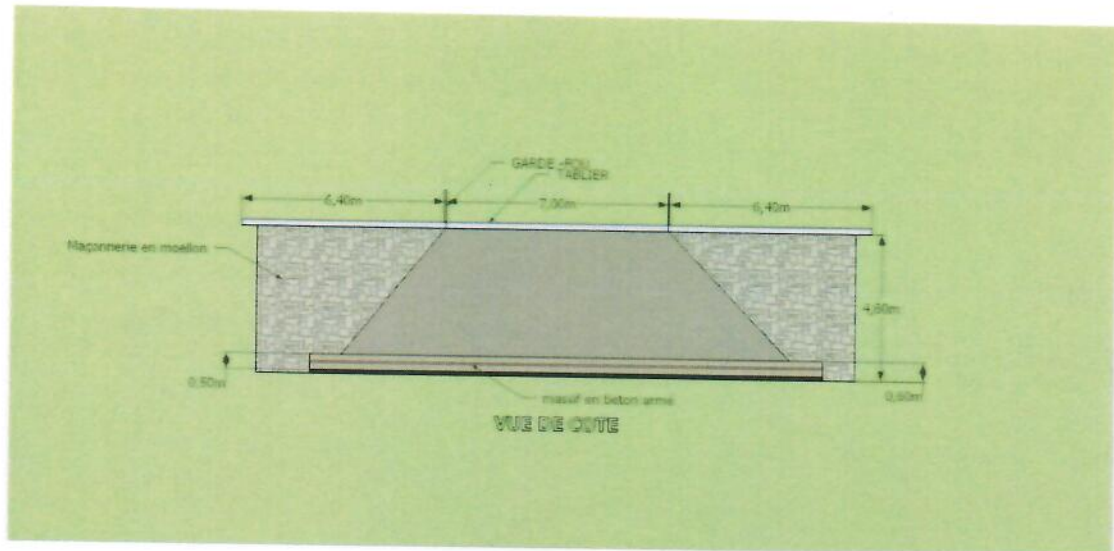
DEVIS DÉTAILLÉ POUR LA CONSTRUCTION DU PONT.

Tableau 24. Devis détaillé pour la construction du pont

	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	P.U (USD)	PT (USD)
1.00	Installation du chantier	FF	1	\$2 000,00	\$2 000,00
	SOUS TOTAL 1				\$2 000,00
	TRAVAUX PREPARATOIRES				
1.00	Déviation rivière et construction passerelle	ff	1	\$4 000,00	\$4 000,00
2.00	Fouille des fondation (excavation)	m3	230	\$20,00	\$4 600,00
3.00	Curage en amont et en aval	ml	50	\$30,00	\$1 500,00
	SOUS TOTAL 2				\$10 100,00
III	GROS ŒUVRES				
1.00	Béton de propreté en BB dosé à 200kg/m3	m3	5	\$250,00	\$1 250,00
2.00	Semelle en BA dosé à 350kg/m3	m3	25	\$600,00	\$15 000,00
3.00	Culée en BA dosé à 350kg/m3	m3	150	\$600,00	\$90 000,00
4.00	Poutres en BA dosé à 400kg/m3	m3	8,2	\$600,00	\$4 920,00
5.00	Entretoises en BA dosé à 400kg/m3	m3	3,12	\$600,00	\$1 872,00
5.00	Tablier en BA dosé à 350kg/m3	m3	5	\$600,00	\$3 000,00
6.00	Murs en ailes en maçonnerie de moellon	m3	18	\$120,00	\$2 160,00
7.00	Remblai d'accès au pont dosé à 350kg/m3	m3	150	\$20,00	\$3 000,00
8.00	Béton armé d'accès au pont dosé à 350kg/m3	m3	1,8	\$600,00	\$1 080,00
9.00	Bordures en BA dosé à 350kg/m3	m3	0,6	\$600,00	\$360,00
	SOUS TOTAL 3				\$122 642,00
IV	TRAVAUX DE SECURITE ET FINISSAGE				
1.00	Garde fous	ml	15	\$40,00	\$600,00
2.00	Peinture email sur garde fous et panneaux	m2	30	\$10,00	\$300,00
	SOUS TOTAL 4				\$900,00
V	ETUDES DE FAISABILITE				
1.00	Etudes géotechniques, topographique et hydrologiques		1		\$8 064,20
	IMPREVU 3%				\$3 394,26
	TOTAL GENERAL				\$147 100

11. PLAN DU PONT





12. Prescriptions techniques pour la construction des ponts

- Pont en poutres : trois dimensions 1x1m ;
- Tablier en BA d'une épaisseur de dimension : a) 12mx7m;
- Entretoises en BA de dimension 60 x 45 x 45 Cm ;
- 2 culées en BA de dimension 7 x 1x4 m;

Toute structure en béton armé doit avoir le dosage minimal de 350 Kg/m³ et comme armature minimale de 16 diamètres.

Projet 8. Construction d'un marché communautaire dans le village Kanswa dans le cadre du Cahier des Charges de EVERBRIGHT MINING SARL

8.1. Titre du projet.

Construction d'un marché communautaire dans le village Kanswa dans le cadre du Cahier des Charges de EVERBRIGHT MINING SARL.

8.2. Secteur d'intervention

Infrastructures et développement rural

5.3. Contexte et justification.

Dans les milieux ruraux en général en République Démocratique du Congo, les infrastructures de base font défaut et pourtant le Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté DSRP retient le développement des infrastructures parmi les stratégies prioritaires. Ceci rend la vie de plus en plus difficile.

En effet, ce projet de construction d'un marché, s'inscrit dans le Plan de Développement Economique et Social de la province du Haut-Katanga, précisément dans le programme du renforcement du pilotage de l'économie provinciale. Dans ce programme, il a été planifié entre autre la construction des marchés dans chaque territoire ainsi que l'amélioration des infrastructures commerciales rurales. Le programme évalué à ce jour est loin d'être réalisé et manifeste un gap important relatif notamment à la construction des infrastructures commerciales en milieu rural. C'est le cas de la cheffeire Kiona-Nzini et du secteur Moero dans le territoire de Pweto qui n'ont à ce jour aucun marché.

C'est ainsi que les communautés locales de ce contraint éprouvent d'énormes difficultés à effectuer la distribution et la commercialisation de leurs marchandises, notamment les produits vivriers dont elles sont les grands producteurs par manque de centres de négoce appropriés dans leurs milieux. La communauté locale pratiquant le petit commerce étale ses marchandises à même le sol avec tous les risques des contaminations par les microbes mais

aussi ces marchands sont soumis à toutes les intempéries notamment les pluies et le soleil car sans abris.

Ainsi, pour y remédier et s'inscrire dans le programme provincial, ces communautés du groupement de la chefferie Kiona Nzini et du secteur Moero se sont saisies de l'opportunité offerte par les dispositions du Code minier révisé du 9 mars 2018 instituant le Cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières. Impactées par le projet minier de EVERBRIGHT MINING SARL, elles ont identifié parmi les besoins à mettre dans le cahier des charges de ladite entreprise la construction d'un marché. Ce projet a été retenu lors des négociations entre l'entreprise et les communautés locales impactées.

8.4. Description du projet.

Le projet consiste à construire un marché composé d'un hangar de 400 m² (20mx20m) qui devra abriter des étalages pour vendeurs. Ce marché aura deux bureaux administratifs, un dépôt de 10 m de longueur et de 5 m de largeur, ainsi que des installations sanitaires. Il sera aussi équipé d'un point d'eau (forage). L'édifice sera monté avec des matériaux durables dont la structure en béton armé avec précisions suivantes :

- Fondations en maçonnerie de moellons ;
- Elévation des murs en bloc ciment;
- Claustres inclinés en ciment ;
- Colonnes et poutres en béton armé ;
- Etalages.

8.5. Localisation du projet.

Le marché dont il est question dans ce projet sera érigé dans le village Kanswa à l'endroit où les habitants de plusieurs villages se réunissent pour vendre. La figure 3 reprend la carte qui localise l'emplacement où sera érigé ledit marché dans le village Kanswa.



Figure 3. Localisation de l'emplacement où sera érigé le marché dans le village Kanswa.

8.6. Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires directes de ce projet sont les communautés des villages impactés par le projet minier de EVERBRIGHT MINING SARL et de manière indirectes tout celui qui pourrait venir y vendre ou y acheter quelque chose.

8.7. Objectifs du projet.

Objectif général

- Promouvoir la distribution et la commercialisation des marchandises dans la chefferie Kiona Nzini et du secteur Moero.

Objectifs spécifiques

- Construire et équiper en mobiliers le marché ;
- Attirer les commerçants et autres consommateurs des vivres et produits finis ;
- Stimuler et augmenter sensiblement les revenus.

5.7. Résultats attendus.

- Un marché communautaire est construit ;
- Echanges commerciaux améliorés dans la chefferie Kiona-Nzini et du secteur Moero et ses environs ;

- Revenus des producteurs et vendeurs des produits vivriers et finis améliorés dans une bien meilleure mesure.

8.8. Activités pour atteindre les résultats

- Lancement des appels d'offre pour les entrepreneurs spécialisés en construction des ouvrages de ce type et les fournisseurs d'équipements de bureau.
 - Préparation ;
 - Publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'offre ;
 - Evaluation des offres, passation des marchés.
- Exécution des travaux de construction :
 - Etudes et travaux préparatoires ;
 - Terrassement et fondations ;
 - Travaux de gros œuvres ;
 - Travaux de finissage (intérieur et extérieur).
- Equipement des bureaux du marché en mobiliers ;
- Remise des ouvrages aux communautés locales.

8.9. Stratégie de mise en œuvre du projet

Les autorités locales et l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL sont les intervenants qui doivent travailler en parfaite complémentarité. Les premières devront mettre à la disposition du projet le terrain devant abriter l'ouvrage moyennant un acte de cession ou d'acquisition du dit terrain.

Une étude géotechnique et topographique est un préalable impératif avant toute amorce de travail de construction. Cette étude sera effectuée par l'entrepreneur qui sera sélectionné pour ce projet.

Le financement ainsi que la gestion du projet seront assurés par EVERBRIGHT MINING SARL. Cette dernière va appliquer la procédure normale qui est celle du lancement des appels d'offre suivi de la sélection dans la transparence d'une entreprise de construction et d'un fournisseur d'équipements. Les travaux de construction seront exécutés par l'entreprise qui aura gagné le marché conformément aux procédures de passation des marchés en République Démocratique du Congo. Elle réalisera les travaux en question en se conformant scrupuleusement aux plans et aux prescriptions techniques des ouvrages. Il en sera de même pour l'entreprise qui gagnera le marché d'équipement des bureaux du marché. A la fin des

travaux interviendra la remise de l'ouvrage à la communauté locale par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL.

8.10. Chronogramme d'exécution du projet.

Ce projet va du premier trimestre 2026 au dernier trimestre 2027. Le tableau 6 ci-dessous reprend le chronogramme d'actives relative à ce projet de construction d'un marché dans le village Kanswa du groupement du même nom.

Tableau 25. Chronogramme de construction d'un marché dans le village Kanswa de la Chefferie Kiona-Nzini

N°	Activités	2026				2027			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
1	Installation chantier								
2	Fondation								
3	Elévation des murs								
4	Couverture								
5	Portes et fenêtres								
6	Installation électrique								
7	Fausse sceptique								
8	Plomberie								
9	Finissage								
10	Equipement								
11	Livraison au CLD								

8.11. Mécanisme de suivi-évaluation

Le suivi-évaluation sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur du Territoire de Pweto et composé d'un délégué de EVERBRIGHT MINING SARL et de quatre représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur un certain nombre de volets, notamment le respect des procédures de passation des marchés, le respect des échéances, la conformité aux plans et aux prescriptions techniques des ouvrages, l'audit des dépenses effectuées. Le CLS devra élaborer les outils de suivi-évaluation. En temps opportun, il communiquera à EVERBRIGHT MINING SARL le calendrier de ses activités.

A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec EVERBRIGHT MINING SARL dans le but de corriger les éventuelles erreurs de gestion et d'exécution du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

8.12. Budget et devis du projet

Le budget estimé pour la matérialisation de ce projet est de 124 663 USD.

Nous disons : Cent vingt-quatre mille six cent soixante-trois dollars américains

Ci-après budget détaillée pour ce projet :

Tableau 26. Budget détaillé de la réalisation du de construction d'un marché

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	Unité	Qté	Prix U en USD	Prix total en USD
1	ETUDES HYDROGEOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE				3500
	Sous total 1				3500
2	TRAVAUX PRELIMINAIRES				
2.1	Installation du chantier	Fft	1	1301.5	1301.5
	Sous total 2				1301.5
3	FONDATION				
3.1	Béton de propreté dose à 150kg/m³	m³	6.66324	150	999.49
3.2	Maçonnerie de fondation en moellons	m³	26.4035	100	2640.35
3.3	Béton de fondation dosé à 350kg/m³	m³	2.70912	280	758.55
3.4	Chape sur fondation dosée à 350Kg/m³	m³	8.9898	280	2517.14
	Sous total 3				6915.53
4	ELEVATION				
4.2	Maçonnerie en blocs ciment	m²	422.5364	15	6338.04
4.3	Béton armé pour linteau et colonnes dosé à 350kg/m³	m³	25.453	350	8908.55
4.4	Béton armé pour étalage dosé à 250kg/m³	m³	17.904	350	6266.4

4.4	Maçonnerie de claustras	Pce	59.28524	1	59.29
	Sous total 4				21572.28
5	TOITURE				
5.1	Charpente	m³	13.09634	350	4583.719
5.2	Pannes en bois scié	m³	2.229288	350	780.2508
5.3	Couverture en tôles BAP 0,5	m²	735.276	18	13234.968
5.4	Plafonnage	m²	44.82	20	896.4
	Sous total 5				19495.34
6	REVETEMENT DES MURS				
6.1	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieur et extérieur	m²	645.0562	4	2580,2248
6.2	Revêtement murs en briques cuites	m²	172.391	7	1206,737
	Sous total 6				3787.00
7	REVETEMENT DES SOLS				
7.1	Sous pavement en béton B dosé à 250 kg/m³	m³	26.1465	150	3922.00
7.2	Béton du trottoir périphérique dosé à 250kg/m³	m³	14.102	150	2115.30
7.3	Faillance	m²	29.7638	24	714.33
7.4	Carreaux	m²	47.476	29	1376.80
	Sous total 7				8128.43
8	HUISSERIE (Bureau administratif + Toilettes)				
8.1	Portes et fenêtres métalliques vitrées et grillagées	Pce	9.96	220	2191.20
8.2	Portes en bois	Pce	6.64	175	1162.00
	Sous total 8				3353.20
9	ELECTRICITE				
9.1	Fourniture et Pose	Fft	1.66	350	581
	Sous total 9				581
10	SANITAIRE				
10.1	Fouille de fondation	m³	24,9	5	124,5
10.2	Fondation en moellons	m³	11,28	90	1015,2
10.3	Béton de sous pavement	m³	2,9634	150	444,51
10.4	Rampe d'entrée sur 2 toilettes	m³	1,494	280	418,32
10.5	Maçonnerie d'élévation	m²	164,235	15	2463,525
10.6	Béton fût, chape, colonnes, ceinture	m³	4,7562	300	1426,86

10.7	béton de propriété dosée à 150g/ m³	m³	2,19	150	328,5
10.8	Faïence ; H=2	m²	53	20	1060
10.9	Pavement	m²	83	20	1660
10.10	WC turc + urinoirs	Pce	18,26	90	1643,4
10.11	Lave mains	Pce	3,32	120	398,4
10.12	Plomberie + fosse sèche	Fft	0,66	7230	4771,8
	Sous total 10				15755.01
11	PEINTURE				
11.1	Latex sur les murs intérieurs et Email sur les murs extérieurs	m²	363,3708	3,5	1271,7978
11.2	Email sur structures métalliques	m²	13,1472	4,5	59,1624
11.3	Vernis sur portes en bois + Latte plafond	m²	36,66228	5,5	201,64254
	Sous total 11				1532.60
12	TRAVAUX D'AMENAGEMENT				
12.1	Parking	m²	200	8	1600.00
12.2	Assainissement (Poubelle)	Pce	3.32	150	498.00
12.3	Plantation de fleurs et des arbres	Pce	19.92	5	99.60
	Sous total 12				2197.60
13	EQUIPEMENT BUREAU ADMINISTRATIF				
13.1	Chaise de bureau	Pce	6	50	300.00
13.2	Tables de bureau	Pce	3	180	540.60
13.3	Armoire de bureau	Pce	3	200	600.00
13.4	Bacs poubelle	pce	20	90	1800
	Sous total 13				3240.00
14	CLOTURE				
14.1	Fouille de fondation	m³	62,92	3	188,76
14.2	Fondation en moellons	m³	19,96	90	1796,40
14.3	Béton de propreté dosée à 150 Kg/m³	m³	4,49	150	673,50
14.4	Maçonnerie en blocs ciment	m²	321,41	10	3214,10
14.5	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieur	m²	296,35	4	1185,40
14.6	Crépissage au mortier de ciment à extérieur	m²	321,41	7	2249,87

14.7	Fabrication et installation barrière		1	1000	1000,00
	SOUS TOTAL 14				10308,03
15	OUVRAGE CONNEXES				
15.1	Forage				11000
	SOUS TOTAL 15				11 000
16	MAIN D'OEUVRE				12 000
	TOTAL GENERAL				124 663

Décembre 2022

PHASE DU PROJET
AVANT PROJET SOMMAIRE

Maitre d'ouvrage
Everbright Mining SARL

Maitre d'œuvre
Ar. Elvis MONGANE

CONSTRUCTION D'UN MARCHE

SURFACES DES PIÈCES PAR ÉTAGE

Étages	Pièces	m2 sols
Rez-de-chaussée	BUREAU	7,97
	DEPOT	58,87
	ESPACE DE VENTE	476,54
	HALL	10,75
	SAN. FEM.	11,06
	SAN. HOM.	11,06
	SAS	5,28
	SECURITE	7,97

589,50 m²

NE-009 SURFACES DES PIÈCES PAR ÉTAGE 1:1

SURFACES DES PIÈCES PAR CATEGORIES

Catégorie de zone	pièces	m2 sols
Bureaux	BUREAU	7,97
	SECURITE	7,97
Distribution commune		15,94 m ²
	HALL	10,75
	SAS	5,28
		16,03 m ²
Jour		476,54
		476,54 m ²

NS-001

LEGENDE DES ZONES 1:1

LEGENDE DES ZONES

Bureaux	15,94
Distribution commune	16,03
Jour	476,54
Pièce d'eau	22,12
Rangements	58,87

589,50 m²

NE-010

SURFACES DES PIÈCES PAR CATEGORIE 1:1

589,50 m²

01

AVANT PROJET
SOMMAIRE

Date 04.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
MARCHE

Nous réalisons, R2 Congo

Nous réalisons, R2 Congo

Everbright Mining SARL

Destinataire concepteur :

Ar. Elia MONGANE

Nord



Échelle

1:1

ETUDE ET RATIO DES
SURFACES PAR
ÉTAGE

01.1

Date 04.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
MARCHÉ

Haut Patinage, RD Congo

Maître d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur

Ar. Elvis MONCANE

Échelle

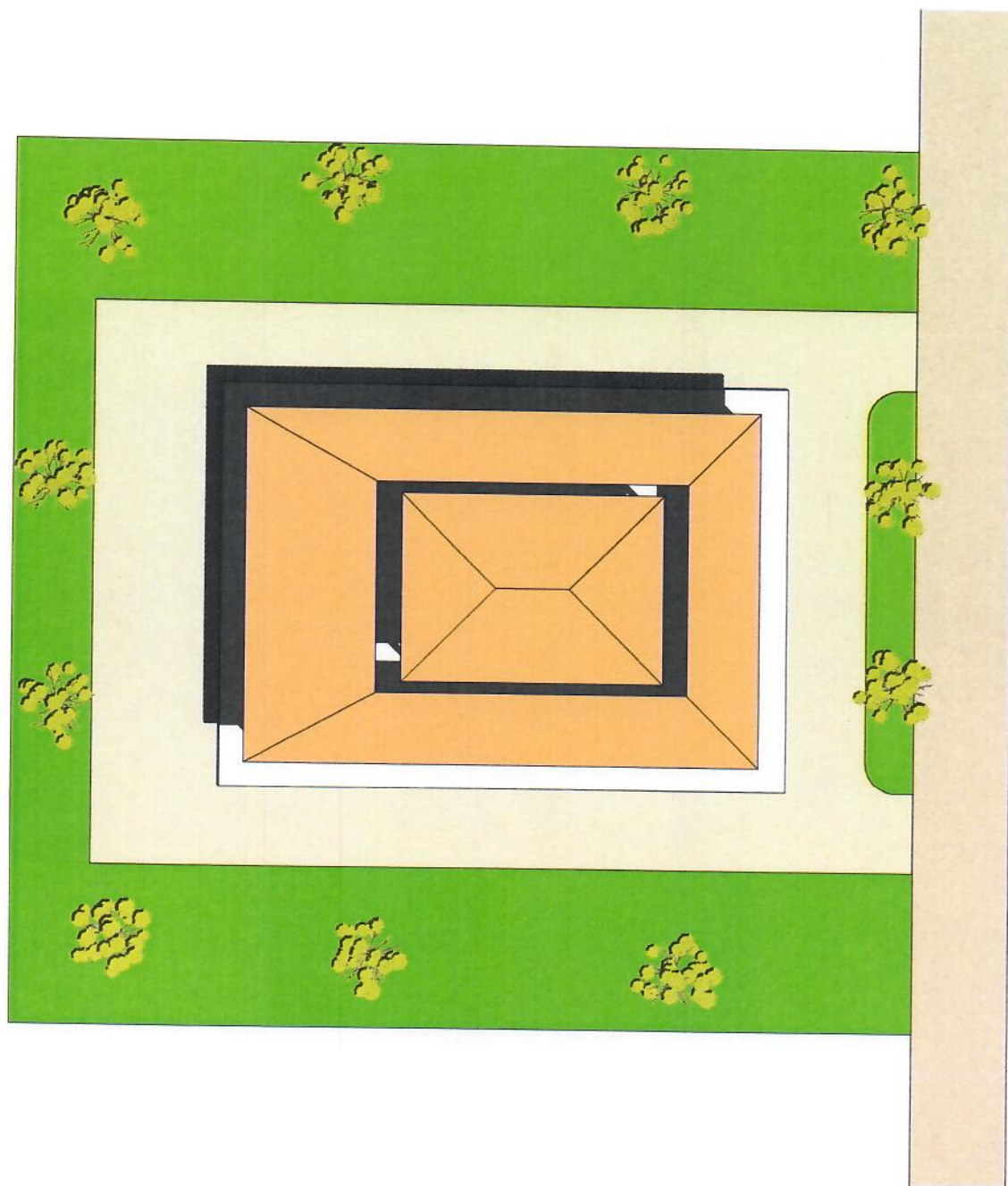


Échelle

1:400

PLAN MASSE

01.2



Plan masse
1:400

PM - 01

Date: 04.12.2023

CONSTRUCTION D'UN
MARCHÉ

Haut Katanga RD Congo

Maître d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Designateur-concepteur:

Ar. Elvis MONGANE

Nord

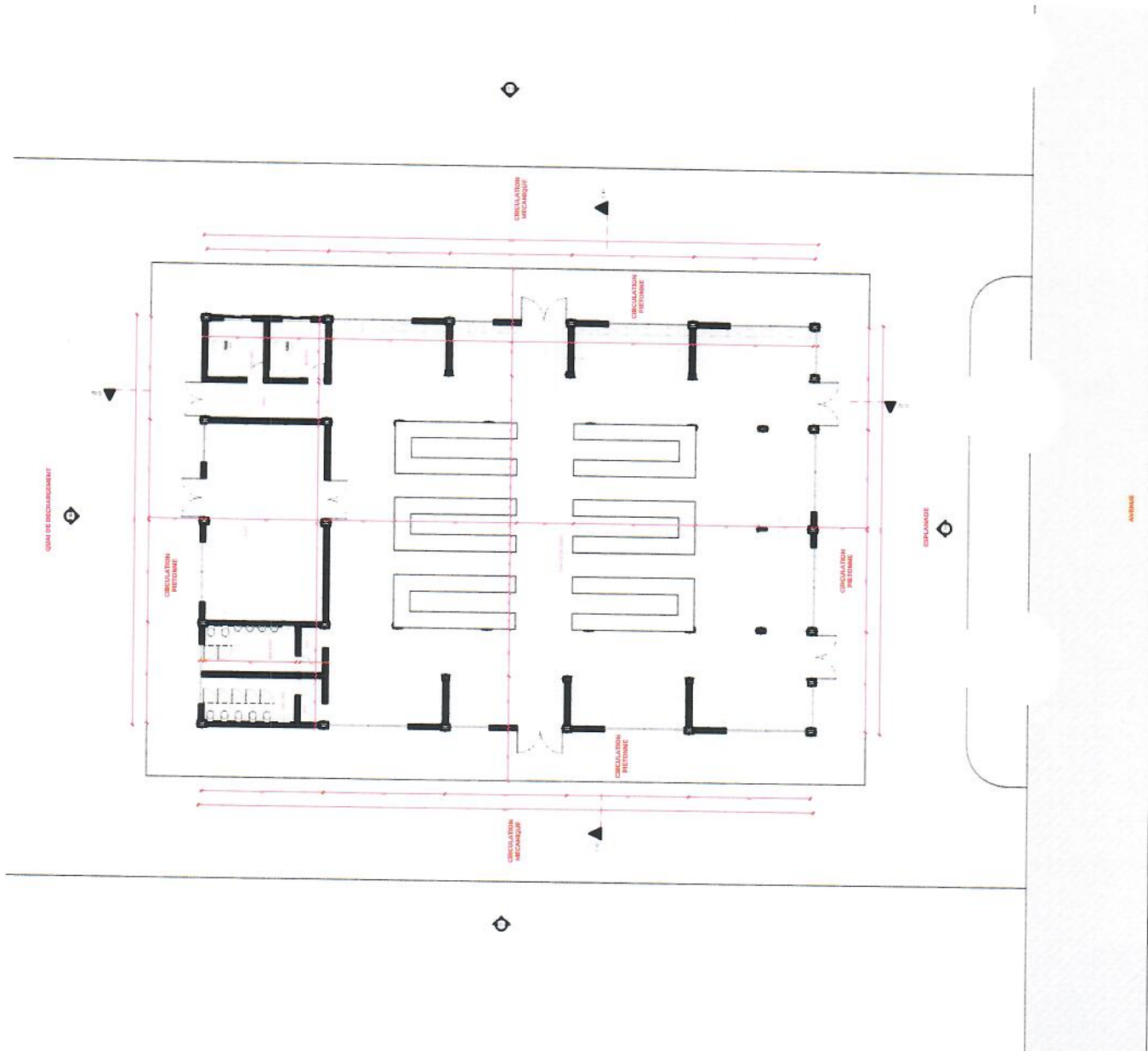


Echelle:

1:300

PLAN D'ENSEMBLE

01.3



Date: 04.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
MARCHÉ

Nuit Katanga, RD Congo

Nature d'ouvrage:

Everbright Mining SARL

Designateur-concepteur:

Ar. EMBE MONGANE

Nord

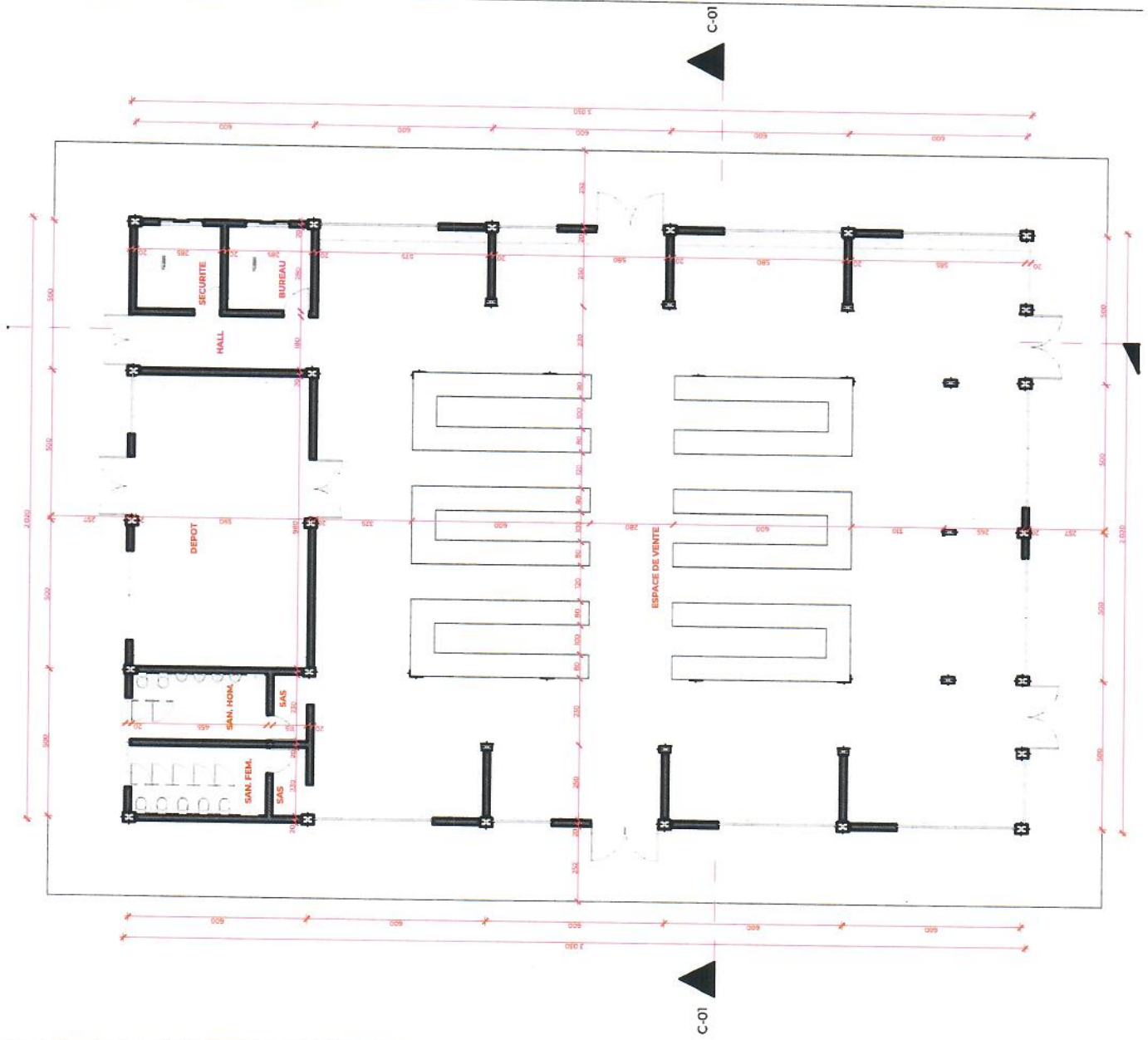


Echelle:

1:200

VUE EN PLAN
MARCHÉ

01.4



Date: 04.12.2023

CONSTRUCTION D'UN
MARCHÉ

Haut Patelage, St-Denis

Maître d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Designer/Architecte

Ar. Elvis MONCANE

Nord

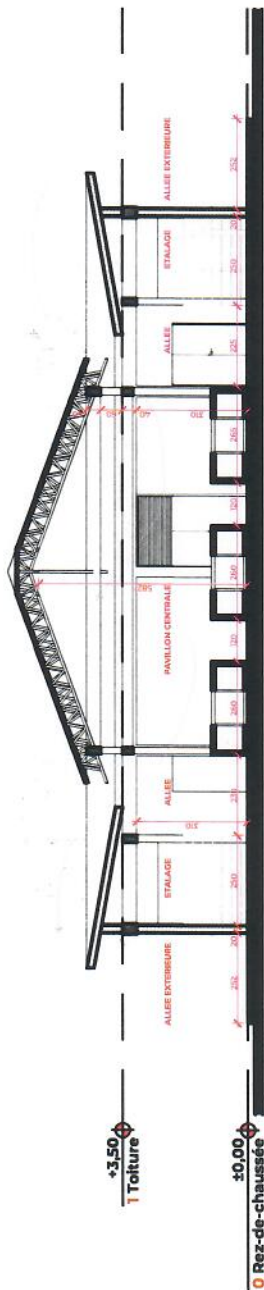


Echelle

1:200

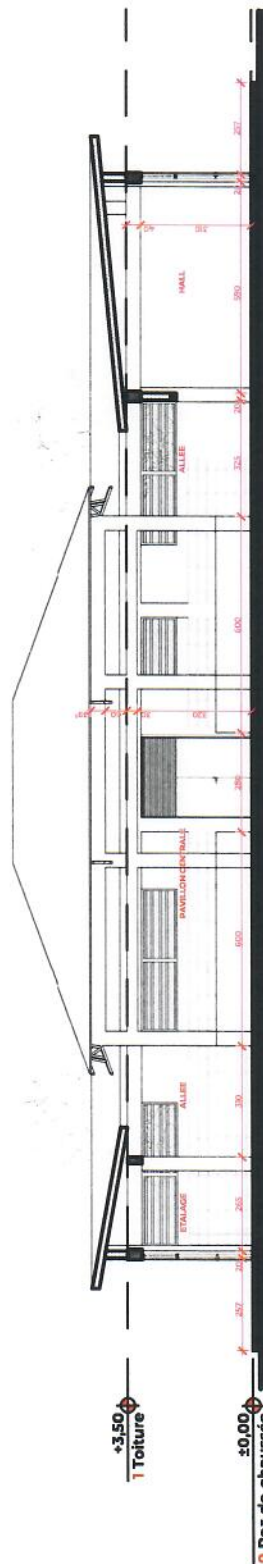
COUPES LONG. ET
TRANS.

01.5



Coupe
1:200

C-01



Coupe
1:200

C-02

Date: 04.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
MARCHE

Heur Katchin, RD Congo

Maître d'ouvrage:

Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur:

Ar. Elvis MONGANE

Nord



Echelle:

1:200

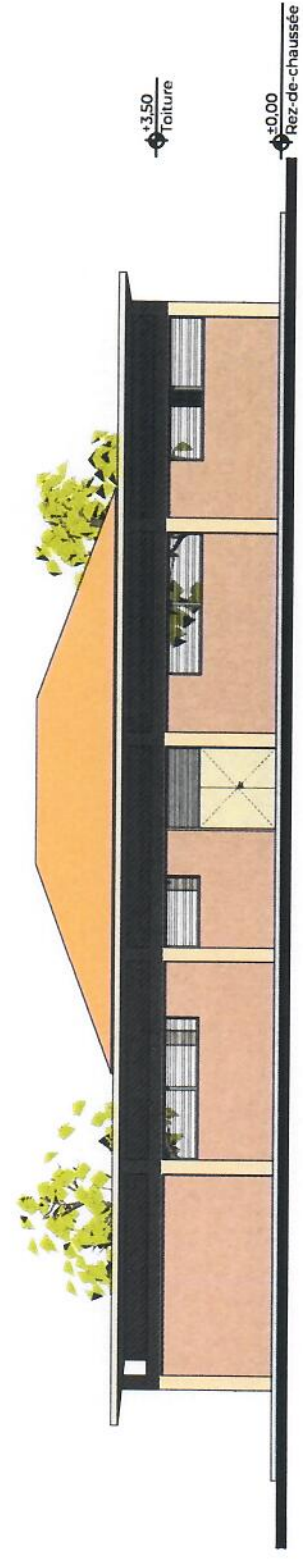
FACADE PRINCIPALE
ET L DROITE

01.6



Façade Sud
1:200

F-04



Façade Ouest
1:200

F-03

Date

04.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
MARCHE

Heur Katsiriga, B23 Congo

Maitre d'ouvrage :

Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur :

Ar. ELVIS MONGANE

Nord

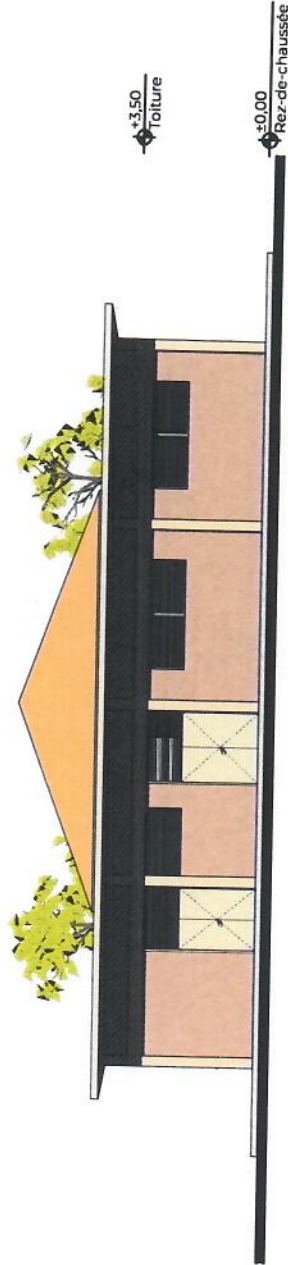


Echelle :

1:200

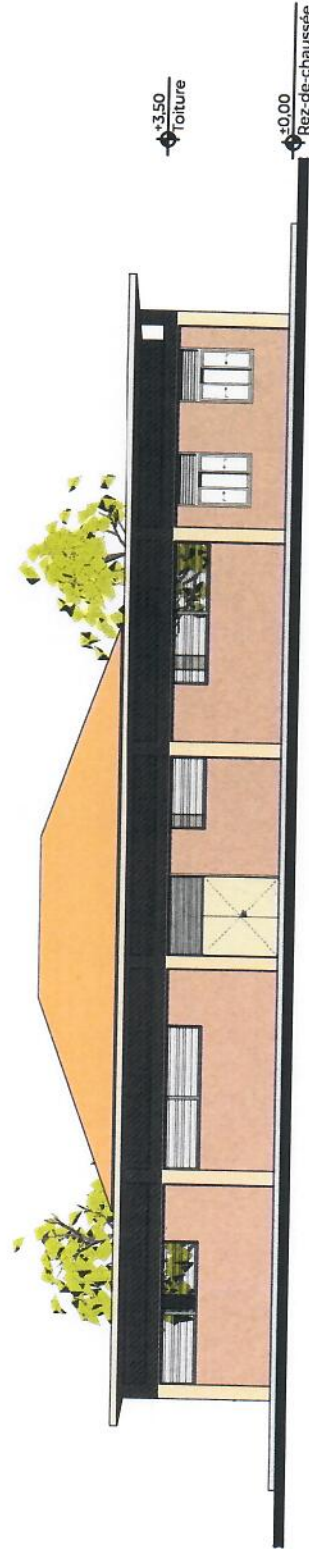
FACADE
POSTERIEURE ET L.
GAUCHE

01.7



Façade Nord
1:200

F-02
-



Façade Est
1:200

F-01
-



01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date 04.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
MARCHÉ

Nous Katanga, RD Congo

Maître d'ouvrage :

Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur :

At. EMIS MONCANE

Nord

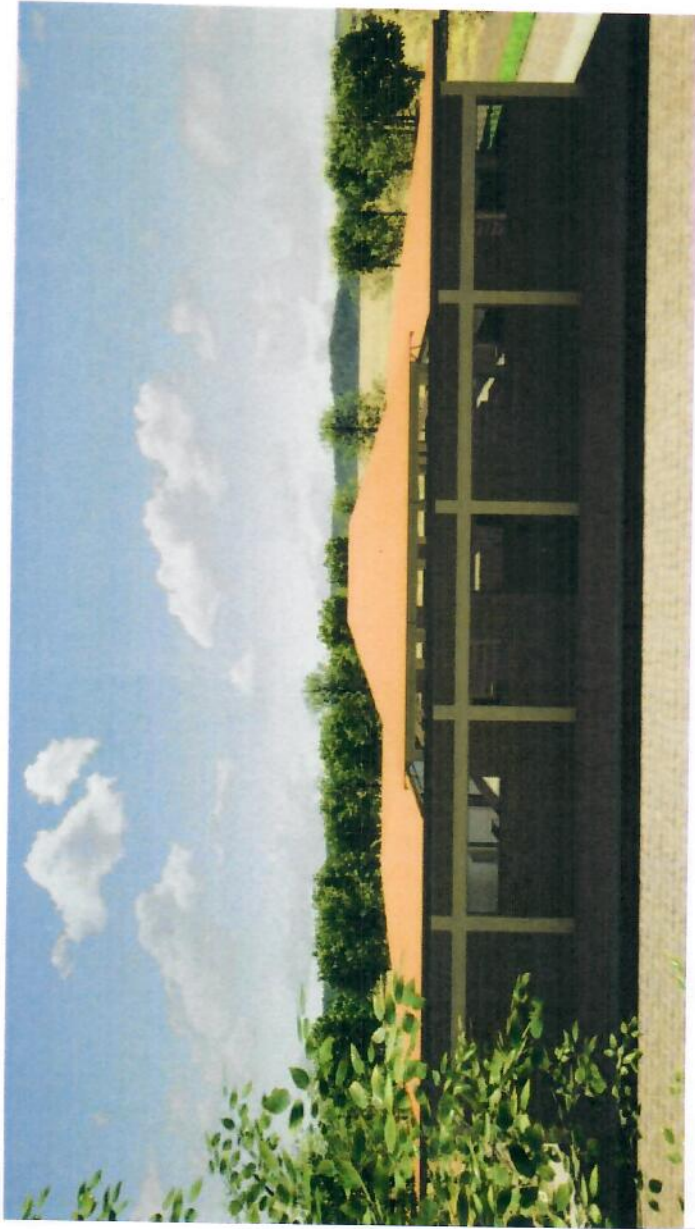


Echelle

PERSPECTIVES

01.8





01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

04.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
MARCHE

Maître d'ouvrage

Haut Potanga RD Congo

Maître d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur

At. Elvis MONGANE

Nord



Echelle

PERSPECTIVES

01.9





01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

04.12.2022

CONSTRUCTION D'UN MARCHE

Haut Katanga RD Congo

Maître d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Désinateur-concepteur :

Ar. Elvis MONGANE

Nord



Echelle :

PERSPECTIVES

01.10





01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

04.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
MARCHÉ

Néant Katanga, RD Congo

Nature d'ouvrage :

Everbright Mining SARL

Dessinateur concepteur :

Ar. EMISS MONGANE

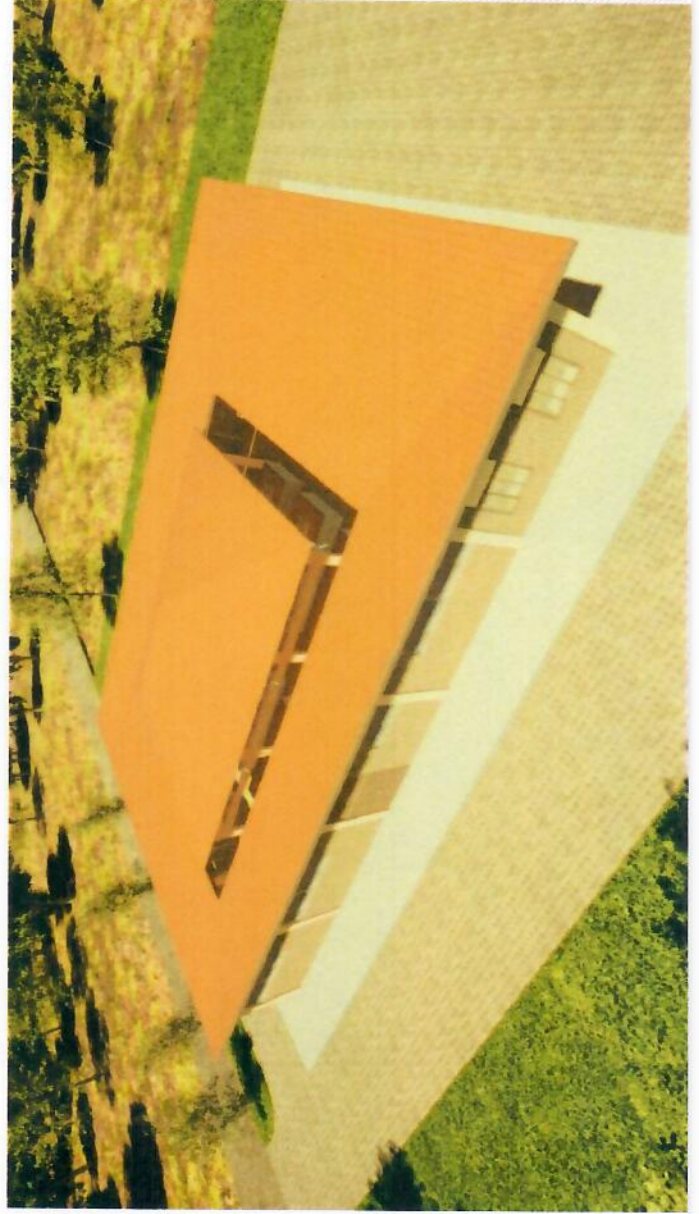
Niveau



Echelle

PERSPECTIVES

01.11





01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date 04.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
MARCHE

Rue d'Alsace, 62 Congo

Maitre d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Désignateur-concepteur

Ar. Elvis MONCANE

Nord



Echelle:

PERSPECTIVES

01.12



Projet 9. Construction et équipement de trois postes de santé dans la chefferie Kyna-Nzini et le secteur Moero

9.1. Titre du projet :

Construction et équipement de trois postes de santé dans la chefferie Kyna-Nzini et le secteur Moero

9.2. Secteur d'intervention :

Santé et infrastructure

9.3. Contexte et Justification

La République Démocratique du Congo (RDC) a consacré, dans sa constitution (article 47), la santé comme faisant partie des droits fondamentaux du citoyen congolais quel que soit son rang social, sa religion, etc. La Politique Nationale de la Santé, met l'accent sur les soins de santé primaires (SSP) avec l'unité opérationnelle de mise en œuvre étant la Zone de Santé, qui organise les structures chargées de dispenser des soins de santé globaux, continus et intégrés. Concrètement, cela passe par une action gouvernementale dont la mission est de contribuer à l'amélioration de l'état de santé de l'ensemble de la population congolaise en organisant des services sanitaires de qualité et équitables pour la restauration de la santé des personnes et la promotion du meilleur statut sanitaire possible dans toutes les communautés aussi bien urbaines que rurales.

En RDC, le système de santé est organisé d'une façon structurée en zone de santé, hôpital général de référence et centre de santé. Dans les situations où les écarts entre les centres de santé sont grands, l'implantation des postes de santé devient un impératif pour assurer les soins de première nécessité surtout dans les milieux ruraux où l'état du réseau routier reste un des sujets préoccupants. Néanmoins, avec la réforme dans le domaine de santé, il s'est observé une augmentation des zones de santé qui a résulté en une modification radicale de cartographie des zones de santé, causant une série de problèmes notamment : (i) l'accroissement des besoins en ressources humaines et en infrastructures médicales (Hôpitaux Généraux de Référence et Bureaux Centraux de ZS, Centres de Santé et postes de santé); (ii) une baisse de la fonctionnalité des Zones issues du nouveau découpage; (iii) l'inadéquation entre la demande des services de santé de qualité et la multiplication des zones de santé non viables, etc. Dans les milieux ruraux congolais, les

besoins en postes de santé de secours devient de plus en plus croissant au regard de l'inaccessibilité aux centres de santé par les communautés suite au délabrement prononcé des infrastructures routières devenu presque une situation normale dans le pays. Cela reste aussi vrai pour les milieux ruraux de la province du Haut-Katanga malgré l'occurrence des activités minières.

Le territoire de Pweto n'est pas en reste face à cette situation alarmante où plusieurs villages de la chefferie Kyona-Nzini et du secteur Moero sont enclavés. Le poste de santé assure la proximité entre la population et les structures de santé dans la mesure où il constitue un point de secours. Ainsi, le besoin de construire ces structures médicales publiques devient une opportunité afin d'offrir à la population les soins de santé à moindre coût.

Ainsi, dans le cadre des négociations et d'élaboration du Cahier des charges des responsabilités sociétales de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL, le besoin de construire trois postes de santé dans les villages Musenge, Kabusanzye et Katendeji_1 a fait l'unanimité au sein de la communauté impactée par les activités minières de l'entreprise précitée.

C'est dans cette optique qu'il convient de mentionner que la présence de la société EVERBRIGHT MINING SARL dans la zone constitue une opportunité pour un accès aux soins de santé équitable pour tous tel que prôné par le gouvernement central. Ce projet permettra de renforcer le taux de fréquentation des structures sanitaires et réduire le taux de mortalité observé dans la communauté.

9.4. Brève description du projet

Ce projet consiste en la construction de trois postes de santé à Musenge et Kabusanzye (chefferie de Kyona-Nzini), et à Katendeji_1 (secteur de Moero). Pour chacun de ces trois villages, il s'agit de la construction d'un bâtiment composé d'une salle de consultation, d'une salle d'observation hommes, d'une salle d'observation femmes, d'une maternité, d'une pharmacie et des sanitaires (hommes et femmes). Par ailleurs, toutes les pièces seront équipées. En ce qui concerne l'aménagement du paysage, le projet entend conserver le maximum des arbres trouvés sur le site en vue de conserver un environnement naturel.

9.5. Localisation du projet

Comme susmentionné, ces trois bâtiments seront construits à Musenge et Kabusanzye (chefferie de Kyona-Nzini), et à Katendeji_1 (secteur de Moero). La figure xx montre les localisations des sites de construction de ces trois postes de santé.

9.6. Objectif du projet

Ce projet initié dans le cadre du cahier des charges des responsabilités sociétales de l'entreprise Ever Bright Mining Sarl, poursuit l'objectif principal d'améliorer durablement l'accès aux soins de santé des populations de la chefferie Kyona-Nzini et du secteur Moero dans le territoire de Pweto par la construction et l'équipement de trois postes de santé dans le standard requis par l'OMS.

D'une manière spécifique, ce projet entend :

- Améliorer l'accès aux soins de santé primaire de la communauté de la chefferie Kyona-Nzini et du secteur Moero impactée par les activités minières de l'entreprise Ever Bright Mining Sarl ;

- Réduire le recours de la communauté locale aux pratiques de santé (médecine traditionnelle, automédication, etc.) ;

Assurer à la population la proximité avec une structure médicale ;

- Offrir à la communauté locale les de santé à moindre coût ;

- Réduire sensiblement le taux de mortalité.

9.7. Bénéficiaires

Ce projet initié par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL a pour bénéficiaires directes, toute la communauté impactée par ses activités minières dans la chefferie Kyona-Nzini et le secteur Moero (Dikulushi, Lumekete, Musenge, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Kanswa, Katendeji 1 et Katendeji 2). Les bénéficiaires indirects du projet constituent toute la communauté de la chefferie Kyona-Nzini et du secteur Moero, y compris leurs environs et toute autre personne qui y sera éventuellement soignée.

9.8. Résultats attendus :

Plusieurs résultats sont envisagés dans ce programme. Néanmoins ceux attendus au terme du projet sont les suivants :

- Trois bâtiments constituant un poste de santé chacun sont construits dans le standard de l'OMS dont deux à Musenge et Kabusanzye (chefferie de Kyona-Nzini), et un autre à Katendeji_1 (secteur de Moero) ;

- Les trois bâtiments construits sont équipés en matériels et équipements de base ;
- Les trois terrains constituant l'espace de santé sont aménagés et clôturés ;
- Un accès aux soins de santé est assuré à la population et à moindre coût.

9.8.1. Activités pour atteindre les résultats :

- L'obtention du terrain par la communauté ou l'autorité locale ;
- Lancement de l'appel d'offre publique ;
- Sélection du maître d'œuvre ;
- Démarrage de la construction ;
- Equipement du poste de santé
- Remise de clé au médecin chef de zone.

9.8.2. Indicateurs des résultats :

- ✓ 2 postes de santé construit à Musenge et Kabusanzye (chefferie de Kyona-Nzini)
- ✓ 1 postes de santé construit à Katendeji_1 (secteur de Moero)
- ✓ 3 lits d'observation installés dans chaque poste de santé ;
- ✓ une maternité et une pharmacie respectivement équipée et fournie en médicaments.

9.9. Stratégie de mise en œuvre

Au point de vue, opérationnel, le présent projet sera exécuté en respectant les règles de passation de marché requises par les lois du pays. Ainsi, un entrepreneur sera recruté par appel d'offre publié selon les règles. Néanmoins, une attention particulière sera accordée aux entrepreneurs locaux s'ils existent. Par ailleurs, tous les travaux attachés à la main d'œuvre ou toute autre tâche dont une expertise particulière n'est pas requise, seront directement soumis à la disposition de la population locale dans le strict respect des lois du pays.

Conformément à la loi, le projet sera entièrement financé par EVERBRIGHT MINING SARL. Il revient au chef de Chefferie Kyona-Nzini et le Chef de Secteur Moero de procéder en ce qui les concerne, à la cession des terrains qui porteront le projet. Ainsi, ils sont tenus de le faire à travers les actes de cession irrévocables indiquant les mesures de terrain et leurs localisations tout en signifiant que ce sont des terrains à intérêt communautaire. Le maître d'œuvre choisi a l'obligation de remplir toutes les conditions requises pour une entreprise de construction. Les études topographiques et géotechniques seront à charges de l'entrepreneur au titre de son

contrat. EVERBRIGHT MINING en sa qualité du titulaire du droit minier, est répondant vis-à-vis de l'entrepreneur. A ce titre ils sont les deux parties prenantes sur le plan contractuel. EVERBRIGHT MINING recevra l'ouvrage de l'entrepreneur et à son tour, il le remettra au Médecin chef de zone en présence de l'autorité locale.

9.10. Mécanisme de suivi-évaluation

En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation est la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par l'Administrateur de Territoire de Pweto. Ce comité sera composé d'un délégué de l'entreprise Ever Bright Mining Sarl et de quatre représentants désignés des communautés locales. Les représentants de l'ACE, de la DPEM et du FNPSS en tant que services de l'Etat effectueront à un second niveau un contrôle susceptible des sanctions à l'endroit de l'entreprise en cas de constat des manquements graves. Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et la procédure de passation de marché public. La session sera convoquée tous les six mois sur demande de l'Administrateur de territoire de Pweto. Chaque étape sera sanctionnée par un rapport établi par le CLS. Un audit de financement des projets sera fait pour déceler les écarts de financement.

Toutefois, le CLS se devra d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques préalablement recommandées et définies pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL, dès lors, ce rapport sera opposable à toutes les parties impliquées dans le processus. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

9.11. Durée et chronogramme des activités

Ce projet a une durée de mise en œuvre de deux ans. Le programme détaillé est présenté dans le tableau 27 ci-après :

Tableau 27. Chronogramme détaillé des activités pour le projet de construction du poste de santé

Activités	2025				2026			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Construction de trois bâtiments								
Installation chantier								
Fondation								
Elévation des murs								
Couverture								
Portes et fenêtres								
Installation électrique								
Fausse sceptique								
Plomberie								
Finissage								
Equipement								

6.12. Budget du projet

Tableau 28. Synthèse du budget de réalisation du projet de construction de deux écoles dans la chefferie de Kyona-Nzini.

Item	Désignation	Montant (USD)
1	Poste de santé Village Katendeji 1	48 235
2	Poste de santé Village Musenge	48 235
	Poste de santé Village Kabusanzye	48 235
TOTAL GENERAL		144 705

Le budget total du projet est estimé à **144 705 USD**.

Nous disons : Cent quarante-quatre mille sept cent cinq dollars américains

Le budget détaillés relatif à la construction de trois bâtiments et leurs équipements, ainsi que leurs plans sont repris ci-dessous:

Tableau 29 : Devis estimatif et quantitatif détaillé

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	PU	PT (USD)
1	Installation du chantier	FF	1	500	500
2	Etudes géo-techniques				1500
	Sous total 1				2000
II	FONDATION				
2	Fouille de fondation	m3	17	5	85
3	Béton de propriété dosée à 150g/m3	m3	2,05	150	307,5
4	Maçonnerie de fondation en moellons	m3	12	130	1560
5	Chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m3	m3	2,9	280	812
	Sous total 2				2764,5
III	ELEVATION				
6	Maçonnerie en briques cuites	m²	86,9	14	1216,6
7	Béton armé pour linteau et colonnes 350Kg/m3	m3	5,2	280	1456
8	Béton de trottoir périphérique	m3	2,1	150	315
	Sous total 3				2987,6
IV	TOITURE				
9	Charpente en bois scié 5x15 y compris protection	m³	3	250	750
10	Pannes en bois scié 4x11	m³	0,9	250	225
11	Couverture en tôles ondulée galvanisée BG28	m²	150	12	1800
	Sous total 4				2 775
V	REVETEMENT DES MURS				
12	Crepissage I & E mortier de ciment	m3	96,56	7	675,92
13	Crepissage au mortier de ciment à l'exterieur	m3	95,44	7	668,08
	Sous total 5				1344
VI	REVETEMENT DES SOLS				
14	Sous pavement	m3	5,74	150	861
15	Faïence	m2	20	12	240
16	Carrelage	m2	100	15	1500
	Sous total 6				2601

VII	PLAFOND				
17	Plafond en feuille unalite y compris gîtage en chevron 7x7	m2	110	10	2200
	Sous total 7				2200
VIII	HUISSERIE				
18	Portes métalliques vitrées 1,50x2,10	pce	2	150	300
19	porte intérieur en bois	pce	6	150	900
20	Fenêtres métalliques semi vitrées 1.50x1.10m	pce	6	150	900
	Sous total 8				2100
IX	PEINTURE				
21	Latex sur les murs I & E	m2	220	3,5	770
22	Email sur structures métalliques et murs intérieurs, H=2,10	m2	20	4,5	90
	Sous total 9				860
X	SANITAIRE				
23	Tuyauterie d'évacuation et alimentation	ff		180	180
24	WC TURC	pce	1	30	30
25	Lave main	pce	1	70	70
26	Fosse septique	pce	1	1500	1500
27	porte papier hygiénique	pce	1	8	8
	Sous total 10				1788
XI	CLOTURE				
28	Fouille de fondation	m³	25,3024	5	126,512
29	Fondation en moellons	m³	11,5712	50	578,56
30	Chape et fûts de fondation en BA	m³	3,5128	280	983,584
31	Béton de propreté dosée à 150 Kg/m³	m³	3,2328	150	484,92
32	Maçonnerie en blocs ciment	m²	171,4152	15	2571,228
35	Fabrication et installation barrière		1	1000	1000
	Sous total 11				5744,804
XII	AUTRES OUVRAGES				
37	Forage d'un puit + équipements connexes (citernes, tuyauterie, etc.)	fft			8000
38	Bacs poubelles (150 litres)	Pce	6	120	720

	Sous total 12				8720
XIII	EQUIPEMENT POUR HOTIPAL				
39	Lit d'hospitalisation	pce	3	150	450
40	Matelas	pce	3	70	210
41	Draps de lit	pce	10	20	200
42	Plateau de soins	pce	2	20	40
43	Table de bureau	pce	2	100	200
44	Microscope binoculaire	pce	1	500	500
45	Lit d'examen	pce	1	350	350
46	Lit d'accouchement	pce	1	350	350
47	Autoclave	pce	1	900	900
48	Balance avec toise	pce	1	250	250
49	Boite laparotomie	pce	1	600	600
51	Table de mayo inox	pce	1	300	300
52	cout médicaments et autre équipements	FF			4000
	Sous total 13				8350
	main d'œuvre				4 000
	TOTAL GENERAL				48 235

Décembre 2022

PHASE DU PROJET

AVANT PROJET SOMMAIRE

Maitre d'ouvrage

Everbright Mining SARL.

Maitre d'œuvre

Ar. Elvis MONGANE

CONSTRUCTION D'UN POSTE DE SANTE

SURFACES DES PIÈCES PAR ÉTAGE

Étages	Pièces	m2 sols
Rez-de-chaussée	HALL DE RECEPTION	16,83
	INFIRMERIE	8,76
	PERRON	8,61
	PHARMACIE	8,76
	SALLE D'OBSERVATION ...	7,07
	SALLE D'OBSERVATION ...	6,41
	SANITAIRE	4,32
	SAS	1,69
	STOCKAGE	3,73
		66,18 m²

NE-009 SURFACES DES PIÈCES PAR ÉTAGE 1:1

SURFACES DES PIÈCES PAR CATEGORIES

Catégorie de zone	Pièces	m2 sols
Bureaux	INFIRMERIE	8,76
	PHARMACIE	8,76
	SALLE D'OBSERVATION FEM.	7,07
	SALLE D'OBSERVATION HOM.	6,41
		31,00 m²
Distribution commune		
SAS		1,69
		1,69 m²

Extérieurs

PERRON

8,61

Jour

HALL DE RECEPTION

16,83

16,83 m²

Pièce d'eau

SANITAIRE

4,32

4,32 m²

Rangements

STOCKAGE

3,73

3,73 m²

66,18 m²

NE-010

SURFACES DES PIÈCES PAR CATEGORIE 1:1

LEGENDE DES ZONES

Bureaux	31,00
Distribution commune	1,69
Extérieurs	8,61
Jour	16,83
Pièce d'eau	4,32
Rangements	3,73
	66,18 m²

NS-001 LEGENDE DES ZONES 1:1

01

AVANT PROJET
SOMMAIRE

Date

18.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
POSTE DE SANTE

Haut : Zolanga, RD Congo

Bâtiment à deux étages

Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur

Ar. EMB MONGANE

Échelle



Échelle

1:1

ETUDE ET RATIO DES
SURFACES PAR
ÉTAGE

01.1

Date

15.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
POSTE DE SANTE

Néel Katsanga, RD Congo

Maître d'ouvrage :

Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur :

Ar. Elvis MONGANE

Nord



Echelle

1:200

PLAN MASSE

01.2



Date: 18.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
POSTE DE SANTE

Haut Patridge, 60 Dorset

Maître d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Destinataire-concepteur

Ar. Elvis MONGANE

Nord

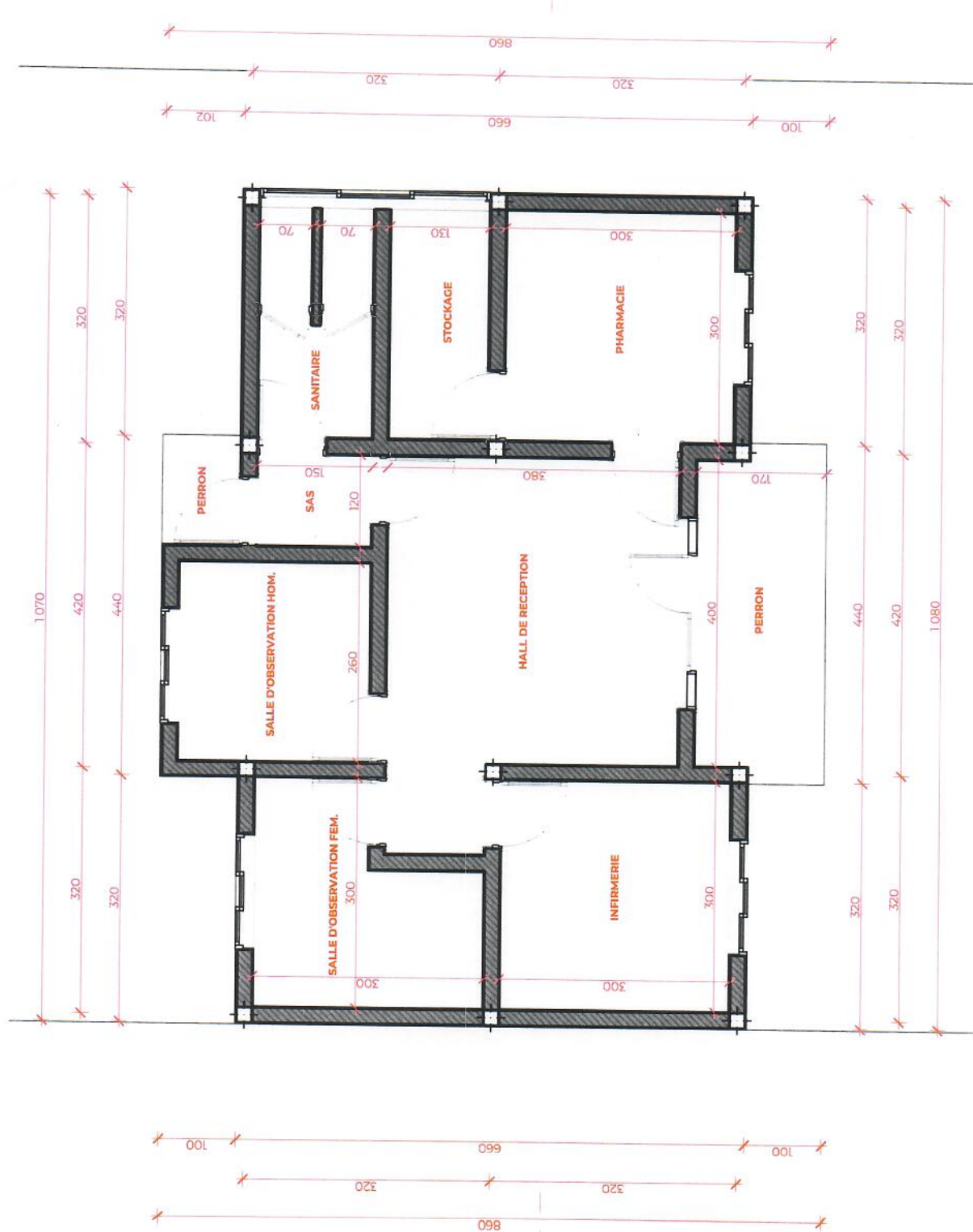


Echelle:

1:75

VUE EN PLAN COTEE

01.3



Date : 15.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
POSTE DE SANTE

Nour Mounir, RD Congo

Maître d'ouvrage :

Everbright Mining SARL

Dessinateur - concepteur :

Ar. Elvis MONGANE

Nord

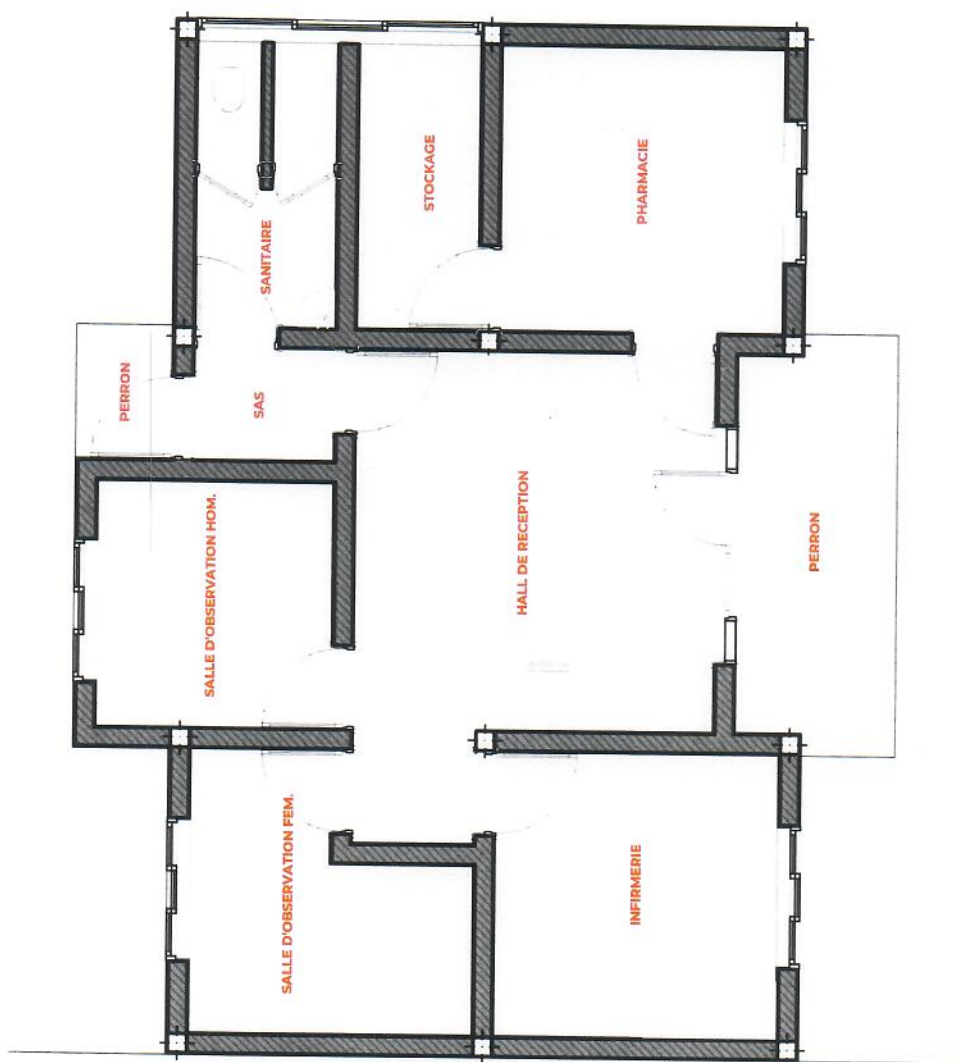


Echelle :

1/75

VUE EN PLAN
AMENAGEE

01.4



Rez-de-chaussée
1:75

0.

Date

18.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
POSTE DE SANTE

Maître d'ouvrage

Haut Potanga, RD Congo

Everbright Mining SARL

Destinataire-concepteur

Ar. Elvis MONGANE

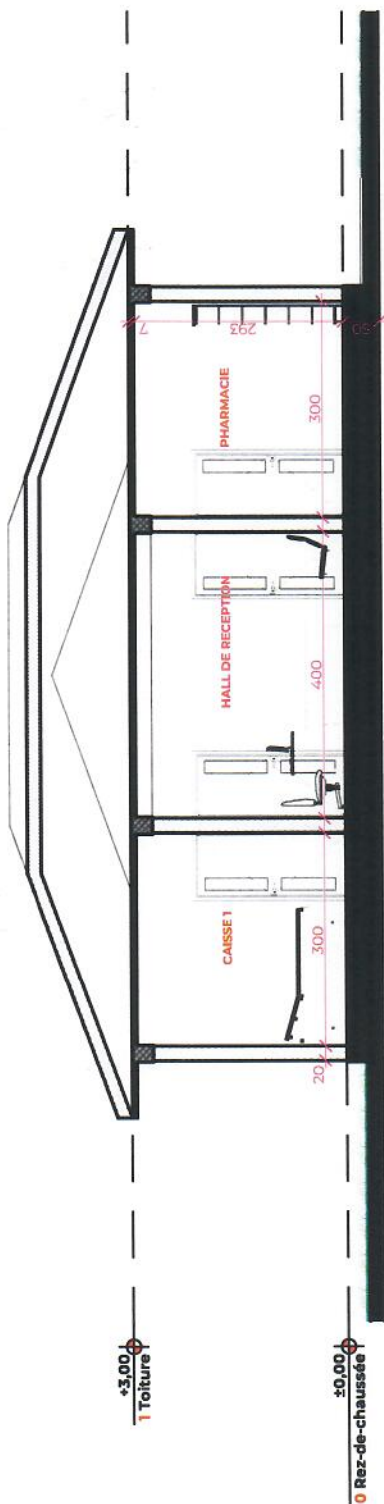
Nord



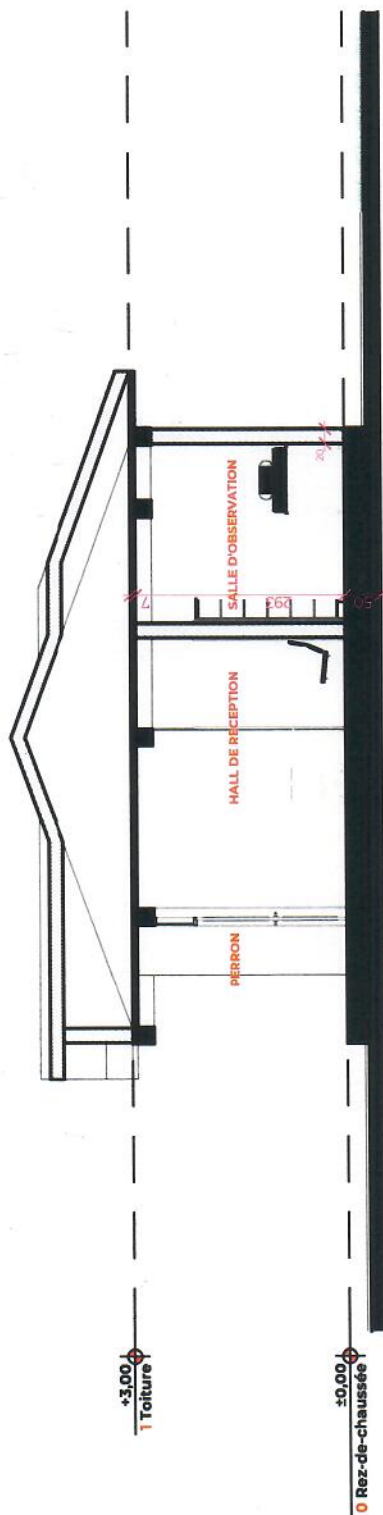
Echelle

1:100

COUPES LONG, ET
TRANS.



C-01



C-02

Date

15.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
POSTE DE SANTE

Near Kérougan, RD Carque

Maitre d'ouvrage :

Everbright Mining SARL

Dessinateur - concepteur :

Ar. Elvis MONGANE

Nora



Echelle :

1:100

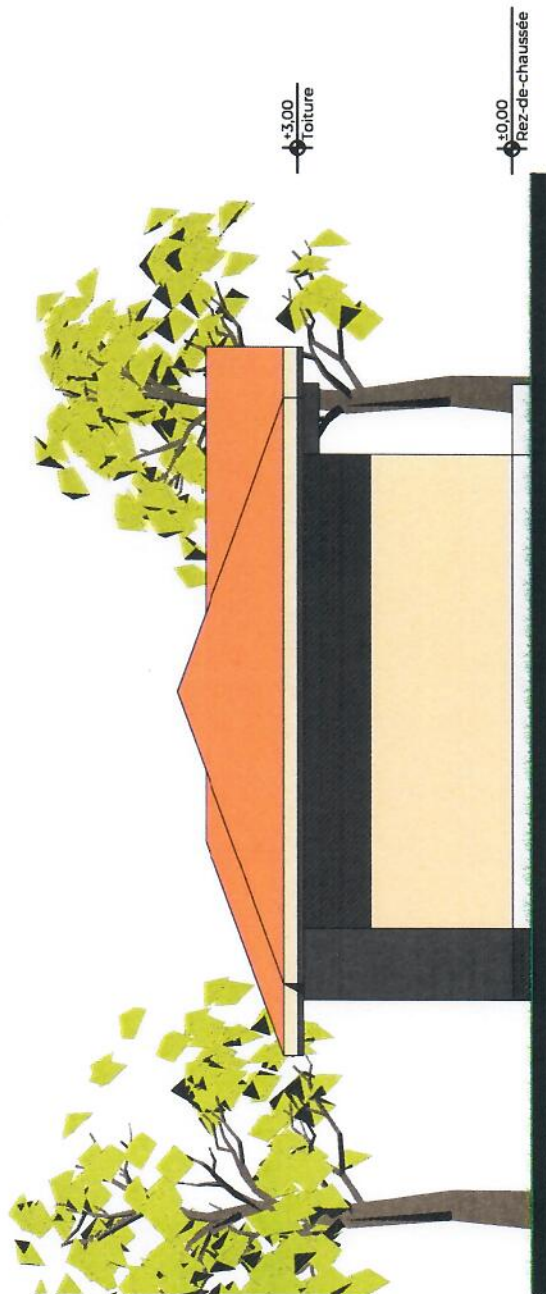
FACADE PRINCIPALE
ET LATERALE DROITE

01.6



F-04
-

Façade Sud
1:100



F-03
-

Façade Ouest
1:100

01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

18.12.2023

CONSTRUCTION D'UN
POSTE DE SANTE

Projet Patenga, RD Congo

Maître d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur

Ar. ENIS MONGANE

Nord

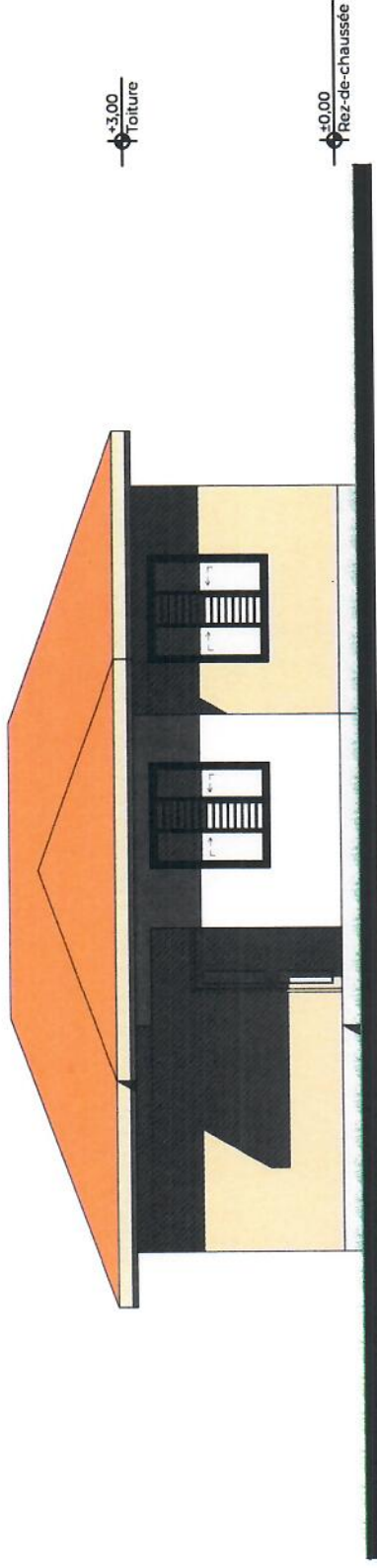


Echelle

1:100

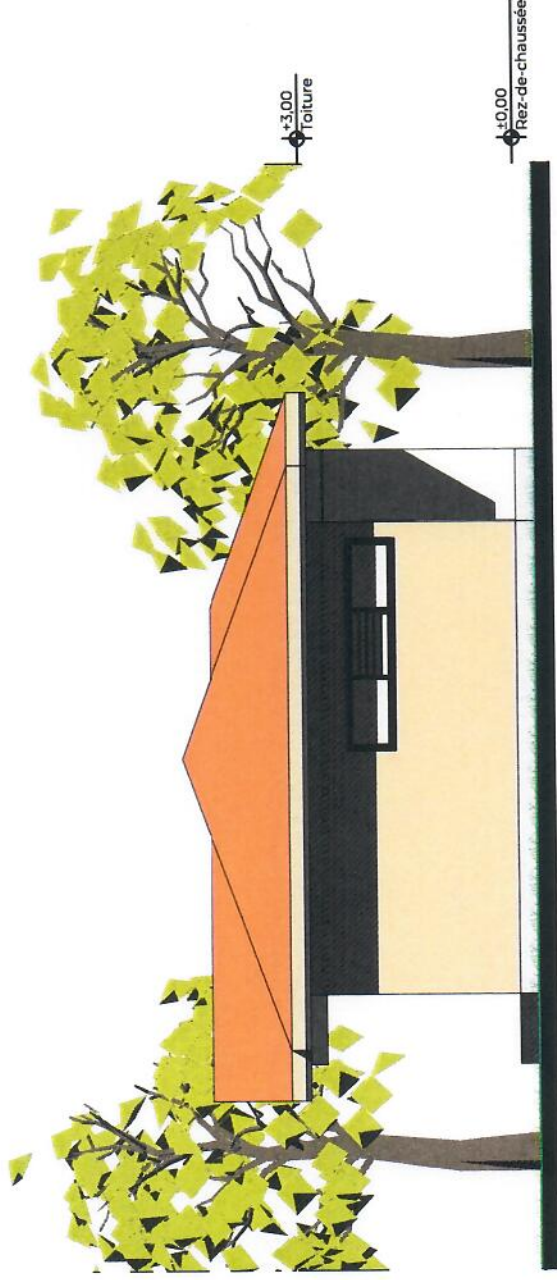
FACADE
POSTERIEURE ET
LATERALE GAUCHE

01.7



Façade Nord
1:100

F-02



Façade Est
1:100

F-01



01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date 18.11.2022

CONSTRUCTION D'UN
POSTE DE SANTE

Heud'Alanga RD Congo

Maitre d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur

Ar. Elvis MONCANE

Nord



Echelle:

PERSPECTIVES

01.8





01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

15.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
POSTE DE SANTE

Niara Katanga, RD Congo

Maitre d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur

Ar. ENIS MONCANE

Nord



Echelle

PERSPECTIVES

01.9





01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

18.12.2022

**CONSTRUCTION D'UN
POSTE DE SENTE**

Haut-Katanga RD Congo

Maitre d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Designer-concepteur

Ar. Elvis MONCANE

Mont



Echelle:

PERSPECTIVES

01.10





01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date

15.12.2022

CONSTRUCTION D'UN
POSTE DE SANTE

Heur Kabanyia, 013 Congo

Maitre d'ouvrage

Everbright Mining SARL

Dessinateur-concepteur :

Ar. EMIS MONCANE

Nord



Echelle

PERSPECTIVES

01.11

Projet 10. Appui à la transformation du maïs grain en farine (moulins motorisés) dans la chefferie Kiona Nzini et le secteur Moero impactés par le projet minier d'EVERBRIGHT MINING SARL

10.1. Titre du projet

Appui à la transformation du maïs grain en farine (moulins motorisés) dans la chefferie Kiona Nzini et le secteur Moero impactés par le projet minier d'EVERBRIGHT MINING SARL.

10.2. Secteur d'intervention

Social, entrepreneuriat, Développement rural, emploi et prévoyance sociale

10.3. Contexte

Les céréales restent la base de l'alimentation dans la plupart des pays du Sud, en particulier les pays de l'Afrique subsaharienne où elles constituent souvent l'essentiel des rations alimentaires aussi bien en zones urbaines que rurales avec plus de deux tiers de l'apport calorifique. Si l'accroissement de la production agricole a permis de répondre, en partie, à l'augmentation de la demande alimentaire, il reste indispensable d'améliorer la conservation et la transformation des produits agricoles pour réduire les pertes post-récolte et répondre à une demande qui ne cesse de croître, tout en considérant que ce qui est consommé par la population n'est pas le produit de récolte mais plutôt les plats élaborés à partir des produits transformés.

Du produit récolté au plat consommé, les grains doivent ainsi subir une transformation post-récolte pour être intégré dans les préparations culinaires. Dans les zones rurales de la RDC, les opérations de transformation ont traditionnellement été réalisées par les femmes aux moyens d'équipements rudimentaires à savoir le pilon et le mortier. Cependant, ces tâches sont de nos jours, de moins en moins acceptées en raison de leur très grande pénibilité. Ainsi, en milieux ruraux, la transformation des grains céréaliers contribue significativement à l'allègement du travail domestique, particulièrement le travail des femmes qui en sont chargées dans les familles rurales pour la préparation des repas.

Depuis environ deux décennies, le développement de filières industrielles de transformation des grains, principalement pour le maïs a été promu. Parallèlement, se sont diffusés dans la province du Haut Katanga, de très nombreux kits de transformation de maïs à l'occurrence des moulins motorisés. Ces petites unités de transformation de maïs (moulins) souvent gérées par des artisans et des groupements des femmes (à partir de leur savoir-faire domestique), ont permis et permettent encore à réaliser des prestations de service au bénéfice de la population pour leur consommation journalière ou pour la vente de la farine sur les marchés. Au point de vue économique, l'utilisation de ces moulins de maïs comme unité de transformation contribue efficacement au renforcement de l'entrepreneuriat artisanal et à l'expansion des petites et moyennes entreprises (PME) dans les milieux ruraux. Cependant, ces unités sont encore inégalement réparties dans certaines zones rurales de la province du Haut-Katanga le plus reculées.

Pourtant, selon la FAO, un des principaux problèmes à résoudre est de moderniser le système agroalimentaire afin qu'il soit compétitif sur des marchés régionaux, nationaux et mondiaux tout en offrant à une population jeune et diverse des possibilités d'entrepreneuriat, d'améliorer ses conditions de vie et de trouver un emploi (FAO, 2015). La modernisation des filières agroalimentaires en pleine croissance permettra de fabriquer des produits de qualité qui répondent aux besoins changeants des populations urbaines, l'accent étant mis sur des aliments sains, de qualité et prêts à l'emploi.

C'est ainsi que dans le cadre de l'élaboration du cahier des charges de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL, il a été convenu entre cette dernière et les communautés locales impactées que le besoin en unités de transformation du maïs soit retenu comme prioritaire. L'installation de ces unités connues sous la dénomination de moulins va non seulement résoudre la question de transformation mais va aussi et surtout booster l'activité économique à travers la création des PME dans la chefferie Kiona Nzini et le secteur Moero impactés par les activités minières de EVERBRIGHT MINING SARL.

10.4. Brève description du projet

Le présent projet qui sous-tend la responsabilité sociétale de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL envers la communauté impactée de la chefferie Kiona Nzini et du secteur Moero se focalise sur la fourniture des moulins motorisés à la communauté locale. Ce type de

moulin est couplé à un moteur diesel d'une capacité de 14 CV. Ces moulins produisent une farine fine de troisième qualité. Ils peuvent produire jusqu'à 1 tonne par heure. Ceci aura pour effet non seulement de stimuler la production locale de maïs, mais aussi de booster l'activité économique dans la zone de couverture de EVERBRIGHT MINING SARL. D'une façon pratique, 18 moulins seront distribués à la communauté impactée à raison de deux par village. Ces moulins distribués seront sous la gestion d'une coopérative qui sera mise en place pour cette fin.

Il est à souligner que pour la pérennité du projet, la maintenance sera assurée et prise en charge par la coopérative gestionnaire grâce au bénéfice que générera l'activité.

Les moulins qui seront fournis correspondent aux images ci-après :

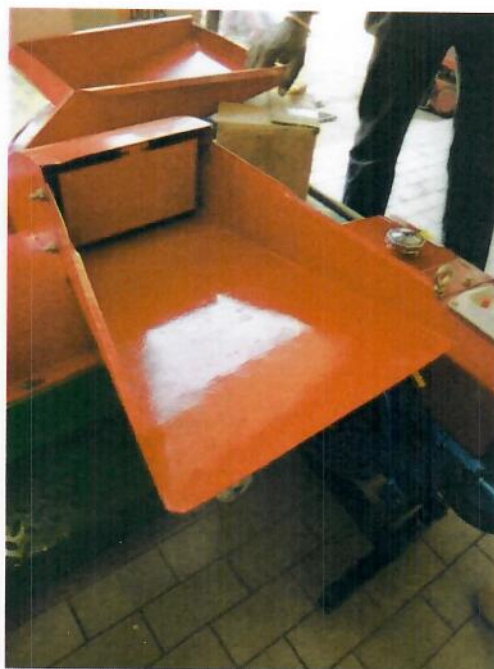




Photo 1. Illustration des moulins

10.5. Objectif du projet

Comme tout projet de développement, celui-ci s'inscrit dans la dynamique de relèvement communautaire avec pour but principal de renforcer la création et l'expansion de l'entrepreneuriat dans la chefferie Kiona Nzini et le secteur Moero impactés par les activités minières de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL à travers la distribution des moulins motorisés au sein de la communauté. Spécifiquement, ce projet vise à :

- Améliorer sensiblement la filière maïs dans la chefferie Kiona Nzini et le secteur Moero;
- Réduire les pertes de maïs transformé d'une manière traditionnelle;
- Renforcer l'activité économique dans la chefferie Kiona Nzini et le secteur Moero à travers la création des PME;
- Favoriser la transformation du maïs grain dans la zone qui implique aussi la création de l'emploi.

10.6. Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires directes du projet constituent toute la communauté de la chefferie Kiona Nzini et du secteur Moero impacté par les activités minières d'EVERBRIGHT MINING SARL. Il s'agit des villages Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa, Katendeji 1 et Katendeji 2. Toutefois, la population environnante de ces entités sera également bénéficiaire des services alloués par ces unités de transformation.

10.7. Localisation du projet

Ce projet va couvrir toute la zone impactée par les activités minières de EVERBRIGHT MINING SARL à l'exception de Kilwa. Il s'agit des villages : Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa, Katendeji 1 et Katendeji 2.

10.8. Résultats attendus

Dans le cadre de ce projet, l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL s'est engagée à doter toute la zone impactée par ses activités minières à l'exception de Kyaka des unités de transformations de maïs (moulins motorisés) en vue de renforcer la qualité de farine consommée dans la zone. Ainsi donc, dans le cadre de l'élaboration de ce cahier des charges, ce projet attend doter la chefferie Kiona Nzini et le secteur Moero des unités de transformation de maïs pour l'amélioration de la qualité de leurs maïs transformés. Les résultats attendus sont les suivants:

- Tous les villages impactés sont pourvus des nouveaux kits de transformation de maïs (moulins motorisés)
- La qualité de farine de maïs est améliorée ;
- L'activité économique est renforcée ;
- Les PME sont créées.

10.9. Suivi et évaluation du projet

Pourvu de rassurer l'atteinte des résultats attendus, un mécanisme de suivi et évaluation s'est avéré nécessaire. Se référant au code minier en vigueur, deux niveaux de suivi et évaluation seront envisageables. Le premier niveau sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) qui aura pour mission de contrôler et assurer le suivi de la réalisation du projet selon le chronogramme d'activités convenues du dit projet tous les six mois sur convocation de l'Administrateur du

Territoire de Pweto (Règlement minier, annexe VII : Article 15). Le deuxième niveau du suivi sera assuré par l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) en collaboration avec la Direction de Protection de l'Environnement Minier (DPEM) (Article 288 bis du Code minier).

10.10. Durée du projet et chronogramme des activités

Ce projet a une durée de mise en œuvre d'une année. Le programme détaillé est présenté dans le tableau 30 suivant:

Tableau 30. Chronogramme d'activités de fourniture des kits des moulins motorisés dans le cadre du cahier des charges aux communautés des villages impactés par le projet minier d'EVERBRIGHT MINING SARL.

Activités	2023				2024			
	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avr.
Appel d'offre et sélection des fournisseurs								
Passation des marchés								
Passation des commandes								
Construction des abris								
Acquisition des moulins motorisés								
Remise des moulins motorisés au CLD								

10.11. Budget du projet

Le cout global de ce projet est de : 50 840 USD

Nous disons : Cinquante mille huit cent quarante dollars américains

Tableau 31. Budget détaillé pour la fourniture des unités de transformation

N°	Spécification	Unité	Quantité	PU (USD)	PT (USD)
1	Achat moulins avec moteur et installation	Kit	18	1 350	24 300
3	Construction abris	Unité	18	1280	23 040
6	Transport Lubumbashi-Dikulushi	-	-	-	3 500
TOTAL					50 840

Projet 11. Fourniture en tronçonneuses et appuis à la foresterie communautaire dans les villages de la chefferie Kiona-Nzini impactés par le projet minier d'EVERBRIGHT MINING SARL

11.1. Titre du projet

Fourniture en tronçonneuses et appuis à la foresterie communautaire dans les villages de la chefferie Kiona-Nzini impactés par le projet minier d'EVERBRIGHT MINING SARL

11.2. Secteur d'activité :

Environnement et Développement Rural

11.3. Contexte et justification du projet

De toutes les chefferies de la province du Haut-Katanga, Kiona Nzini est réputée pour son entretien des forêts communautaires qui occupent une place de choix dans les moyens de substance de ces communautés.

Le charbon de bois et le bois de chauffe constituent la principale source d'énergie utilisée par les ménages dans la ville de Lubumbashi et ses environs ainsi que même dans les milieux ruraux de la province du Haut-Katanga. Avant la recrudescence de l'exploitation artisanale de bois d'œuvre, ces ressources (charbon de bois et bois de chauffe) étaient exploitées par des techniques rudimentaires dont les principaux matériels utilisés étaient la hache, la scie de long, la machette et la bêche. Avec ces outils, le travail de charbon de bois nécessitait l'intervention de plusieurs personnes à toutes les étapes du processus de transformation pendant une période un peu plus longue.

La recrudescence de l'exploitation artisanale de bois d'œuvre a apporté un nouvel outil dans la chaîne de production de charbon de bois et du bois de chauffe : il s'agit de la tronçonneuse. Des observations faites sur terrain lors des différentes études menées par Tropenbos International (sur la gestion des ressources naturelles et l'exploitation artisanale de bois), renseignent que la présence de cet outil rapproche ces trois activités (production de bois d'œuvre, production de charbon de bois et production de bois de chauffe). Ce rapprochement produit des effets dans tous les camps. Pour la production de charbon de bois par exemple, on

peut retenir l'augmentation de production, la diminution de nombre d'intervenant dans le processus et la réduction de la période de fabrication de charbon de bois. Tandis que pour l'exploitation artisanale de bois d'œuvre, on retiendra l'acceptation de l'exploitant artisanal de bois d'œuvre par la communauté locale, la motivation de la main d'œuvre et l'augmentation du coût de production.

En effet, l'utilisation de la tronçonneuse, facilite l'abattage et le tronçonnage des gros arbres dont le rendement peut aller au-delà de 50 sacs de charbon de bois par four. Les branches et les déchets abandonnés par les exploitants artisanaux de bois d'œuvre sont également utilisés pour la production de charbon. Pour preuve, le tronçonnage d'un arbre d'au moins 80 cm de diamètre et 15 m de long, avec la scie de long, peut se réaliser avec environ 15 personnes. Ce travail se réalise en deux tâches : la première tâche qui consiste à tronçonner le tronc, peut nécessiter environ trois scies de long et 10 personnes. La deuxième tâche et le tronçonnage des branches qui peut se faire à l'aide d'environ 2 scies et 5 personnes. Alors qu'avec la tronçonneuse, le même arbre est morcelé par deux personnes (machiniste et son aide);

C'est ainsi que pour un arbre de 80 cm de diamètre et 15 m de long, le tronçonnage peut prendre une semaine si le producteur a recruté une main d'œuvre et environ un mois si les producteurs de charbon de bois sont organisés dans un système de « tontine » (consistant à travailler pour chaque membre du groupe à tour de rôle). Alors qu'avec la tronçonneuse, deux à quatre heures suffisent.

C'est ainsi que dans le cadre de l'élaboration du cahier des charges de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL, il a été convenu entre cette dernière et les communautés locales impactées que le besoin en tronçonneuses soit retenu comme prioritaire. La fourniture de cet outil va non seulement résoudre la question de la pénibilité du travail, de la production, de la diminution de nombre d'intervenant dans le processus de fabrication et la réduction de la période de fabrication du charbon de bois mais aussi, elle va booster cette activité économique dans la chefferie Kiona-Nzini et dans le secteur Moero impactés par les activités minières de EVERBRIGHT MINING SARL.

11.4. Brève description du projet

Le présent projet qui sous-tend la responsabilité sociétale de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL envers la communauté impactée de la chefferie Kiona-Nzini et du secteur Moero se focalise d'une part sur la fourniture des tronçonneuses. Le type de tronçonneuses qui seront fournies seront de marque

STHIL, 24' capable de faire un minimum d'un hectare par jour. Ceci aura pour effet de stimuler la production de charbon de bois, de bois de chauffe mais aussi de bois d'œuvre et de ce fait booster cette activité économique de premier plan dans ce contraint. D'une façon pratique, 9 tronçonneuses seront distribuées à la communauté impactée à raison d'un seul par village pour des raisons de gestion durables des ressources forestières. Ces outils distribués seront sous la gestion du CLD de chaque village. Les tronçonneuses qui seront fournis correspondent aux images ci-après :

D'autre part, ce projet va appuyer la mise en place des pépinières communautaires dans chaque village ayant bénéficié d'une tronçonneuse.





Photo 2. Illustration de la tronçonneuse

11.5. Objectif du projet

Comme tout projet de développement, celui-ci s'inscrit dans la dynamique de relèvement communautaire avec pour but principal de rendre moins pénible et rentable la production de charbon de bois, et du bois d'œuvre et de ce fait renforcer la création et l'expansion de l'entrepreneuriat dans la chefferie Kiona Nzini et le secteur Moero impactés par les activités minières de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL à travers la distribution des tronçonneuses au sein de la communauté. Spécifiquement, ce projet vise à :

- Améliorer sensiblement la filière charbon de bois et bois d'œuvre dans la chefferie de Kiona-Nzini ainsi que dans le secteur Moero;
- Renforcer l'activité économique dans la chefferie Kiona Nzini et le secteur Moero ;
- Résoudre le problème de pénibilité du travail dans l'activité de production de bois d'œuvre et de charbon de bois;
- Mettre en place des pépinières communautaires dans chaque village pour la restauration de la forêt.

11.6. Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires directes du projet constituent toute la communauté de la chefferie Kiona Nzini et du secteur Moero impactée par les activités minières de EVERBRIGHT MINING SARL à l'exception de Kilwa. Il s'agit des villages Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa, Katendeji 1 et Katendeji 2.

11.7. Localisation du projet

Ce projet va couvrir toute la zone impactée par les activités minières de EVERBRIGHT MINING SARL à l'exception de Kilwa. Il s'agit des villages : Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa, Katendeji 1 et Katendeji 2.

11.8. Résultats attendus

Dans le cadre de ce projet, l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL s'est engagée à doter neuf villages sur dix impactés par ses activités minières des tronçonneuses en vue d'appuyer l'activité de production de charbon de bois et de bois d'œuvre dans la chefferie Kiona Nzini et dans le secteur Moero, l'une des activités principales de ces contraintes. Les résultats attendus sont les suivants:

- Tous les villages impactés à l'exception de Kilwa sont pourvus en nouvelles tronçonneuses ;
- L'activité de production de charbon de bois et du bois d'œuvre est améliorée ;
- L'activité économique est renforcée ;
- La pénibilité du travail est réduite sensiblement.

11.9. Suivi et évaluation du projet

Pourvu de rassurer l'atteinte des résultats attendus, un mécanisme de suivi et évaluation s'est avéré nécessaire. Se référant au code minier en vigueur, deux niveaux de suivi et évaluation seront envisageables. Le premier niveau sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) qui aura pour mission de contrôler et assurer le suivi de la réalisation du projet selon chronogramme d'activité convenu du dit projet tous les six mois sur convocation de l'Administrateur du Territoire de Pweto (Règlement minier, annexe VII : Article 15). Le deuxième niveau du suivi sera assuré par l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) en collaboration avec la Direction de Protection de l'Environnement Minier (DPEM) (Article 288 bis du Code minier).

11.9. Durée du projet et chronogramme des activités

Ce projet a une durée de mise en œuvre d'une année. Le programme détaillé est présenté dans le tableau 32 suivant :

Tableau 32. Chronogramme d'activités de fourniture des tronçonneuses dans le cadre du cahier des charges aux communautés des villages impactés par le projet minier de EVERBRIGHT MINING SARL.

Activités	2023				2024			
Période	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avr.
Appel d'offre et sélection des fournisseurs								
Passation des marchés								
Passation des commandes								
Acquisition des tronçonneuses								
Remise des tronçonneuses au CLD								

Tableau 32. Chronogramme d'activités d'appui de mise en place des pépinières communautaires

Activités	2023				2024			
Période	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avr.
Formation sur la sylviculture								
Sélection des sites des pépinières								
Fourniture des intrants								
Installation pépinières								

11.10. Budget du projet

Le cout global de ce projet est de : 28 590 USD

Nous disons : Vingt-huit mille cinq cent nonante dollars américains

Tableau 33. Budget détaillé pour le projet

N°	Spécification	Unité	Quantité	PU (USD)	PT (USD)
1	Achat tronçonneuses	pièce	9	1000	9 000
2	Transport : Lubumbashi-Dikulushi	-	-	-	4 500
3	Mise en place pépinière	-	-	-	15 090
TOTAL					28 590

Tableau 33. Budget détaillé pour la mise en place des pépinières communautaires

N°	Spécification	Unité	Qté	PU (USD)	PT (USD)
1	Formation sur la sylviculture				2500
2	Brouettes	pc	30	100	3000
3	Houes	pc	60	7	420
4	Haches	pc	30	5	150
5	Bèches	pc	60	7	420
6	Ombrière	Rouleau	9	400	3600
7	Râteaux	pc	30	5	150
8	Arrosoirs	pc	50	15	750
9	Sachets en polyéthylène	paquet	300	5	1500
10		TOTAL	20	30	600
11	Semence	Kg	20	50	1000
12	Terre noir	m3	100	10	1000
TOTAL					15 090

Projet 12. Fourniture d'un bus et d'un Canter aux communautés des villages impactés par le projet minier de EVERBRIGHT MINING

12.1. Titre du projet

Fourniture d'un bus et d'un Canter aux communautés des villages impactés par le projet minier de EVERBRIGHT MINING SARL.

12.2. Secteur d'intervention

Transport et social

12.3. Contexte et justification du projet

Depuis une quinzaine d'années, la République Démocratique du Congo (RDC) s'est engagée dans une série des réformes institutionnelles aussi profondes, importantes que complexes en vue de mettre en place un nouvel ordre politique basé sur les principes démocratiques affirmant la détermination du pays à sauvegarder et à consolider l'indépendance et l'unité nationale dans le respect de ses diversités. Parmi ces réformes, existe la décentralisation territoriale qui est un mode de gestion par lequel, les entités territoriales locales jouissent d'une autonomie administrative et financière dans la gestion publique dans une démarche purement démocratique. Ainsi, cette gestion territoriale ne peut être efficace qu'avec les entités décentralisées (secteur, chefferie et groupement) bien pourvues en ressources aussi bien humaines que matérielles.

Bien que d'une manière générale, les données statistiques sur la mobilité soient rares, souvent partielles et résultent davantage des estimations globales tirées des enquêtes anciennes, le transport, véritable enjeu économique et social, accuse un niveau de service fort insuffisant en République Démocratique du Congo, surtout en milieu rural. Particulièrement dans la Chefferie Kiona-Nzini et dans le secteur Moero ce problème est encore plus accentué avec des sérieux problèmes de déplacements quotidiens avec une rare acuité.

Or, dans ces entités en voie de surpeuplement à cause de la relance des activités minières, le mode de vie, les relations sociales qui s'y tissent, impliquent aussi plusieurs motifs de déplacement aux

caractéristiques particulières, en vue de consolider les rapports sociaux, expression significative de l'accomplissement des besoins de solidarité africaine agissante.

Les moyens alternatifs sur lesquels se rabattent les populations de ces deux contraintes sont notamment les motos taxi qui coutent excessivement cher avec tous les risques d'accidents mais aussi la marche à pied, qui aussi comporte des servitudes qui accentuent les mauvaises conditions de déplacements. Ces déplacements effectués à pied entraînent des durées très longues de 5h 30 à 8 h 00 pour arriver à destination en raison de l'éloignement de nombreux villages et de l'absence de dessertes transversales.

Cette faiblesse de la mobilité est une véritable expression de la pauvreté dans ces deux entités. Elle s'imprime de façon très visible dans le tissu communautaire et soulève une question pratique celle de savoir comment accroître l'offre de transport pour faire face à une demande croissante dans un cadre institutionnel et réglementaire inadapté et un niveau d'emplois et de revenu insignifiant, pour favoriser la mobilité pour tous et contribuer à éradiquer la pauvreté.

C'est ici qu'il revient à la communauté à travers le comité locale de développement et le chef de groupement de faire le diagnostic profond de son entité afin de proposer d'une manière objective les besoins prioritaires de sa contrée à retenir dans le cadre du cahier de charge, un moyen légal de financer les projets de développement au bénéfice des communautés locales impactées par les projets miniers. C'est dans cette optique que la communauté locale impactée par le projet minier de EVERBRIGHT MINING SARL a retenu la fourniture d'un moyen de transport communautaire notamment un bus (transport des personnes) et d'un Canter (transport des biens) pour relier d'avantage les villages entre eux mais aussi aux grands centres comme Kilwa et Pweto centre. Ce besoin a été adopté sans débat par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL, dans le processus des négociations du dit cahier des charges définissant ses responsabilités sociétales vis-à-vis des communautés locales. Il s'est engagé à doter cette communauté d'un Bus de marque Mitsubishi de 30 places assises et d'un Canter de capacité 5 tonnes toujours de marque Mitsubishi ROSA.

12.4. Brève description du projet

Il s'agit pour ce projet, d'assister la communauté locale impactée au point de vue logistique afin de renforcer la célérité dans ses activités quotidiennes. Brièvement, l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL entend doter cette communauté d'un bus de marque

Mitsubishi de 30 places assises et d'un Canter de capacité 5 tonnes toujours de marque Mitsubishi ROSA. Ceci aura pour effet non seulement de connecter les différents villages entre eux et avec les grands centres mais aussi de booster les activités économiques et la cohésion sociale dans ce contrainant.

Pourvu de rester dans les dispositions légales, un appel public à candidature sera préalablement lancé et seul le candidat sélectionné sera chargé de fournir le véhicule.

Pour la gestion efficiente de ces véhicules, une coopérative sera créée.

12.5. Objectif du projet

Ce projet a pour objectif primordial de connecter les différents villages impactés entre eux et avec les grands centres par ce qu'isolés d'une part, et d'autre part de booster les activités économiques et la cohésion sociale dans ce contrainant à travers la dotation d'un bus de marque Mitsubishi de 30 places assises et d'un Canter de capacité 5 tonnes toujours de marque Mitsubishi ROSA. Au point de vue spécifique, ce projet vise à :

- Booster les échanges commerciaux et sociaux entre les villages et entre les villages et les grands centres ;
- Rapprocher d'avantage les villages impactés entre eux et avec les grands centres;
- Renforcer la cohésion sociale.

12.6. Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires directes du projet constituent toute la communauté des villages impactés par les activités minières de EVERBRIGHT MINING SARL à savoir les villages : Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa dans la chefferie Kyona Nzini et de Katendeji 1 et Katendeji 2 dans le secteur Moero. Toutefois, Les autres localités qui ne sont pas dans le périmètre d'influence de EVERBRIGHT MINING SARL seront indirectement bénéficiaires également car pourraient prendre ce moyen de transport.

12.7. Localisation du projet

Le présent projet couvre toute la zone impactée par les activités minières de EVERBRIGHT MINING SARL à savoir les villages : Dikulushi, Lumekete, Kyanga, Kabusanzye, Mukenge, Musenge, Kanswa dans la chefferie Kyona Nzini et de Katendeji 1 et Katendeji 2 dans le secteur Moero.

12.8. Résultats attendus

Dans le cadre de ce projet, l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL s'est engagée à doter la communauté précitée d'un bus de marque Mitsubishi de 30 places assises et d'un Canter de capacité 5 tonnes toujours de marque Mitsubishi ROSA afin de connecter les différents villages impactés entre eux et avec les grands centres par ce qu'ils sont isolés d'une part, et d'autre part de booster les activités économiques et la cohésion sociale. Ainsi donc, les résultats attendus sont les suivants:

- La communauté est dotée d'un bus de marque Mitsubishi de 30 places assises et d'un Canter de capacité 5 tonnes toujours de marque Mitsubishi ROSA pour ses activités commerciales et ses mouvements ;
- La qualité de transport est améliorée ;
- La cohésion sociale est renforcée par des visites beaucoup plus régulières ;
- Les activités économiques sont d'avantage boostées.

12.9. Suivi et évaluation du projet

Dans le souci de rassurer l'atteinte des résultats attendus, un mécanisme de suivi et évaluation s'avèrera nécessaire. Se référant au code minier en vigueur, deux niveaux d'intervention sont envisageables. Le premier niveau est assuré par le comité local de suivi (CLS) qui aura pour mission de contrôler et assurer le suivi de la réalisation du projet selon chronogramme d'activité convenu du dit projet tous les six mois sur convocation de l'Administrateur du Territoire de Pweto (Règlement minier, annexe VII : Article 15). Le deuxième niveau du suivi sera assuré par l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) en collaboration avec la Direction de Protection de l'Environnement Minier (DPEM) (Article 288 bis du Code minier).

12.10. Durée du projet et chronogramme des activités

Ce projet a une durée de mise en œuvre de moins d'une année. Le programme détaillé est présenté dans le tableau 23 ci-contre:

Tableau 34. Chronogramme des activités d'achat et de livraison d'un bus de marque Mitsubishi de 30 places assises et d'un Canter de capacité 5 tonnes toujours de marque Mitsubishi ROSA à la communauté.

Activités	2025			
Période	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Appel d'offre et sélection des fournisseurs				
Passation des marchés				
Passation des commandes				
Acquisition de deux véhicules				
Remise de deux véhicules au CLD				

12.11. Budget du projet

Le coût global de ce projet est de : 60 000 USD

Nous disons : Soixante mille dollars américains

Tableau 35. Budget détaillé pour la fourniture d'un bus de marque Mitsubishi de 30 places assises et d'un Canter de capacité 5 tonnes toujours de marque Mitsubishi ROSA à la communauté.

N°	Spécification	Quantité	PU (USD)	PT (USD)
1	Achat du bus	1	32 000	32 000
3	Achat du Canter	1	25 000	25 000
6	Achat des plaques et des premiers documents de bords		-	3 000
TOTAL				60 000

Projet 13. Aménagement d'un terrain de football dans la cité de Kilwa

13.1. Titre du projet :

Aménagement d'un terrain de football dans la cité de Kilwa

13.2. Secteur d'intervention :

Sport, loisir et infrastructure

13.3. Contexte et justification du projet

Il a été clairement démontré que la pratique régulière d'une activité sportive peut contribuer à diminuer le risque des maladies cardio-vasculaires et autres maladies, à l'instar de l'hypertension artérielle. Elle améliore l'endurance de l'organisme, augmente la résistance et la souplesse. L'activité sportive est également un élément de prévention essentiel pour garder des os solides. Pratiquer un sport permet de prévenir plusieurs maladies. Le renforcement musculaire occasionné lors des activités sportives est aussi bénéfique pour certaines maladies chroniques. Ainsi, vieillir en bonne santé et garder des fonctions immunitaires efficaces plus longtemps font également partie des avantages des exercices sportifs. Ceci est d'autant vrai pour la population vivant aussi bien dans les milieux urbains que ruraux.

De ce qui précède, le sport et d'autres activités récréatives sont essentiels pour mener une vie saine et active ainsi que rester en contact avec sa communauté. Le gouvernement congolais par l'entremise de son ministère des sports et de la jeunesse encourage le développement du sport au sein de la jeunesse que ça soit en milieu urbain qu'en milieu rural. En plus de l'éducation primaire et secondaire, le sport constitue un pilier pour assurer une occupation des jeunes, qui peuvent entrer dans les dérives en cas de non occupation.

Le milieu rural africain en général et congolais en particulier n'enregistre pas en son sein des infrastructures sportives qui du reste sont un apanage du milieu urbain. Les jeunes qui n'ont pas d'activité de loisir et certains talents ne seront jamais détectés dans ces milieux sans infrastructure sportive adéquate. Par manque d'une activité de sport ou de loisir, les jeunes des milieux ruraux sont exposés à des mariages précoces ou à l'exode vers les zones un peu plus développées, ce qui ne permet le développement de ces zones.

L'aménagement d'un terrain de football dans la cité de Kilwa va aider la jeunesse des communautés locales du territoire de Pweto de pratiquer le sport roi et ne pas envier leurs amis vivant dans les milieux relativement développés. Comme toute autre activité physique,

la pratique du football permettra à ces jeunes de bien développer les facultés physiques. D'une autre part, elle permettra à l'école de la communauté d'organiser les séances de gymnastique avec les élèves.

C'est dans cette optique qu'il a été convenu entre la société minière EVERBRIGHT MINING SARL et la communauté impactée par ses activités minières d'aménager un terrain de foot pouvant réunir la jeunesse communautaire pour épanouissement. Ce projet d'aménagement du stade sera exécuté dans la cadre de la responsabilité sociétale de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL envers la communauté locale.

13.4. Brève description du projet et stratégie opérationnelle

Ce projet consiste en la réhabilitation et réaménagement d'un terrain sur une superficie de 100 m × 100 m soit un ha. Notons que le terrain existant se trouve dans un état de délabrement avancé (figure 13). Cependant, les travaux d'aménagement de terrain proprement-dits concernent une dimension de 90 m x 45,90 m. Il sera aussi question dans ce projet, de faire les aménagements du pourtour pour d'autres activités autres que le foot telles que la course, les exercices physiques, etc.



Photo 4. Image actuelle montrant l'état de lieu du stade à réhabiliter.

Il sera aussi question de réaliser une série des travaux entre autres : (i) Le décapage qui aura pour but d'assainir le terrain de jeu de football pour la communauté ; (ii) le nivellement et le compactage, ayant pour but d'augmenter la densité sèche d'un sol en chassant l'air qu'il contient, par pression, vibration ou percussion. Le nivellement quant à lui est l'action qui consiste à niveler, à mettre à niveau la surface (d'un sol, d'un terrain) pour en faire un plan uniet horizontal afin de minimiser la pente du terrain ; (iii) le traçage qui consistera à utiliser la poudre de traçage pour mettre en évidence les limites de l'aire de jeu ainsi que ses différents carrés ; (iv) la transplantation de la pelouse naturelle (*Paspalum*). Il en sera de même de la fixation des poteaux et installation des bancs métalliques. Il est également prévu pour ce projet, la construction d'une mini-tribune qui abritera deux salles de vestiaire distinctement pour les hommes et les femmes, deux salles de bureau et les latrines pour hommes et femmes tels que repris sur le plan ci-dessous. La tribune sera alimentée par l'eau potable issue du puit de forage qui sera creusé et construit pour la cause. Enfin, en vue de préserver la sécurité du stade, une clôture en treillis surmontée des fils barbelés sera érigée sur un périmètre d'environ 600 m bordant le stade entier et ses infrastructures.

Il convient pour l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL de privilégier l'expertise locale lors de l'exécution du présent projet tout en respectant les procédures légales de passation du marché. A défaut d'une compétence locale, l'entreprise se doit de trouver un entrepreneur national. Néanmoins, toute tâche de main d'œuvre ou ne nécessitant pas une expertise spéciale, l'entreprise devra recruter localement.

13.5. Localisation du projet

Ce projet sera implémenté dans la cité de Kilwa pour l'épanouissement de la jeunesse communautaire du territoire de Pweto.

13.6. Objectif

Ce projet a pour objectif général de contribuer à l'épanouissement de la jeunesse. Spécifiquement il vise à mettre en place pour la jeunesse un cadre de sport et de loisir mais également un lieu de grand rassemblement communautaire. Ce terrain pourra en outre servir

de cadre approprié pour le cours de gymnastique inscrit dans le programme de toutes les classes primaires et secondaire en RDC.

13.7. Bénéficiaire

Le terrain de foot sera aménagé pour aider les jeunes de la communauté en général et plus particulièrement les élèves à satisfaire à leur besoin de loisir. Il pourrait en outre servir de lieu de rassemblement de la population pour les meetings populaires etc.

13.8. Résultats attendus

- Le terrain est dessouché ;
- Le terrain est décapé ;
- Le terrain est nivelé ;
- Le terrain est compacté ;
- L'aire de jeu ainsi que les carrées sont tracés ;
- Les bois sont acquis et placés ;
- Les bancs métalliques au nombre de 15 sont placés.

13.9. Suivi-évaluation

Le suivi-évaluation de ce projet sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur de Territoire de Pweto et composé d'un (1) délégué de l'entreprise et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur le respect des engagements pris dans le contrat de passation de marché avec l'entrepreneur outre les aspects tels que : le respect des procédures de passation des marchés et le respect des échéances.

En temps opportun, il communiquera à l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec l'entreprise dans le but de d'optimisation d'implémentation du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

13.10. Chronogramme des activités

Tableau 36. Chronogramme des activités à réaliser pour l'aménagement du terrain de football

Activité	2026							
	Octobre				Novembre			
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
Dessouchage	■	■						
Décapage		■						
Nivellement			■	■				
Compactage					■	■		
Traçage							■	
Acquisition et fixation des bois							■	■

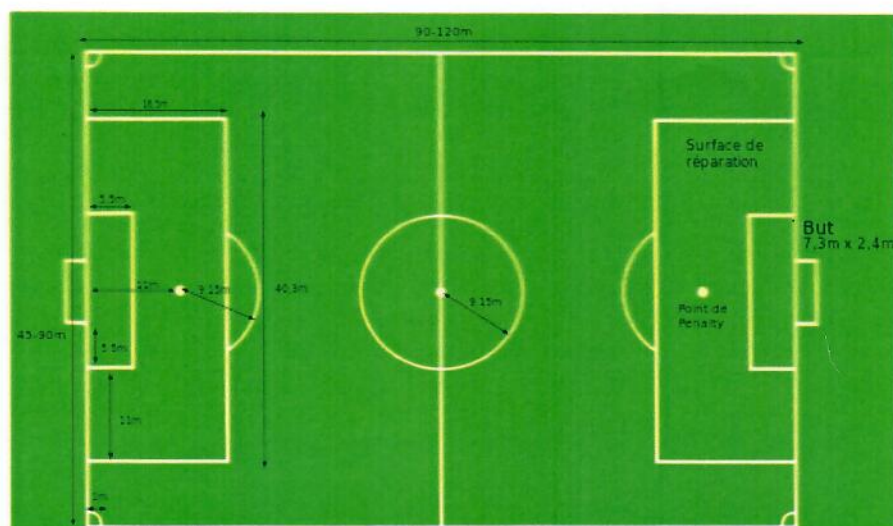


Figure 5. Croquis du terrain de football communautaire à aménager

13.11. Budget du projet

Le cout global de ce projet est de **74 724 USD**.

Nous disons : Septante quatre mille sept cent vingt-quatre dollars américains centime

Ci-après le budget détaillé relatif à ce projet :

Tableau 37 : Budget d'aménagement d'un terrain de foot dans la cité de Kilwa, Territoire de Pweto

N°	Désignation	Unité	Qté	P.U	PT. (USD)
				(USD)	
1	AMENAGEMENT TERRAIN DE FOOT				
	Décapage	m³	375	7	2625
	Nivellement	m²	1200	3	3600
	Compactage	m²	1000	5	5000
	Traçage	m	487,5	3	1462,5
	Acquisition et fixation des bois (poteaux)	ff	2	510	1020
	Acquisition des filets	pce	2	360	720
	Sous total 1				14427,5
2	PREPARATION DE CHANTIER				
	Installation du chantier	FT	1	500	500
	Implantation	FT	1	250	250
	Sous total 2				750
3	FONDATION				
	Fouille	m³	23,104	3	69,312
	Semelles	m³	2,88	550	1584
	Socle	m³	1,024	550	563,2
	Longrine	m³	1,3728	550	755,04
	Murs de soubassement	m³	6,72	360	2419,2
	Sous total 3				5390,752
4	CONSTRUCTION GRADINS				
	Colonne	m³	1,08	550	594
	Poutre	m³	9,84	550	5412

	Dalle gradin	m³	8,82	550	4851
	Sous total 4				10857
	ELEVATION				
	Maçonnerie en briques cuites	m²	86,9	14	1216,6
	Béton armé pour linteau et colonnes 350Kg/m³	m³	7,1	280	1988
5	Béton de trottoir périphérique	m³	2,1	150	315
	Colonne	m³	1,296	550	712,8
	Poutres	m³	2,002	550	1101,1
	Sous total 5				5333,5
	TOITURE				
	Cornière 60	Pces	19	25	475
	Cornière 40	Pces	9	20	180
6	Profilé UPN 80	Pces	6	30	180
	Accessoir d'ajustage	FT	1	300	300
	Tôle ondulée	Pces	70	15	1050
	Sous total 6				2185
	HUISSERIE				
7	Portes métalliques vitrées 1,50x2,10	pce	6	200	1200
	Fenêtres métalliques semi vitrées 1.50x1.10m	pce	4	200	800
	Sous total 7				2000
	SANITAIRES				
8	Tuyauterie d'évacuation et alimentation	ff			180
	Urinoires	pce	4	100	400

	Lave main	pce	1	110	110
	Fosse septique	pce	1	1500	1500
	porte papier hygiénique	pce	4	8	32
	Sous total 8				2222
	CLOTURE				
	Treillis	m	600	17	10200
	Concertinas	m	600	2,4	1440
9	Poteaux métalliques	pce	150	12	1800
	Barrière en grillage	Kit	1	800	1200
	Sous total 9				14240
	OUVRAGES CONNEXES ET EQUIPEMENTS Y AFFERENTS				
	Forage d'un puit + équipements connexes (citernes, tuyauterie, etc.)	fft			8000
10	Bacs poubelles (150 litres)	Pce	6	80	480
	Sous total 10				8480
11	Total				65885,8
	MAINS D'ŒUVRES ET IMPREVUS				
12	Mains d'œuvres				10837,86
	Sous total 12				10837,86
	TOTAL GENERAL				74 724

Mars 2023

PHASE DU PROJET
AVANT PROJET SOMMAIRE

Maitre d'ouvrage :
**EVERBRIGHT MINING
SARL**

Maitre d'œuvre :
Ar. Elvis MONGANE

CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE

Date : 17.03.2023

CONSTRUCTION
D'UNE TRIBUNE

Lieut. Katanga, R.D.Congo

Maître d'ouvrage :

EVERBRIGHT MINING SARL

Dessinateur-concepteur :

Ar. Elvis MONCANE

Nord



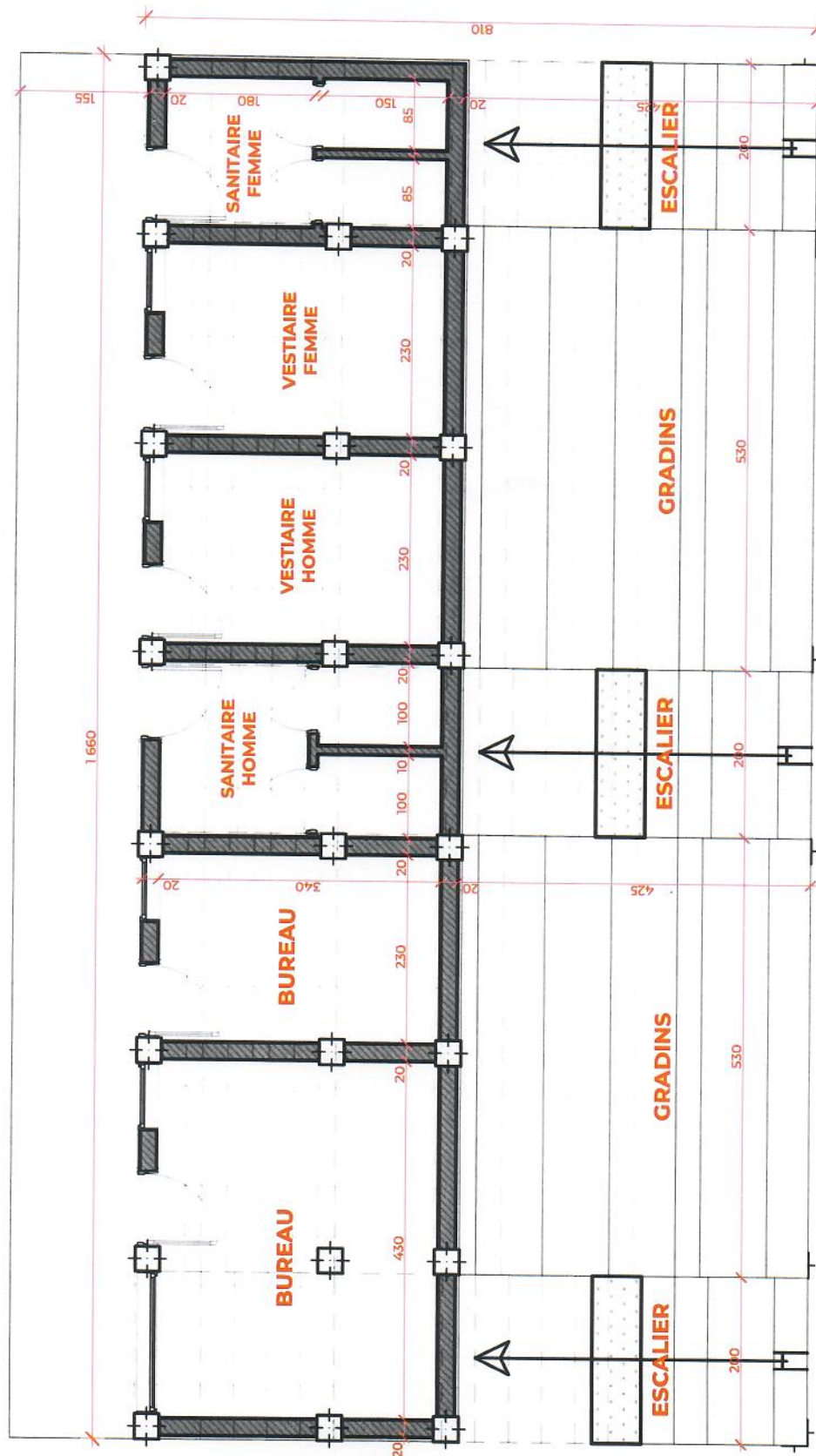
Echelle :

1:75

VUE EN PLAN

01.1

Rez-de-chaussée
1:75



Date 17.03.2023

CONSTRUCTION
D'UNE TRIBUNE

Haut Katanga, R.D Congo

Maître d'ouvrage :

EVERBRIGHT MINING SARL

Dessinateur-concepteur :

Ar. Elvis MONGANE

Nord

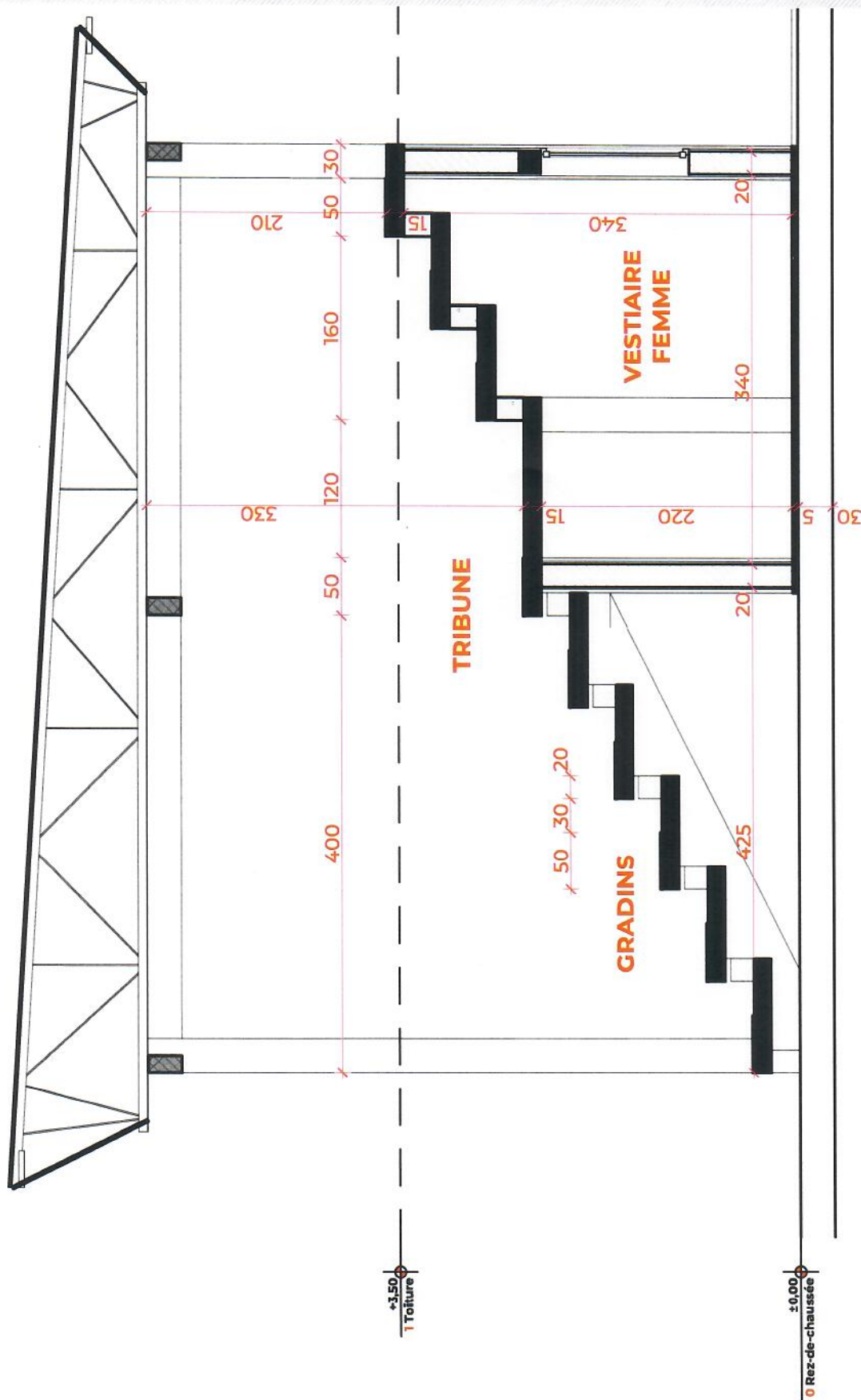


Echelle :

1:50

COUPE

01.2



Coupe
1:50

C-03

Date

17.03.2023

CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE

Haut Katanga, R.D.Congo

Maître d'ouvrage :

EVERBRIGHT MINING SARL

Destinataire-concepteur :

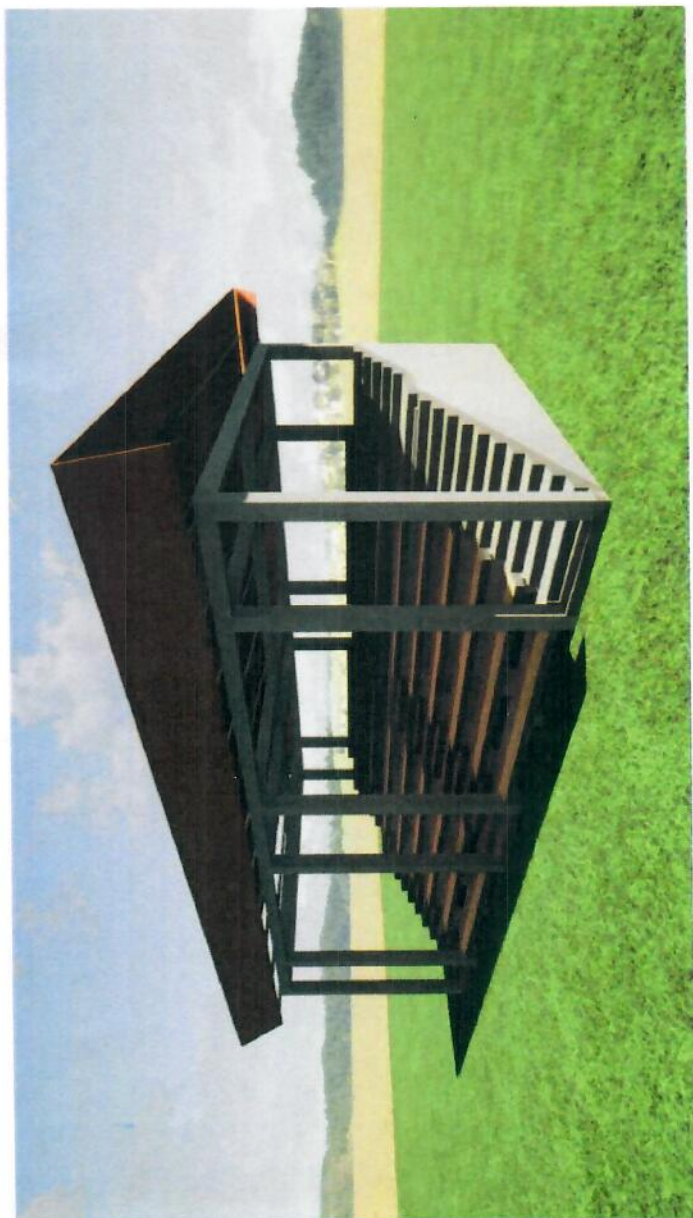
At. ELVIS MONCANE

Nord



Echelle :

PERSPECTIVES





01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date 17.03.2023

CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE

Haut Katanga, R.D.Congo

Maître d'ouvrage :

EVERBRIGHT MINING SARL

Dessinateur-concepteur :

Ar. Elvis MONGANE

Nord



Echelle :

PERSPECTIVES

01.4

Date

17.03.2023

CONSTRUCTION
D'UNE TRIBUNE

Haut Katanga, RD Congo

Maître d'ouvrage :

EVERBRIGHT MINING SARL

Dessinateur-concepteur :

Ar. ENIS MONGANE

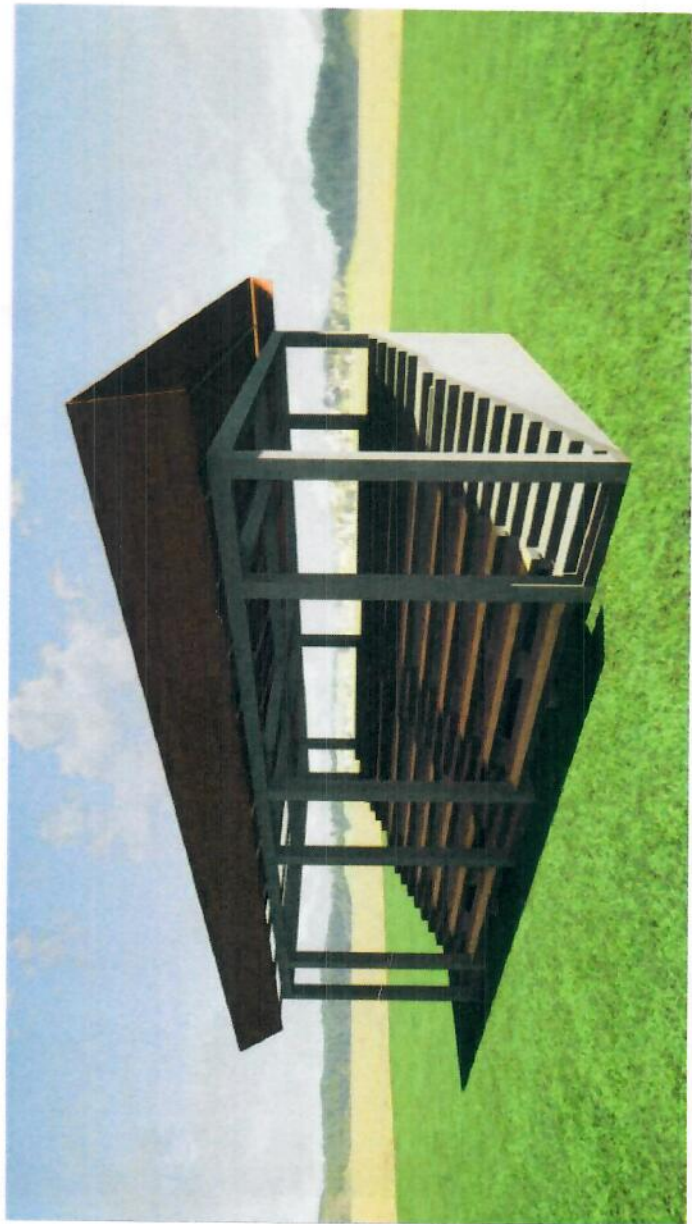
Nord



Echelle :

PERSPECTIVES





01

AVANT PROJET SOMMAIRE

Date 17.03.2023

CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE

Haut Katanga, R.D.Congo

Maître d'ouvrage :

EVERBRIGHT MINING SARL

Désigné par le concepteur :

Ar. Elvis MONCANE

Nord



Echelle :

PERSPECTIVES

01.6



Projet 14. Réhabilitation du Centre Communautaire situé à Kilwa dans le Secteur Moero

14.1. Titre du projet :

Réhabilitation du Centre Communautaire situé à Kilwa dans le Secteur Moero

14.2. Secteur d'intervention : Sociale

14.3. Contexte et Justification

Au regard de l'état des lieux effectué par les experts en construction ensemble avec les membres du CLD, il se dégage que cet ouvrage communautaire se trouve actuellement dans un état de délabrement avancé. C'est pourquoi, ce besoin a été exprimé et retenu dans le cadre du Cahier des Charges de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL. A travers ce projet de réhabilitation de ce centre communautaire, la communauté de ce village en particulier et de tout le secteur de Moero en général bénéficiera d'un ouvrage adéquat et adapté aux meilleures conditions culturelles et de travail. Le présent projet vise à réhabiliter un centre communautaire comprenant : 1 grande salle de réunion, des bureaux administratifs, des latrines (filles et garçons séparés) ainsi que des travaux d'aménagement extérieur et de dotation en équipements.

14.4. Etat de lieu de l'ouvrage :

Le centre communautaire se localise dans le secteur de MOERO.

Cet ouvrage est réalisé en moellons pour la partie fondation, les briques cuites pour la maçonnerie des murs et un chaînage armé et une charpente en bois couverte des bacs galvanisés du type 28 dont quelques pièces sont nécessairement rouillées et trouées, un gitage en bois recouvert des quelques feuilles de timberite sous un délabrement avancé ; des fenêtres métalliques disposant des quelques pièces des vitres cassés, des portes semi métalliques vitrées et une porte double battant en bois nécessitant un rafraichissement.

Les murs sont recouvert d'un crépissage vieillissant qui s'arrache par point au contact, les installations sanitaires sont non fonctionnelles et enfin l'ouvrage manque une ceinture de protection tout autour contre l'eau de ruissellement et autres contraintes.

Il est à noter que ce bâtiment dispose en son sein 4 bureaux, une salle de réunion, de formation et des manifestations bureau et un bloc sanitaire.

Ci - après les images du bâtiment :



Photo 5. Illustration de l'état actuel du centre communautaire

14.5. Brève description

Ce projet consiste en la réhabilitation d'un centre communautaire à Kilwa, Secteur Moero pour faciliter la formation des communautés et de cadres de bases en leurs dotant d'un cadre de rencontres adéquats et répondant aux normes de développement et de modernisation prônait par le gouvernement de la République Démocratique du Congo.

Il consistera essentiellement à :

- Réhabiliter le centre communautaire par le rafraichissement des murs,
- Effectuer des petits travaux de maçonnerie afin de corriger et renforcer certains murs fissurés,
- Réviser la charpente abimée et quelques tôles déjà rouillées et trouées ;
- Réviser le plafond abimé par les eaux de pluies à cause de la vétusté des tôles ;
- Rafraichir tous les murs du bâtiment, de l'intérieur jusqu'à l'extérieur ;
- Corriger les défauts du pavement ;
- Retoucher le crépissage
- Aménager l'extérieur,
- Réfectionner les sanitaires (remplacer les cuves abimées par des WC turques et tous les accessoires) ;
- Doter le centre des équipements nécessaires pour son bon fonctionnement notamment un kit complet de sonorisation et solaire faute de l'électricité dans cette entité;
- Equipement des bureaux.

14.6. Objectif du projet

- Réhabiliter un centre communautaire et l'équiper;
- Rendre plus agréable les rencontres culturelles, sociales, politiques ainsi que les formations communautaires.

14.7. Bénéficiaires

Les bénéficiaires directes de ce projet sont les populations vivant dans le secteur Moero et toutes les personnes manifestant l'intérêt de louer la salle pour n'importe manifestation.

14.8. Résultats attendus :

- Un centre communautaire est réhabilité et équipé;
- Les conditions des rencontres et les formations communautaires sont améliorées;

14.9. Activités pour atteindre les résultats :

- Lancement de l'appel d'offre publique ;
- Sélection du maître d'œuvre ;
- Installation et ravitaillement chantier ;
- Travaux de révision de la toiture (couverture, charpente et gitage) ;
- Travaux de révision de la maçonnerie et autres ;
- Débouchage des latrines et du réseau d'évacuation ;
- Travaux de révision de la plomberie
- Travaux de rafraichissement des murs ;
- Travaux de vitreries et autres aménagements
- Equipement du centre communautaire ;
- Remise du centre communautaire à l'autorité locale, qui le remet à son tour aux communautés à travers son comité de gestion

14.10. Indicateurs des résultats :

Un centre communautaire réhabilité ; équipé et rafraichi,

14.11. Stratégie de mise en œuvre

Conformément à la loi, le projet sera entièrement financé par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL qui se choisira le maître d'œuvre à l'issue d'un appel d'offre publique. Les entrepreneurs locaux seront privilégiés, à défaut les entrepreneurs nationaux. Le maître d'œuvre choisi a l'obligation de remplir toutes les conditions requises pour une entreprise de construction.

L'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL en sa qualité du titulaire du droit minier, est répondant vis-à-vis de l'entrepreneur ; à ce titre ils sont les deux parties prenantes sur le plan contractuel, celle - ci recevra l'ouvrage de l'entrepreneur et à son tour, il le remettra aux communautés à travers son comité de gestion en présence de l'autorité locale.

14.12. Mécanisme de suivi-évaluation

En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation est la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par l'Administrateur du territoire de Pweto. Celui-ci sera composé d'un (1) délégué de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Les représentants de l'ACE, de la DPEM et du FNPSS en tant que services de l'Etat effectueront à un second niveau un contrôle susceptible des sanctions à l'endroit de l'entreprise en cas de constat des manquements graves. Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et la procédure de passation de marché public. La session est convoquée tous les six (6) mois sur demande du Chef de secteur de MOERE à chaque étape un rapport sera établi par le CLS.

Toutefois, le CLS a le droit d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL dès lors, ce rapport sera opposable à toutes les parties impliquées dans le processus. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement joueront le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

14.13. Calendrier du déroulement des activités

Tableau 38. Chronogramme des activités pour la réalisation du projet de centre communautaire

N°	ACTIVITES	ANNEE D'EXECUTION 2026											
		JUN				JUILLET				AOÛT			
1	Lancement de l'appel d'offre publique	■											
2	Sélection du maître d'œuvre	■											
3	Installation et ravitaillement chantier		■										
4	Travaux de révision de la toiture		■	■									
5	Travaux de révision de la maçonnerie et autres				■	■							
6	Débouchage des latrines et du réseau d'évacuation						■						

8	Travaux de rafraîchissement des murs											
9	Travaux de vitreries et autres aménagements											
10	Equipement du centre communautaire											
11	Remise du centre communautaire à la communauté											

14.14. Budget du projet

Le budget total pour l'implémentation de ce projet est de : 50 030,44 USD

Nous disons : Cinquante mille trente dollars américains et quarante-quatre centimes

Ci-après le devis détaillé :

DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF DE REHABILITATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Tableau 39. Le budget total de la réhabilitation du centre communautaire

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire en USD	Prix total en USD
	Installation et replis chantier				500.00
	Travaux de retouche crépissage	m²	349,44	8	2 792
	SOUS TOTAL1				3 292
	TRAVAUX DE REVISION DE LA CHARPENTE				
	Charpente en bois scié 5x15 y compris la protection	pce	100	15	1 500,00
	Pannes en bois scié 4/11	pce	100	8	800,00
	Couverture en tôles ondulée galvanisée BG28	m2	80	\$15,00	\$1200,00
	SOUS TOTAL2				3 500,00
	TRAVAUX DE REVISION DU PLAFOND				
	Plafond en feuilles de timberlite y compris gitage en chevron	m2	300,52	14	4 500,00
	SOUS TOTAL3				4 500,00

REHABILITATION PAVEMENT				
Sous pavement	m3	12	100	1 200,00
Pavement	m2	23	20	460,00
SOUS TOTAL4				1 660,00
Révision des vitres sur les fenêtres	M²	60	10	600,00
SOUS TOTAL5				600,00
TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET REHABILITATION DE LA STRUCTURE SANITAIRE				
Tuyauterie d'évacuation et alimentation	ff	1	180	180,00
WC turques	pce	4	50	200,00
Lave main	pce	2	110	220,00
Faïence	m²	5,76	24	138,24
Carrelage	m2	7,2	50	360,00
Fosse septique	pce	1	2500	2500,00
Porte papier hygiénique	pce	4	8	32,00
Débouchage des latrines et du réseau d'évacuation				1500,00
SOUS TOTAL6				5 130,24
Travaux d'aménagement extérieur	m²	603	10	6 030,00
SOUS TOTAL 7				6 030,00
TRAVAUX DE RAfraichissement DES MURS				
Latex lavable sur les murs I & E	m²	550	10	5500,00
Email sur structures métalliques et murs intérieurs, H=2,10	m²	150	5	750,00
SOUS TOTAL8				5 750,00
EQUIPEMENTS				
Chaises de bureau	pce	4	100	400,00
Tables bureau	pce	2	150	300,00
Armoire bureau	pce	2	200	400,00
Chaises	pce	20	30	600,00
Sonorisation				1500,00
Kit solaire				5 000,00
SOUS TOTAL 9				8 200,00
Total				38 663,24
Imprévu 10%				3866,2
Main d'œuvre				7500
COUT TOTAL PROJET				50 030,44

Etat de lieu de l'ouvrage :

Le centre communautaire se localise dans le secteur de MOERO.

Cet ouvrage est réalisé en moellons pour la partie fondation, les briques cuites pour la maçonnerie des murs et un chaînage armé et une charpente en bois couverte des bacs galvanisés du type 28 dont quelques pièces sont nécessairement rouillées et trouées, un gitage en bois recouvert des quelques feuilles de timberlite dans un état de délabrement avancé ; des fenêtres métalliques disposant des quelques pièces des vitres cassés, des portes semi métalliques vitrées et une porte double battant en bois nécessitant un rafraichissement.

Les murs sont recouvert d'un crépissage vieillissant qui s'arrache par point au contact, les installations sanitaires sont non fonctionnelles et enfin l'ouvrage manque une ceinture de protection tout autour contre l'eau de ruissellement et autres contraintes.

Il est à noter que ce bâtiment dispose en son sein 4 bureaux, une salle de réunion, de formation et des manifestations bureau et un bloc sanitaire.

Ci - après les images du bâtiment :

DISPOSITIONS FINALES

1. Respectueuse des lois et règlement de la République démocratique du Congo, l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL s'engage à respecter les engagements contenus dans le présent cahier des charges ainsi que le chronogramme y relatif.
2. L'entreprise a l'obligation de mettre à la disposition des communautés affectées et le Comité Local de Suivi (CLS) toutes les informations pertinentes sur les projets qu'elle réalise pour permettre à ceux-ci d'en assurer le suivi. EVERBRIGHT MINING SARL s'assure que les informations partagées sont non seulement livrées, mais aussi comprises par toutes les parties prenantes, et rend des comptes aux communautés à tous les stades de l'exécution du présent cahier des charges.
3. Les communautés locales affectées s'engagent également à respecter les clauses du présent accord, à respecter, protéger et gérer en toute responsabilité les infrastructures qui seront réalisées.
4. Dans les six mois qui suivent la signature du présent cahier des charges, une évaluation sera organisée par l'entreprise en collaboration avec l'autorité Territoriale pour examiner la mise en oeuvre des projets.

Ainsi fait à DIKOLUSHI... le 29/11/2022

Pour la société minière EVERBRIGHT MINING SARL

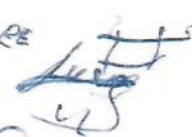
Peng Zhou KUN PEG

Lu et approuvé

Pour les communautés locales

1. LEMEMBE-MBOIKO [Signature] PRESIDENT/CL
2. KABANGE-KAMONA HORTENSE Vc PRESIDENTE Kabange
3. MBALO WA DUTIDIBO SEC/CL [Signature]

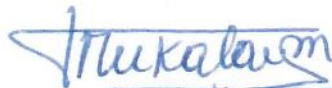


4. KABETBA NGUY ES PERENCE TRESORIER 
5. IWANDWE IUKIBILA PETRO CONSEILER 
6. ILUNGA NGUY Serge President 
7. MWLONGO MANDY ANALLET President 
8. KYUNGU IWENGIE ISAE MEMBRE 
9. KIBWE KYUMBU OSCAR MEMBRE 
10. NGUY PASAKA MEMBRE 
11. SYLVAIN NGOMBE MWITEMBI President 
12.
13.
14.
15.

Témoins

Le Grand Chef coutumier de la
Chefferie Kyona-Nzini

MUKALAY MUSUMBA Odilon

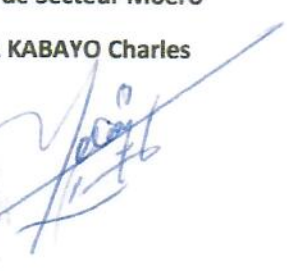


MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

Le Chef de Secteur Moero

NGELA KABAYO Charles





Annexe I.

**Procès-verbal d'identification de l'espace
géographique impactée par le projet EverBright
Sarl**

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE PWETO

Procès-verbal d'identification de la zone géographique impactée par les activités minières de

EVERBRIGHT MINING SARL

Nous soussignés, MUKALAY MUSUMBA Odilon, Grand Chef Coutumier de la Chefferie Kyona-Nzini, et NGELA KABAYO Charles, Chef de Secteur Moero, tous du territoire de Pweto, avoir identifié avec le concours de nos notables et experts du Bureau d'étude PLANET CONSULTING AFRICA sarl, tout en se référant aux prescrits du règlement minier de 2018 en ses articles 414bis, 480 du Règlement minier et 11 de la Directive. Sur ce, les villages ci-après mentionnés ont été identifiés et retenus comme étant impactés par le projet d'exploitation minière de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL. Il s'agit de :

Dikulushi, Lunekete, Kyanga, Karusanzye, Mukenge
Musenge, Kamwa, Kantendepi, Kantendepi, Xolwa

Fait à Dikulushi le 19/11/2022

Les Notables

Pour le CLD

Les experts

Le Chef de Secteur Moero

NGELA KABAYO Charles

Le Grand Chef coutumier de la
Chefferie Kyona-Nzini

MUKALAY MUSUMBA Odilon

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMU
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KIONA-NZINI

Annexe II.
**Correspondances diverses pour le cahier des
charges EverBright Sarl**



EVERBRIGHT MINING SARL

N°18901, Rue Club Nautique, Golf, Lubumbashi

RCCM: CD/LSH/RCCM/19-B-00480

ID NAT: 6-129-N48888T

Lubumbashi, le 21 Novembre 2022

N°Réf : EM/094/2022

CAHIER DE RECEPTION
DIVISION PROVINCIALE DES MINES
HAUT-KATANGA
SECRETAIRIAT

DATE: 21/11/2022
PAR L'AGENT: [Signature]
N°D'ENREGISTREMENT: [Blank]
TRAITEE PAR LE BUREAU: [Blank]
SORTIE SC JS N°: [Blank]

HEURES: [Blank]
SIGN: [Signature]
DATE: [Blank]

Concerne : Accusé de réception de la note technique N° CPI/CC/HK/036/2022

Copie pour information

-A son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province du Haut-Katanga

-A Monsieur le Ministre Provincial en charge des Mines de la Province du Haut-Katanga

Tous A Lubumbashi

A Monsieur le Président de la Commission Permanente d'Instruction du Cahier des Charges, Province du Haut-Katanga A Lubumbashi

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre note technique référencée en marge de la présente et vous en remercie.

En effet, au regard de la pertinence et de la complexité des observations formulées par votre commission sur le Cahier des Charges de responsabilité sociétale déposé par mon entreprise EVERBRIGHT MINING situé dans la Chefferie de KIONA NZINI, secteur MOERO, territoire de PWETO, celle-ci se trouve dans l'incapacité d'y répondre dans le délai réglementaire. De ce fait, elle sollicite un délai supplémentaire d'un mois à dater de ce jour pour intégrer toutes les remarques formulées conformément aux prescrits de la Directive relative au Modèle-type de Cahier des charges de responsabilité sociétale de l'Annexe XVII du Règlement Minier de la République Démocratique du Congo.

Tout en vous remerciant de votre bienveillante à ma requête, je vous prie d'agréer Monsieur le Président, l'expression de de ma franche collaboration.

DIRECTEUR GENERALE

CARNET DU MINISTRE DES MINES A.F.E.E.D.D.A.KAT
RECEPTION COURRIER

Date: 21/11/2022
Nom: [Signature]
Signature: [Signature]

EVERBRIGHT MINING

[Signature]





EVERBRIGHT MINING SARL

N°18901, Rue Club Nautique, Golf, Lubumbashi

RCCM: CD/LSH/RCCM/19-B-00480

ID NAT: 6-129-N48888T

Lubumbashi, le 21 Novembre 2022

Copie pour information

-Monsieur le Chef de Division des Mines

Province du Haut-Katanga A Lubumbashi

-Au Chef de chefferie de Kiona Nzini à Pueto

N°Réf: EM/006/2022
CABINET DU MINISTRE DES MINES
DIVISION PROVINCIALE DES MINES
HAUT-KATANGA
SECRÉTARIAT

DATE: 21/11/2022
PAR L'AGENT: [Signature]
N°D'ENREGISTREMENT: [Blank]
TRAITEE PAR LE BUREAU: [Blank]
SORTIE SOUS N°: [Blank]

HEURES: [Blank]
SIGN: [Signature]
DATE: [Blank]

Concerne: Votre supervision des négociations du Cahier des charges de EVERBRIGHT MINING SARL

A son Excellence Monsieur Le Ministre Provincial en charge des Mines Province du Haut-Katanga A Lubumbashi

Excellence,

Conformément à l'article 414 bis du

Règlement minier, nous venons par la présente solliciter votre supervision des négociations dans le cadre du processus de l'élaboration de Cahier des charges entre notre Entreprise et les communautés impactées par notre projet. Ces négociations interviendront en date du Mercredi 27 Novembre 2022 à Dikulushi à 10h00 dans les installations de notre entreprise EVERBRIGHT MINING.

En effet, Excellence, notre entreprise est déjà en possession des besoins prioritaires identifiés par les communautés locales et nous voudrions votre supervision des négociations pour nous conformer à la loi minière.

Tout en vous remerciant de votre bienveillance à notre requête, nous vous prions d'agréer excellence, l'expression de notre parfaite considération.

CABINET DU MINISTRE DES MINES AFF. EDD/H-KAT
RECEPTION COURRIER

Date: 21/11/2022
Nom: [Signature]
Signature: [Signature]

DIRECTEUR GENERALE

EVERBRIGHT MINING

[Signature]





EVERBRIGHT MINING SARL

N°18901, Rue Club Nautique, Golf, Lubumbashi

RCCM: CD/LSH/RCCM/19-B-00480

ID NAT: 6-129-N48888T

Lubumbashi, le 21 Novembre 2022

N°Réf: EM/025/2022

CACHET DE RECEPTION
DIVISION PROVINCIALE DES MINES
HAUT-KATANGA
SECRETARIAT

DATE: 21/11/2022
PAR L'AGENT: [Signature]
N°D'ENREGISTREMENT:
TRAITEE PAR LE BUREAU:
SORTIE SOUS N°:

HEURES: [Signature]
SIGN: [Signature]
DATE:

Copie pour information

Monsieur le Chef de Division des Mines
Province du Haut-Katanga

A Lubumbashi

Concerne : Votre supervision à l'élaboration
de Cahier des Charges

A son Excellence Monsieur le Ministre
Provincial des Mines Province du
Haut-Katanga
A Lubumbashi

Excellence,

Conformément à l'article 414 bis du

Règlement Minier, nous venons par la présente solliciter votre supervision dans le
cadre du processus de l'élaboration de Cahier des charges entre notre Entreprise et
les communautés impactées par notre projet d'exploitation.

En effet Excellence, les négociations
sur ce sujet avec les communautés locales sont en cours et voulons par ce fait nous
conformer à la loi minière en nous mettant à la supervision de votre gouverne quant
à ce.

Tout en vous remerciant de votre
bienveillante à notre requête, nous vous prions d'agréer Excellence, l'expression de
notre parfaite considération.

DIRECTEUR GENERALE

CABINET DU MINISTRE DES MINES APT. E. HDN/KAT
RECEPTION COURRIER

Date: 21/11/2022
Nom: [Signature]
Signature: [Signature]

EVERBRIGHT MINING

[Signature]



Annexe III.
Procès-verbaux de désignation des membres du
CLD

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU
CONGO

le 17/11/2022

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE PWETO

- A son Excellence Monsieur le Ministre en Charge
des Mines du Haut Katanga à Lubumbashi

- A monsieur le Chef de Division des Mines du Haut
Katanga à Lubumbashi

Objet : Transmission de la liste des membres du
Comité Local de Développement de chefferie
Kyona-Nzini et Secteur Moero

Au Directeur Général de l'entreprise EVERBRIGHT
SAS

à Lubumbashi

Monsieur le Directeur Général,

Nous venons par la présente, vous transmettre la liste des personnes élues comme membres du Comité
Local de Développement du groupement de la Chefferie Kyona-Nzini et du Secteur Moero dans le cadre
du cahier des Charges de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL.

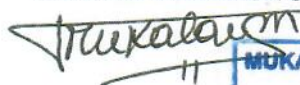
Ledit comité est composé des personnes suivantes:

1. LWEMBE TIBOKO CELESTIN Président ;
2. KABANGIE KATONLA ORTHAN Vice-Président ;
3. TIBAYO PITOMBO SANDRINE Secrétaire ;
4. KABEMBA NBOY ESPERA Chargée ;
5. PWANDWE TUKABILA : Conseiller ;
6. MUHONZO MABYA AUCHEBT : membre ;
7. ILONGA NORD JIGE : membre ;
8. KYUNGU PWENGE ISAAC : membre ;
9. NBOY DISAKA : membre ;
10. KIBALE KYUNGU OSCAR : membre.

Tout en vous remerciant, veuillez agréer, monsieur le Directeur Général, l'expression de nos sentiments
les meilleurs.

Le Grand Chef coutumier de la
Chefferie Kyona-Nzini

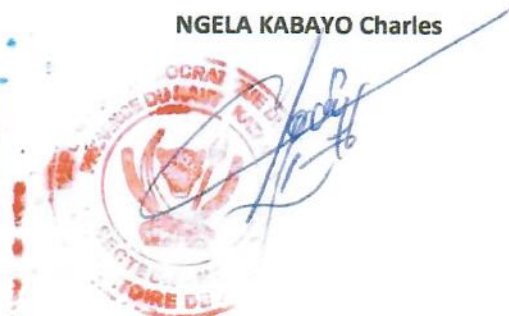
MUKALAY MUSUMBA Odilon



MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

Le Chef de Secteur Moero

NGELA KABAYO Charles




REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE PWETO

CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU COMITE LOCAL DE
DEVELOPPEMENT

Conformément au processus d'élaboration du cahier des charges de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres délégués des villages :

DIKULUSHI, LUTPEKETE, KYANGA, KABUSANZE,
PUKENGGE, PUSENGE, KANSWA, KATENDERE,
KATENDERE, KYAKA

étions réunis ce jour, en assemblée générale élective à DIKULUSHI dans le but de mettre en place notre Comité Local de Développement (CLD).

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regard de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction
1	LWENBEBOKO CELESTIN	M	PUSENGE	PRESIDENT
2	KABANGA KATONA ORTHANCE	F	DIKULUSHI	V. PRESIDENTE
3	MBAYO MUTOMBO SAMUEL	M	PUKENGGE	SECRETAIRE
4	KABEITBA NGUY ESPER	F	DIKULUSHI	TRESORIERE
5	PWANDWE PUKABILA	M	DIKULUSHI	CONSEILLER
6	ILUNGA NGUY DIEGRO	M	KATENDERE 1	
7	MURONGO MARYA KADEL	M	KATENDERE 2	
8	KYUNGU PWANDWE ISH	M	DIKULUSHI	
9	NGUY PISAKA	M	DIKULUSHI	
10	KIBWE KYUNGU OSCAR	M	KANSWA	

Etaient présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
----	------	------	---------	----------	-----------	-----------

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

1	KASABO NYOKA	M	DIKULSHI	V. PRE	0859089	
2	KIBWANGA MUTOMBO	M	KOKULUBI	SOCIETE CIVILE	089897470	
3	MWANAMWEE PUKABE	M	CHEF DIK	CHEF DIK	-	
4	KABETWA MBUY	F	DIK	TRESORIER		
5	MBUY PABALAMBA	M	DIK	ENVIR	0844386	
6	LWENBE PIBOKO	M	MUSENGE	PR. EDL	0840903	
7	KAPERULA BEMBA	M	MUSENGE	CHEF MUS	08939470	
8	LWENBE	F	LWENBEIR	CHEF	-	
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						

Fait à ...DIKULSHI, le ...15...../...11..../2022

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KIONA-NZINI



EVERBRIGHT MINING SARL

N°18901, Rue Club Nautique, Golf, Lubumbashi

RCCM: CD/LSH/RCCM/19-B-00480

ID NAT: 6-129-N48888T

Lubumbashi, le 16 NOV. 2022

N°Réf : EM/097/2022

Copie pour information

- A son Excellence Monsieur le Ministre en Charge des Mines du Haut Katanga à Lubumbashi
- A Monsieur l'Administrateur du Territoire de Pweto à Pweto

Concerne: Accusé de réception de la liste des membres du Comité Local de Développement

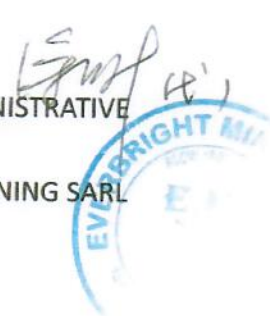
Au Grand Chef de la Chefferie Kyona-Nzini et du Chef de Secteur Moero

Messieurs le Grand Chef de la Chefferie de Kyona-Nzini et le Chef de Secteur Moero, J'ai l'honneur d'accuser réception de la liste des membres du Comité Local de Développement pour les villages impactés par les activités de EVERBRIGHT MINING SARL et vous en remercie vivement.

Espérant travailler en parfaite harmonie avec ce comité de développement, je vous prie d'agréer, l'expression de ma parfaite considération.

LA DIRECTION ADMINISTRATIVE

EVERBRIGHT MINING SARL



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE PWETO
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

PROCES VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU CLD DU VILLAGE DIKULUSHI

L'an deux mille vingt-deux, le 13^{ème} jour du mois de NOVEMBRE
Conformément au processus d'élaboration du cahier des charges de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres du village **Dikulushi** étions réunis ce jour dans le but d'élire les membres du Comité Local de Développement (CLD).

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regards de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction
1	PIWANDWE PUKABILA	M	DIKULUSHI	PRESIDENT
2	KASABO NYOKA PROSPER	M	DIKULUSHI	V. PRESIDENT
3	KIBWANGA TUTOPBO	M	DIKULUSHI	SECRETAIRE
4	NGOY PBALANGA	M	DIKULUSHI	ENVIRONNEMENT
5	PUKUNDA ILUNGA	M	DIKULUSHI	CONSEILLER

Etaient présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	KABEMBA NGOY	F	DIKULUSHI	TRESORIER	0814993	
2	KALENGA PIZIBWE	M	DIKULUSHI	CONSEILLER	726	
3	KALENGA AUGUSTE	M	DIKULUSHI			
4	KANKULUBANYA	M	DIKULUSHI			

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

5	KAZADI PASENGO	M	Dikulusha	conseil	MA
6	KATWANYA TULO	F	Dikulusha		Fa
7	MWANDE ^{BE} MARIE	F	Dikulusha		Ma
8	PULUPWA PARIS	F	Dikulusha		H
9	KALENGA DARE	F	Dikulusha		MYK
10	KATONIA KAZADI	M	Dikulusha		K
11	NBOPBE LOUSE	F	DIK		K
12	KALEBWA DWELWA	F	DIK		MA
13	KATONTOKA LUWA	M	DK		e
14	PUKUNDA ^{PWA} ILUNGA	F	PK		FA
15	KALENGA ILUNGA	M	DK		Ma
16	PASENGO KANYATWA	F	DK		U
17	PUKUNDA NITWA	F	DK		U
18	KAZADI PUKUNDA	F	DK		X
19	NBOPBE JOUE	F	DIK		J
20	MWANOWE PIREL	F	DIK		F
21	LUMBWE YUYU	M	DIK		U
22	KALENGA KINKO	M	DIK		eok
23	KYUNGU ^{PWA} BOND	M	DIK		K
24	PULONGO NZAZI	M	DIK		P
25	KIBONDOS	M	DIK		OK
26	PULOPWA KASHITWI	F	DIK		T
27	KALENGA PUKUBE	M	DIK		Kalan
28	KONBE JACQUE	M	DIK		Ma
29	PULILATBWE TODET	M	DIK		T
30	KYUNGU PWERU	F	DIK		Ma

Fait à Dikulusha, le 13/11/2022

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KIONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE PWETO

CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

PROCES VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU CLD DU VILLAGE LUMEKETE

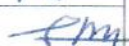
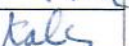
L'an deux mille vingt-deux, le 13^e jour du mois de NOVEMBRE

Conformément au processus d'élaboration du cahier des charges de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres du village **Lumekete** étions réunis ce jour dans le but d'élire les membres du Comité Local de Développement (CLD).

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regards de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction
1	LWEMBE MUWANZA	F	LUMEKETE	Présidente
2	KAKOMBO LUKOMBA	F	LUMEKETE	VIC Président
3	Ilunga NGUY IGNACE	M	LUMEKETE	Treorier
4	KALENGA KANSUMBA	M	LUMEKETE	Secrétaire
5	KAPIYA EDOUARD	M	LUMEKETE	V/B secrétaire

Etaient présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	Kalenga Kamabala	M	Lumekete	Cultivateur		
2	Ilunga Nalezi	M	" "	"		
3	Kalobwa Nande	M	" "	"		
4	Kapiya Edouard	M	" "	"		

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

5	Ilunga Nday	M	Lumekete	11		Ilunga
6	Kabegeya Nukinsha	R	11			
7	Kalenga Kansumba	M	11	11		K.Kes
8	Lumbe Ruanga	F	11	Chap. Village		fur
9	Ilunga Nalezi	M	11	Cultivateur		Ilunga
10	Kapita Kibanda	M	11	11		Kap
11	Nkulubwa Kalenga	M	11	11		M
12	Kagura Kalenga	R	11	11		fur
13	Mukalay Katye	F	11	11		M
14	Kamiki Natide	F	11	11		11 Kam.
15	Kabaso wa Kabaso	F	11	11		Kibanda
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						

Fait à Dikuluzi, le 13 / 11 / 2022

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KIONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE PWETO

CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

PROCES VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU CLD DU VILLAGE KYANGA

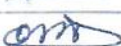
L'an deux mille vingt-deux , le 13 jour du mois de NOVEMBRE

Conformément au processus d'élaboration du cahier des charges de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres du village **Kyanga** étions réunis ce jour dans le but d'élire les membres du Comité Local de Développement (CLD).

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regards de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction
1	MWANDWE JANIS	F	KYANGA	PRÉSIDENTE
2	KABULO NJINGA	M	KYANGA	VICE-PRÉSIDENT
3	KABEZA NJINGA	M	KYANGA	SECRÉTAIRE
4	ILUNGA HONORE	M	KYANGA	TRESORIER
5	KIYA SPOYA	M	KYANGA	MEMBRE

Etaient présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	MWANDWE JANIS	F	KYANGA	PRÉSIDENT	—	
2	KABULO NJINGA	M	U	VICE-PRÉSIDENT	—	
3	KABEZA NJINGA	M	U	SECRÉTAIRE	—	
4	ILUNGA HONORE	M	U	TRESORIER	—	

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

5	KABEMBA ANNARITE	F	KYANGA	MEMBRE	-	Chaf
6	KAMANGALA GIRLO	F	"	"	-	Chaf.
7	KABANGE ORTENS	F	"	"	-	Kabanga
8	MUTOMBO M. JEAN	M	"	"	0847830316	Chaf
9	CLAUDE KYENGE	M	"	"	-	Km.
10	KISHIMBA GONIAIN	M	"	"	0844873280	Chaf
11	MWENZE JULY	F	"	"	-	Km.
12	MWAMBA ILONGA	M	"	"	-	Chaf.
13	KASONGO MAMBIPA	M	"	"	-	Chaf.
14	MWABA NELLY	F	"	"	"	Chaf.
15	POLOMBWE CRISTINE	F	"	"	-	Chaf.
16	GEORGETTE	F	"	"	-	K.K.
17	NSENGA NGUY	F	"	"	-	NJ.
18	CELESTIN	M	"	"	-	Chaf.
19	IRENE	F	"	"	-	Chaf.
20	RIDENS.	F	"	"	-	Chaf.
21	JOSEPHANE	F	"	"	-	Chaf.
22	MAMBANA	M.	"	"	-	Chaf.
23	REMIN	M	"	"	"	Chaf.
24	MAKABA NGUY G	F	"	"	"	Chaf.
25	MASENGO PROSPERINE F	F	"	"	"	Chaf.
26						
27						
28						
29						
30						

Fait à SIKULUSHI, le 23/11/2022

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KIONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE PWETO
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

PROCES VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU CLD DU VILLAGE KANSWA

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deuxième jour du mois de novembre
Conformément au processus d'élaboration du cahier des charges de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres du village **Kanswa** étions réunis ce jour dans le but d'élire les membres du Comité Local de Développement (CLD).

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regards de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction
1	CHEF-DETERE MAUMBU	M	085501	Président
2	KIBWE-KYUMBU	M		Vice Président
3	KINKOLE-KYAKA	M		Secrétaire
4	KIYOMBO-MUBENGA	M		Treasurer
5	MALUKUTA-MUTINGA	M		Membre

Etaient présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	CHEF-DETERE	M	KANSWA	—	0855018136	
2	KIBWE-KYUMBU	M	KANSWA	—	/	
3	KINKOLE-KYAKA	M	KANSWA	—	/	
4	KIYOMBO-MUBENGA	M	KANSWA	—	0894453846	
5	MALUKUTA	M	KANSWA	—	/	
6	KAKOKO	M	KANSWA	—	/	

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

7	KIMALEVO	M			KANSWA	S
8	KAKOKO	M			KANSWA	Kuf
9	MUNGEDI	M			KANSWA	S
10	MOTINZO	M			KANSWA	in
11	pip.	M			KANSWA	X
12	MUTAMENI	M			KANSWA	S
13	KITELELWE	M			KANSWA	S
14	MKUNDA	F			KANSWA	Qu
15	KIMONA	M			KANSWA	S
16	KIKALIPA	M			KANSWA	in
17	KILANGWA	M			KANSWA	4
18	MASAMBU	M			KANSWA	da
19	SEIEUR	M			KANSWA	Sh
20	KAMARA	M			KANSWA	if
21	DILEMBO	M			KANSWA	cup
22	KYANSHA	M			KANSWA	in
23	KATEMWE	M			KANSWA	Kana
24	ALUBBE	M			KANSWA	W
25	MUKENDWA	M			KANSWA	20th
26	SENGA	F			KANSWA	K
27	KABAILO	M			KANSWA	ex
28	SHINSI	F			KANSWA	Am
29	MASENGO	F			KANSWA	un
30	MWATOE	M			KANSWA	H

Fait à DIKULUSHI, le 23/11/2022

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KIONA-AZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE PWETO

CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

PROCES VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU CLD DU VILLAGE MUSENGE

L'an deux mille vingt-deux, le 15 jour du mois de Mai
Conformément au processus d'élaboration du cahier des charges de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres du village **Musenge** étions réunis ce jour dans le but d'élire les membres du Comité Local de Développement (CLD).

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regards de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction
1	KAPEPULA BEMBA	M	MUSENGE	PRESIDENT
2	LOVEMBE MBCKO	M	MUSENGE	V.C. PRESIDENT
3	BULEMBE GEROME	M	MUSENGE	SECRETAIRE
4	MUFUNGA MKELEBENDE	M	MUSENGE	TRESORIER
5	LUBELWE DAVID	M	MUSENGE	CONSEILLER

Etaient présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	NGUY KINKOLE	F	MUSENGE	MEMBRE	-	
2	MUMBA TANIGNE	F	MUSENGE	M	-	
3	NSANGO NGOU	F	MUSENGE	M	-	
4	KABAMBALE SELA	F	MUSENGE	M	-	
5	MUZINGA KATAMBWA	M	MUSENGE	M	-	
6	BAPINGA AUGUSTIN	M	MUSENGE	M	-	

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

7	MASENGO MUTAMBA M	MUSENGE	MEMBRE	-	Signature
8	KALIMO DJENI M	-	"	-	Signature
9	MUTAMBA AGOLFE M	"	"	-	Signature
10	LUMUNDU MARISE F	"	"	-	Signature
11	ILUNGA PROSPER M	"	"	-	Signature
12	JLUNGA KAPETA M	"	"	-	Signature
13	KUNDA DJEDONE M	"	"	-	Signature
14	ZORE KITEFWE M	"	"	-	Signature
15	MITONGA KITAMBALA M	"	"	-	Signature
16	MAINDE KATWEMBE M	"	"	-	Signature
17	KAPYA PROSPER M	"	"	-	Signature
18	KASAO BESA M	"	"	-	Signature
19	KAPEKELE OVO M	"	"	-	Signature
20	KINLUNGA MICHELENDU M	"	"	-	Signature
21	NGUY MUTAMBAKUNA M	"	"	-	Signature
22	MUKABA GERMAINE F	"	"	-	Signature
23	KAYAMBA CARINE F	"	"	-	Signature
24	BILANBA-DALADBI M	"	"	-	Signature
25	KIZE-WAKAYONBO M	"	"	-	Signature
26					
27					
28					
29					
30					

Fait à ...Mukamba..., le ...13.../...11.../2022

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KIONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE PWETO
SECTEUR MOERO

PROCES VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU CLD DU VILLAGE KATENDEJI.... **KVAKA**

L'an deux mille vingt-deux , le13^e..... jour du mois de **NOV**.....

Conformément au processus d'élaboration du cahier des charges de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres du village **Katendeji**.... étions réunis ce jour dans le but d'élire les membres du Comité Local de Développement (CLD).

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regards de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction
1	NGOMBE MWITANGI SYLVAIN	M	KVAKA	PRESIDENT
2	KASHINDA MWAPÉ JEROME	M	KVAKA	VICE-PRESIDENT
3	SOMBE KITAMBO HUBERT	M	KVAKA	SECRETAIRE
4	KITOPA CABALA GASTON	M	KVAKA	CONSEILLER
5				

Etaient présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	ILUNGA NGOT Serge	M	Kilwa	Membre	081722936 0854724300	
2	MPASA-CAMA ANDRE M.	M	KILWA	MEMBRE	0826519351 0991019093	
3	KASEJA-MULINDA M	M	KILWA	CHEF DE GP	081944 7167	
4	Charles NGELA KABAYO	M	Kilwa	0814993462	Chf Secteur	
5	KAJUMBA KAWELE FERDINAND	M	KILWA	membre	0812748215	
6	SYLVAIN MWITANGI	M	KILWA	membre	0814732725	

7	Gaston Kituya M	Kikwa	Membre	81303751	
8	MULONGO ANACLET M	KILWA	Membre	0817510	
9				165	
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					

Fait à ...DIKULU SH... le ...13.../11.../2022



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE PWETO
SECTEUR MOERO

PROCES VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU CLD DU VILLAGE KATENDEJI...1

L'an deux mille vingt-deux, le TREIZIEME jour du mois de NOVEMBRE
Conformément au processus d'élaboration du cahier des charges de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres du village Katendeji.... étions réunis ce jour dans le but d'élire les membres du Comité Local de Développement (CLD).

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regards de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction
1	ILUNGA NGOMI PERCE	M	KATENDEJI 1	PRESIDENT
2	MARABWA MULUMBA OBILO	M	KATENDEJI 1	VIC-PRÉSIDENT
3	ILUNGA KUANAWA Gendarmine	M	KATENDEJI 1	SECRÉTAIRE
4	MPASA CAMA ANARE	M	KATENDEJI 1	CONSEILLER
5				

Etaient présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	ILUNGA NGOMI Serge	M	KILWA	Président	0811722936	
2	MPASA-CAMA-ANARE	M.	KILWA	CONSEILLER	085 4784900	
3	KASEJA- MWILUNDA	M	KILWA	CHEF DE QRT	089 1019 092	
4	Charles NGELA KABAYO	M	Kilwa	Préf. Secteur	0814983468	
5	KAYUMBA KAMELE FERDINAND	M	KILWA	CONSEILLER	0812748215	
6	SYLVAIN MWITENZI	M	KILWA	Président CLD	0814732725	

7	EASTON KITUPA M	KILWA	Membre	0813037736	KL
8	MULONGO ANACLET M	KILWA	Membre	0817510165	Joel Kaya
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					

Fait à DIKULUSHI, le 13 / 11 / 2022



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE PWETO

SECTEUR MOERO

PROCES VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU CLD DU VILLAGE KATENDEJI...2

L'an deux mille vingt-deux , le TREIZIEME jour du mois de NOVEMBRE

Conformément au processus d'élaboration du cahier des charges de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres du village Katendeji.... étions réunis ce jour dans le but d'élire les membres du Comité Local de Développement (CLD).

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regards de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction
1	MUKONGO MASA ANACHEP	M	KATENDEJI	PRESIDENT
2	NGUR MBEYA	M	KATENDEJI	VICE-PRESIDENT
3			KATENDEJI	SECRETAIRE
4	KAYUMBA KAWHE Ferdinand	M	KATENDEJI	CONSEILLER
5				

Etaient présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	MUKONGO ANACLET M	M	KILWA	PRESIDENT	08175 10165	[Signature]
2	KITUPA GASTON	M	KILWA	PRESIDENT	081303286	[Signature]
3	SYLVAIN MWITENGI	M	KILWA	membre	0814732725	[Signature]
4	KAYUMBA KAWHE Ferdinand	M	KILWA	membre	0812748215	[Signature]
5	Charles NGELA KABAYO	M	Kilwa	chef de secteur	0814993462	[Signature]
6	KASEJA-MULUNDA	M	KILWA	chef de GPT	081944 71277	[Signature]

7	MPASA-CAMA-KNOAC	M.	KILWA	MEMBRE	0826519354	0991012083	021722336	0254724950
8	ILUNGA NGOY	M	Kilewa	Membre				
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								

Fait à DIKULUHI, le 13 / 11 / 2022



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE PWETO

CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

PROCES VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU CLD DU VILLAGE MUKENGE

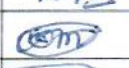
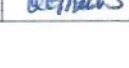
L'an deux mille vingt-deux , le13^e..... jour du mois de NOVEMBRE

Conformément au processus d'élaboration du cahier des charges de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres du village **Mukenge** étions réunis ce jour dans le but d'élire les membres du Comité Local de Développement (CLD).

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regards de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction
1	MBAYO-MUTOMBO SAMMUEL	M	MUKENGE	PRESIDENT
2	KAZADI-KAPASO	M	"	VCE PRES
3	KATUMBA-NGOY JEAN	M	"	SEC
4	LAMEKI-MOTO	M	"	VCE SEC
5	BONDO-MUKALAY VIRGINIE	PF	"	TRESORIERE

Etaient présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	KYUNGU-MUNGEDI	M	MUKENGE	MEMBRE	0851006313	
2	NKOMBE-MIXAPE	M	"	"		
3	KISHIMBA-MUKALAY	M	"	"		
4	KABIKHA - CEDRICK	M	"	"		
5	KILUNZI-KIPAILA	M	"	"		
6	MUTOMBO-MANGIMELA	M	"	"		

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

5						
6						
7	KYULA-KAMONZO	M	MUKENGE	MEMBRE		<i>20/09</i>
8	NKOMBA-KAPEPE	M	11	11		<i>#</i>
9	NDOBA-JACQUELINE	F	11	11		<i>11</i>
10	KASONGO-PRISCA	F	11	11		<i>Alcy</i>
11	KASELA-NGOY	F	11	11		<i>200</i>
12	MUNI LAMBWE-MUKEYA	F	11	11		<i>11</i>
13	KAZADI-BETTY	F	11	11		<i>Kas.</i>
14	LWEMBE-KISHUTA	F	11	11		<i>11</i>
15	NDELEKO-KYUNGU	M	11	11		<i>11</i>
16	KAPYA-NGOY ALAIN	M	11	11		<i>11</i>
17	NKOMBA-MUSONKONYA	M	11	11		<i>11</i>
18	KISOMA-KAMONA	M	11	11		<i>11</i>
19	KYUNGU-MATOMBO	M	11	11		<i>11</i>
20	KASONGO-LONTA	M	11	11		<i>Real.</i>
21	MUNGA-MERIAME	F	11	11		<i>11</i>
22	TABU-KABALAXE	F	11	11		<i>11</i>
23	KAPOZA-NGOY	F	11	11		<i>11</i>
24	BIBI-PEPELEA	F	11	11		<i>11</i>
25	KAMIMA-KAZIKA	M	11	11		<i>11</i>
26	SEYA-NGOY	M	11	11		<i>11</i>
27	KILUMBAXE-TAMBA	M	11	11		<i>11</i>
28	ILUNGA-KAZADI	M	11	11		<i>11</i>
29	ILUNGA-WA KOLA	F	11	11		<i>11</i>
30	MASENGO-FUTOLUKO	M	MUKENGE	MEMBRE		<i>11</i>

Fait à ...*Dikumbishi*..., le *23* / *11* / 2022

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KIONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE PWETO
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

PROCES VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU CLD DU VILLAGE KABUSANJE

L'an deux mille vingt-deux, le 13^e jour du mois de Novembre
Conformément au processus d'élaboration du cahier des charges de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres du village Kabusanje étions réunis ce jour dans le but d'élire les membres du Comité Local de Développement (CLD).

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regards de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction
1	MADIBANGA			
1	KAMBA KOLA Joseph	M	Kabusanje	Chief du village
2	NGOY MISARA Freddy		-	
3	MUTINGA LAMBE Laure	F	-	
4	KAKWELE MULUMBA	F	-	
5	KABORO MWILAMBWE	M	-	

Etaient présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	NGOY-MISARA	M			0840725422	
2	MUTINGA-LAMBE	F			084225560	
3	KAKWELE MULUMBA	F				
4	KABORO-MWILAMBWE	M			0892700509	

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

5	ILUNGA-PITA M			0898758338	<i>[Signature]</i>
6	MUTEMBO-MUKAL M			0	<i>[Signature]</i>
7	KUMBA-KAMBA M				
8	MUYAMBO-K M				<i>[Signature]</i>
9	NGOY-MISAKA M				
10	MUZINGA-LAMB F				<i>[Signature]</i>
11	KAKWELE-MULUM F				<i>[Signature]</i>
12	KABOBO-MWILAM M			089370050	<i>[Signature]</i>
13	KABO-MWATIS M				
14	MUMBA-NSONSA M				
15	MWARIBA-UMBA M				
16	FALACIA F				
17	NGOY-ALVID M				
18	MASENGO-KALEN F				
19	LUKUTA-KATOMB F				
20	KASONGO-CLEM M				
21	JACQUES-VOTE F				
22	KATELE-NGALIB F				
23	MUKOLE-ALBERT F				
24	KABELS-SILVIE F				
25	KABA-KISHIMBA F M				
26	KALINGA-KAYU F				
27	KABULO-MUZIN F				
28	KAMPONA-KAZA M				
29	NGOY-MASANG M				
30	KINZANZA-PIETU M				

Fait à *[Signature]*, le 13/08/2022

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KIONA-NZINI

Annexe IV.

Procès-verbaux d'identification, de négociation et d'approbation des besoins prioritaires

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE PWETO

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DES NEGOCIATIONS DES BESOINS PRIORITAIRES DU CAHIER DES
CHARGES DE EVERBRIGHT MINING SARL

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-septième jour du mois de Novembre il s'est tenu à Dikulushi dans le site de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL la séance des négociations des besoins prioritaires du cahier des charges de responsabilité sociétale de cette dernière avec le comité local de développement institué à cet effet sous la supervision du Ministère Provincial en charge des Mines et en présence du Grand Chef de Chefferie de Kiona Nzini.

A l'issue de cette séance, les besoins prioritaires ci-après ont été retenus par l'entreprise et

1. Pont Dikulushi
2. 15 puits forage
3. Deux écoles
4. Un centre de santé
5. Appui à l'agriculture
6. Un bus communautaire
7. Un fond de microcrédit
8. Trois postes de santé
9. Un marché
10. Formation professionnelle
11. Fourniture de bonforner

12. Fourniture de moulins à main
13. CANTIER
14. CONSTRUCTION STAB
15. REHABILITATION CENTRE COMMUNAUTAIRE
- 16.
- 17.
- 18.
- 19.
- 20.
- 21.
- 22.

approuvés par le CLD



Fait

à Dikulushi le 27 NOV 2022

Ont été présents :

N°	Noms	Organisation	Fonction	Signature
1	LWEMBE	CHEF CLD	PRESIDENT	
2	KABANGE-KAMONA-HORT	EDL	V.C. PRES	

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KIONA-NZINI

3	MIRAYO KA TUCITO DRO	CHIEF D.V.	SEC. COL	<i>[Signature]</i>
4	KABETBA NGGIE		TRES.	<i>[Signature]</i>
5	TWANDWE ITUKABILA	DIK	CONSEILL	<i>[Signature]</i>
6	ILUNGA NGGJ Serge	KILWA	Président	<i>[Signature]</i>
7	MWONGOMADYA ANACET	KILWA	Président	<i>[Signature]</i>
8	KYUMBU RWENGE ISAC	DIK	MEMBRE	<i>[Signature]</i>
9	KIBWE KYUMBU OSCAR	KANSWA	MEMBRE	<i>[Signature]</i>
10	NGGJ ITISAKA	DEKRE	MEMBRE	<i>[Signature]</i>
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
22				
23				
24				
25				
26				

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KLEMBAMUMIO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHIEFFERIE DE KIONA-KIZIMU



LE CHEF DE SECTEUR MOUNDOU
MOUNDOU NGELA KABAYO -

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAT KATANGA

TERRITOIRE DE PWETO

PROCES VERBAL DE LA SEANCE D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES DU CAHIER DES
CHARGES DE EVERBRIGHT MINING SARL

L'an deux mille vingt-deux, le 17^e jour du mois de NOVEMBRE il s'est tenu
à DIKULUSHI, dans le territoire de PWETO, la réunion d'approbation des
besoins prioritaires des villages impactés par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL.

A l'issue de cette réunion, les besoins prioritaires ci-après ont été retenus par le CLD :

1. PONT DIKULUSHI
2. ROUTE DIKULUSHI → MUTABU
3. FORRAGES 29 puits
4. CONSTRUCTION ECOLES EQUIPEES (4) DIK, PUK, KANS, MUSE
5. CENTRE DE SANTE 1 DIKULUSHI
6. SALLE DES REUNION 1 DIK
7. APPUI A L'AGRICULTURE (DIK, PUK, KYAN, LUT, KAB)
8. DECANISATION AGRICOLES (DIK) MUS, KYA, KAB, LUT, PUK
9. AMENAGEMENT DE TERRAINS SPORTIF (DIK)
10. BUS COMMUNAUTAIRE (DIK, KANS)
11. ELECTRICITE (PANEAU SOLAIRE)
12. MICRO CREDIT (DIK, KYAN)
13. POSTE DE SANTE (PUK, KAB, LUT, KANS, MUS)
14. FORMATION PROFESSIONNEL (DIK, KYAN, MUS, PUK, LUT, KAB)
15. ANTENNE CELLULAIRE (PUK)
16. MARCHÉ (PUK, KANS, LUT, MUS)
17. LAMPADERS (DIK, LUT, PUK, MUS, KYAN, KANSU, K)
18. TRONÇONNEUSE 20 (KYAN BIA)
19. IDOLIN
20. MINIERIE

Fait à Dikulozi, le 1 / 2022
Le Grand Chef coutumier de la
Chefferie de KIONA-NZINI
MUKALAY MUSUMBA ODILON
MUKALAY

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KIONA-NZINI

21.
22.
23.
24.
25.

Fait à

Ont été présents :

N°	Noms	Organisation	Fonction	Signature
1	Mbaya Wamukwenda	Incumbent ch de Gp		
2	OMBA - OMBA - NGELA	REPRES	R.A.T	
3	Luebe muaza	CHEF	2 A T	
4	KAPEPULA Bemba	CHEF	chef du village	
5	KASOPA KYAKAZEMBE	CHEF	chef de zone	
6	KABOBO - MWILAMBWE	CHEF	C.D.	
7	MWANDWE KATEKA	CHEF	2 A	
8	KIBWE KYUNGU	CHEF	REP	
9	KASABO NYOKA PROSPER	V.P. PDL	VCPR.	
10	MWANDWE PUKARILA	CHEZDIK	CONSEILLER	
11	KABEMBA NGUY ESPERANCE	DEP. PDL	TRESORIER	
12	NGUY PIBALANGA	DEP. CDL	ENVIRON	
13	KIBINANGA-MUTOMBO-FIDEL	SOCIETE-CIVILE	PRESIDENT	
14	PUKUNDA ILUANGA	DEP BR CDL	CONSEILLER	
15	KABANGB ORTHANCE	DEP BR CDL	V.PRESIDENT	

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KIONA-NZINI

CHEF DE SECTEUR MOERO
Charles NGELA KABAYO



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU
CONGO

le/...../2022

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE PWETO

- A son Excellence Monsieur le Ministre en Charge
des Mines du Haut Katanga à Lubumbashi

- A monsieur le Chef de Division des Mines du Haut
Katanga à Lubumbashi

Objet : Transmission de la liste des besoins
prioritaires retenus par le Comité Local de
Développement de chefferie Kyona-Nzini et
Secteur Moero

Au Directeur Général de EVERBRIGHT MINING
SARL
à Lubumbashi

Monsieur le Directeur Général,

Je soussigné, Président du CLD, dans le cadre du Cahier des
Charges de l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL, viens par la présente, vous transmettre la liste des
besoins prioritaires identifiés et retenus par le Comité Local de Développement de la Chefferie Kyona-
Nzini et du Secteur Moero.

Ladite liste des besoins est la suivante:

1. PONT DIKULUSHI.....;
2. ROUTE DIK - TUTABI.....;
3. FORRAGES 29 PUMPS D'EAU.....;
4. CONSTRUCTION DES ECOLES BOULIPEES (DIK, MUS, NUK, LUN, U).....;
5. CENTRE DE SANTE DE REFERENCE DIKULUSHI.....;
6. SALLE DES REUNION 7 DIK.....;
7. APPUIS A L'AGRICULTURE (DIK, KYAN, LUN, KAB, KAKIS, NUK).....;
8. MECANISATION AGRICOLES (DIK, KYAN, LUN, KAB, KANS, MUS, NUK).....;
9. ATENA GENTENT DE TERRAINS SPORTIF (DIK).....;
10. BUS COMMUNAUTAIRE (DIK, KANS).....;
11. ELECTRICITE (Panneau solaire) (DIK).....;
12. MICRO-CREDIT (DIK, KYANSA).....;

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

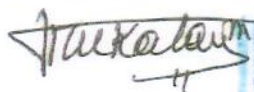
13. POSTE DE SANTE (TUK, KANS, LUT, ROS);
14. FORDATION PROFESSIONNELLE DIK, KANS, LUT, ROS, TUK, KAB, KYA
15. ANTENNE CELLULAIRE (TUK, KANS).
16. MARCHÉ - (TUK, LUT, KANS, ROS);
17. LAMPADERS 20 PAR CHAQUE VILLAGE
18. TRONCONNEMENT 20 KYANGA
19. BOULIN (MOSENGO); 20. CANTIER 21, STADE 22, CENTRE COMMUNAL

Tout en vous remerciant, veuillez agréer, monsieur le Directeur Général, l'expression de nos sentiments
les meilleurs.


Pour le CLD

Le Grand Chef coutumier de la
Chefferie Kyona-Nzini

MUKALAY MUSUMBA Odilon





Le Chef de Secteur Moero

NGELA KABAYO Charles





EVERBRIGHT MINING SARL

N°18901, Rue Club Nautique, Golf, Lubumbashi

RCCM: CD/LSH/RCCM/19-B-00480

ID NAT: 6-129-N48888T

Lubumbashi, le 17 NOV 2022

N°Réf : EM/098/2022

Copie pour information

- A son Excellence Monsieur le Ministre en Charge des Mines du Haut Katanga à Lubumbashi
- A monsieur le Chef de Division des Mines du Haut Katanga à Lubumbashi

Objet : Accusé de réception de la liste des besoins prioritaires

Au Président du CLD de la Chefferie Kyona-Nzini et du Secteur Moero

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la liste des besoins prioritaires que le Comité Local de Développement que vous présidez a identifié et retenu pour les villages impactés par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL et vous en remercie vivement.

En effet, Monsieur le Président, comme le recommandent les prescrits de la Directive relative au modèle-type de cahier des charges de l'Annexe XVII du règlement minier, j'invite votre comité aux négociations avec notre entreprise en date du 27 NOVEMBRE 2022 dans nos installations à Dikulushi.

Espérant obtenir une suite favorable à la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

LA DIRECTION ADMINISTRATIVE

EVERBRIGHT MINING SARL



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE PWETO

PROCES VERBAL D'APPROBATION POPULAIRE DES BESOINS PRIORITAIRES DU VILLAGE DIKULUSHI

L'an 2022, le 16^e jour du mois de NOV, il s'est tenu la réunion populaire d'identification et d'approbation des besoins prioritaires des communautés du village **Dikulushi** en présence de son chef.

Les besoins ci-après ont été identifiés et présentés comme urgents et prioritaires :

1. PONT DIKULUSHI
2. ROUTE DIKULUSHI VERS MUTABI
3. FORAGE 10 Puits d'eau
4. CONSTRUCTION DES ECOLES EQUIPEES
5. CENTRE DE SANTE DE REFERENCE EQUIPEE
6. SALLE DES REUNIONS
7. INTRANTS AGRICOLES
8. MECANISATION AGRICOLE
9. AMENAGEMENT TERRAIN SPORTIF
10. BUS COMMUNAUTAIRE
11. AMBULANCE
12. ELECTRICITE (Panneau solaire)
13. ELEVAGE PETITS BETAILES
14. ETANGS PSYCCULTURE
15. MICRO-CREDIT
16. FORMATION PROFESSIONNELLE

Fait à Dikulushi le 16-11-2022

Ont été présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	KABENBA NGUY	F	DIKULUSHI	TRESORIER	0814993726	
2	KALENGA NIBIBWA	M	DIK	CONSEILIER		
3	KALENGA AUGISTIN	M	DIK			
4	KANKULUBANYA	M	DIK			
5	KAZADI MASANGA	M	DIK			
6	KAPWAMANYA NULUBE	F	DIK			
7	PWADWE NIBI	F	DIK			
8	PULUPBA PARIS	F	DIK			
9	KATONA KAZADI	M	DIK			
10	NGOBE LOUISE	F	DIK			
11	KALOBWA PW	F	DIK			

L'init

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KIONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE PWETO

PROCES VERBAL D'APPROBATION POPULAIRE DES BESOINS PRIORITAIRES DU VILLAGE MUKENGE

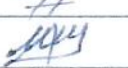
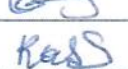
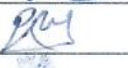
L'an 2022, le .. 16^e .. jour du mois de NOV., il s'est tenu la réunion populaire d'identification et d'approbation des besoins prioritaires des communautés du village **Mukenge** en présence de son chef.

Les besoins ci-après ont été identifiés et présentés comme urgents et prioritaires :

1. EAU POTABLE (FORAGE)
2. ECOLE (CONSTRUCTION)
3. POSTE DE SANTE (CONSTRUCTION)
4. FORMATION PROFESSIONNELLE (METIERS)
5. ACHAT DES OUTILS AGRICOLES
6. ANTENNE RESEAU CELLULAIRE
7. MARCHE (CONSTRUCTION)

Fait à MUKULUBAHI, le 16-11-2022

Ont été présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	MBAYO-MUTOMBO	M	MUKENGE	PRESIDENT	085100633	
2	KAZADI-KAPASO	M	"	VCE-PRES		
3	KATIMBA-NGOY	M	"	SEC		
4	LAMEKI-MOTO	M	"	VCE SEC		
5	BONDO-MUKALAY	F	MUKENGE	TRESORIERE		
6	KYUNGU-MUNGEDI	M	"	MEMBRE		
7	NKOMBE-MWAPE	M	"	"		
8	KASELA-NGOY	F	"	"		
9	KASONGO-PRISCA	F	"	"		
10	MWILAMBIE-MUXEYA	F	"	"		
11	KIBIKA-CEDRICK	M	"	"		

MUKALAY MUSUMBA GDILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KIONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE PWETO

PROCES VERBAL D'APPROBATION POPULAIRE DES BESOINS PRIORITAIRES DU VILLAGE MUSENGE

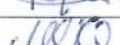
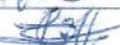
L'an 2022, le 16 jour du mois de NOVEMBRE il s'est tenu la réunion populaire d'identification et d'approbation des besoins prioritaires des communautés du village **Musenge** en présence de son chef.

Les besoins ci-après ont été identifiés et présentés comme urgents et prioritaires :

1. MASEMO (ECOLE)
2. POST DE SANTE
3. FORAGE D'EAU
4. MCCILINS
5. FORMATIONS (METIERS)
6. MARCHE

Fait à Musenge le 16-11-2022

Ont été présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	KHEPULA BEMBA	M	MUSENGE	MEMBRE	0899347062	
2	KWERBE MBOKO	M	MUSENGE	"	0840903093	
3	MASENGO NGUY	F	MUSENGE	"	0813634962	
4	MPAZA KIBWELA	M	MUSENGE	"		
5	NGUY KINKONKOLE	M	MUSENGE	"		
6	LUBELWE DAVID	M	MUSENGE	"		
7	MITENGA KALENGA	M	MUSENGE	"		
8	ILUNGA FREDIT	M	MUSENGE	"		
9	SAKAMUKWA IDAT	F	MUSENGE	"		
10	KALENGA SELESTINE	F	MUSENGE	"		
11	KISHIMBA	F	MUSENGE	"		

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMU
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KIONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE PWETO

PROCES VERBAL D'APPROBATION POPULAIRE DES BESOINS PRIORITAIRES DU VILLAGE LUMEKETE

L'an 2022, le ... 16^e ... jour du mois de NOV, il s'est tenu la réunion populaire d'identification et d'approbation des besoins prioritaires des communautés du village Lumekete en présence de son chef.

Les besoins ci-après ont été identifiés et présentés comme urgents et prioritaires :

1. Centre de santé
2. Marché
3. Forage (Puits)
4. Elevage
5. Agriculture
6. Métier (école de métier)
7. Routes et Ponts (Dikuluzi - Rutabi)

Fait à Dikuluzi le 20/11/2022

Ont été présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	Ilunga Zachéo	M	Lumekete	Cultivateur		[Signature]
2	Mwahe Matambo	M	"	"		[Signature]
3	Ilunga wa Kapambwa	M	"	"		[Signature]
4	Mwahe Marceline	F	"	"		"
5	Kamwanga Nenape	F	"	"		[Signature]
6	Kayombo Olive	F	"	"		[Signature]
7	Nsoy Kusongo	F	"	"		[Signature]
8	Kyungu Jacqueline	F	"	"		[Signature]
9	Kyungu Josler	M	"	"	0812697629	[Signature]
10	Ndunga Bukabuka	F	"	"		[Signature]
11	Kapya Focine	F	"	"		[Signature]

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KIONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE PWETO

PROCES VERBAL D'APPROBATION POPULAIRE DES BESOINS PRIORITAIRES DU VILLAGE KYANGA

L'an 2022, le 16^e jour du mois de NOV, il s'est tenu la réunion populaire d'identification et d'approbation des besoins prioritaires des communautés du village **Kyanga** en présence de son chef. Les besoins ci-après ont été identifiés et présentés comme urgents et prioritaires :

1. Route et Ponts SIKULUSHI - MUTABU
2. FORRAGE DES Puits NEAU (02)
3. INTRANTS AGRICOLS
4. 5 LAMPADERS
5. MICROS - CREDITS
6. TRONCONNUEUSE

Fait à SIKULUSHI le 16-11-2022

Ont été présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	KAMANZALA GISELE	F	KYANGA	R. Chefaine	-	[Signature]
2	KABANGE ORTENS	F	"	MEMBRE	-	[Signature]
3	KABEMBA ANNVARITE	F	"	"	-	[Signature]
4	MUTOMBO JEAN	M.	"	"	-	[Signature]
5	KISHIMBA GUISLAIN	M	"	"	0811873280	[Signature]
6	KABEMBA MWAMBA	M	"	"	-	[Signature]
7	CLAUDE KYENGGE	M	"	"	0851072192	[Signature]
8	MWENZE NGOY	F	"	"	-	[Signature]
9	MASENGO PROSPERINE	F	"	"	-	[Signature]
10	MBENGA NGOY	F	"	"	-	[Signature]
11	KASENGO MAMBEDA	M	"	"	-	[Signature]

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KIONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE PWETO

PROCES VERBAL D'APPROBATION POPULAIRE DES BESOINS PRIORITAIRES DU VILLAGE KABUSANJE

L'an 2022, le 16^e jour du mois de NOV, il s'est tenu la réunion populaire d'identification et d'approbation des besoins prioritaires des communautés du village **Kabusanje** en présence de son chef.

Les besoins ci-après ont été identifiés et présentés comme urgents et prioritaires :

1. Formation des métiers
2. (Formation) Forquention
3. Forêt de Sainte
4. Agriculture
5. Élevage (Porc + Chèvres)
6. Forage.

Fait à Mukalayi 16-Nov. 2022

Ont été présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	MADIBANGA	M	KABUSANJE	CLD		
2	NGOY. MISAKA	M	"	"	084078942	
3	MUZINGA-LAMB	F	"	TRESOR	684189436	
4	KAKWZLE-MUKU	F	"	SEC		
5	KABOBO-MUKAM	M	"	TRESOR	684700309	
6	IKANDAFU	M	"	CONSEIL		
7	KABO-MWATE	M	"	"		
8	MUMBA-MOSUSU	M	"	"		
9	MWAMBA-UMBA	M	"	VIS SEC		
10	FALACIA	F	"	VCE PRES		
11	NGOY-DAVID	M	"	MEMBRE	684785831	

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KIONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE PWETO

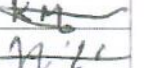
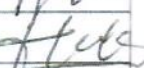
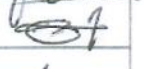
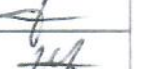
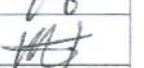
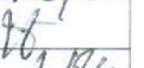
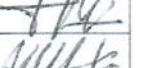
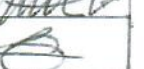
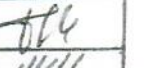
PROCES VERBAL D'APPROBATION POPULAIRE DES BESOINS PRIORITAIRES DU VILLAGE KANSWA

L'an 2022, le 16 jour du mois de Nov, il s'est tenu la réunion populaire d'identification et d'approbation des besoins prioritaires des communautés du village **Kanswa** en présence de son chef.

Les besoins ci-après ont été identifiés et présentés comme urgents et prioritaires :

1. Route et pont d'ambuluzi Mutabii.
2. Forage de puits d'eau (2) 11.
3. Construction des écoles
4. Marché (1)
5. Dotation bus communautaire
6. Irrigation (champ d'haricot
7. Hopital
8. Formation professionnelle
9. Fait à

Ont été présents :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	CHEF MAVUMBU M	M	KANSWA	1	0859018136	
2	KIABWE-KYUNGA M	M	KANSWA	1		
3	KIKOLE-KYAKA M	M	11			
4	KISOMBO-	M	11	0894453846		
5	MALUKUTA	M	11	11		
6	KIMALEVO	M	11	11	-	
7	KAKOKO	M	11	-	-	
8	MUNGE D	M	11	-	-	
9	MOTIZO	M	11	-	-	
10	PIERRE	M	11	-	-	
11	MUTAKENI	M	11	-	-	
12	KILELELWE	M	11	-	-	
13	NKUNDA	F	11	-	-	
14	KIMONHA	M	11	-	-	
15	KIKALIPA	M	11	-	-	
16	KILANGWA	M	11	-	-	

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMU
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KIONA ZINI

Annexe V.
Actes de cession

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE PWETO

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, MUKALAY MUSUMBA ODILON GRAND CHEF KYONA-NZINI
territoire de PWETO, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû
à la signature du cahier des charges par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL
d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : DIKULUSHI

Superficie cédée : 80m x 90m

Motif : lur contre le santé

Coordonnées géographiques : Longitude..... ; Latitude.....

NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable

POUR LA CHEFFERIE

GRAND CHEF DE LA CHEFFERIE DE KYONA-NZINI



MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE PWETO

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, MUKALAY MUSUMBA ODILON GRAND CHEF KYONA-NZINI,
territoire de PWETO, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû
à la signature du cahier des charges par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL
d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : DIKULUSHI

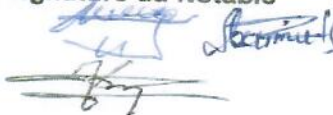
Superficie cédée : 90m x 100m

Motif : Une école

Coordonnées géographiques : Longitude.....; Latitude.....

NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



POUR LA CHEFFERIE

GRAND CHEF DE LA CHEFFERIE DE KYONA-NZINI



MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE PWETO

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, MUKALAY MUSUMBA ODILON, GRAND CHEF KYONA-NZINI
territoire de PWETO, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû
à la signature du cahier des charges par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL
d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : MUKEMBE

Superficie cédée :

Motif : Une école

Coordonnées géographiques : Longitude.....; Latitude.....

NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



POUR LA CHEFFERIE

GRAND CHEF DE LA CHEFFERIE DE KYONA-NZINI





REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE PWETO

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, MUKALAY MUSUMBA ODILON, GRAND CHEF DE CHEFFERIE KYONA-NZINI
territoire de PWETO, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû
à la signature du cahier des charges par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL
d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : KABUYANZIE

Superficie cédée : 80m x 80m

Motif : Un poste de santé

Coordonnées géographiques : Longitude.....; Latitude.....

NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable

POUR LA CHEFFERIE
GRAND CHEF DE LA CHEFFERIE DE KYONA-NZINI



MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE PWETO

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, MUKALAY MUSUMBA ODILON, GRAND CHEF DE CHEFFERIE KYONA-NZINI
territoire de PWETO, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû
à la signature du cahier des charges par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL
d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : KATAMBEZI 1

Superficie cédée : 80m x 80m

Motif : Un poste de santé

Coordonnées géographiques : Longitude..... ; Latitude.....

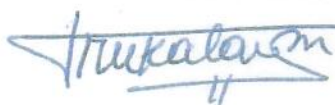
NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable

POUR LA CHEFFERIE

GRAND CHEF DE LA CHEFFERIE DE KYONA-NZINI



MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE PWETO

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, MUKALAY MUSUMBA ODILON, GRAND CHEF DE CHEFFERIE KYONA-NZINI
territoire de PWETO, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû
à la signature du cahier des charges par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL
d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : MWZEMBE

Superficie cédée : 80m x 80m

Motif : Cher poste de santé

Coordonnées géographiques : Longitude..... ; Latitude.....

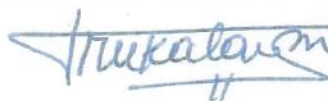
NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable

POUR LA CHEFFERIE

GRAND CHEF DE LA CHEFFERIE DE KYONA-NZINI



MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE PWETO

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, MUKALAY MUSUMBA ODILON GRAND CHEF KYONA-NZINI
territoire de PWETO, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû
à la signature du cahier des charges par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL
d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : KANYWA

Superficie cédée : 90m x 90m

Motif : Ch. marché

Coordonnées géographiques : Longitude..... ; Latitude.....

NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable

[Signature] [Signature]

POUR LA CHEFFERIE
GRAND CHEF DE LA CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

Mukalay

MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE PWETO

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, MUKALAY MUSUMBA ODILON, GRAND CHEF KYONA-NZINI
territoire de PWETO, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû
à la signature du cahier des charges par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL
d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : DIKULUSHI

Superficie cédée : 10m x 10m

Motif : Forage d'un puits

Coordonnées géographiques : Longitude.....; Latitude.....

NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



POUR LA CHEFFERIE

GRAND CHEF DE LA CHEFFERIE DE KYONA-NZINI



MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE PWETO

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, MUKALAY MUSUMBA ODILON, GRAND CHEF KYONA-NZINI
territoire de PWETO, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû
à la signature du cahier des charges par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL
d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : NIKULUSHI

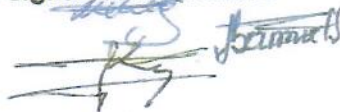
Superficie cédée : 10m x 10m

Motif : Forage d'un puits

Coordonnées géographiques : Longitude.....; Latitude.....

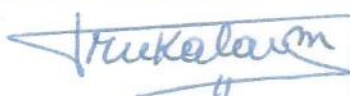
NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



POUR LA CHEFFERIE

GRAND CHEF DE LA CHEFFERIE DE KYONA-NZINI



MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE PWETO

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, MUKALAY MUSUMBA ODILON, GRAND CHEF KYONA-NZINI
territoire de PWETO, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû
à la signature du cahier des charges par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL
d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : DIKULUBHI

Superficie cédée : 10m x 10m

Motif : Fouage d'un puits

Coordonnées géographiques : Longitude.....; Latitude.....

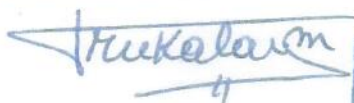
NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



POUR LA CHEFFERIE

GRAND CHEF DE LA CHEFFERIE DE KYONA-NZINI



MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE PWETO

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, MUKALAY MUSUMBA ODILON, GRAND CHEF KYONA-NZINI
territoire de PWETO, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû
à la signature du cahier des charges par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL
d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : LUMIKETE

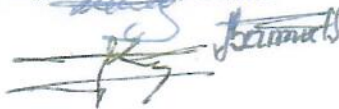
Superficie cédée : 10m x 10m

Motif : Forage d'un puit

Coordonnées géographiques : Longitude.....; Latitude.....

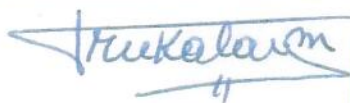
NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



POUR LA CHEFFERIE

GRAND CHEF DE LA CHEFFERIE DE KYONA-NZINI



MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE PWETO

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, MUKALAY MUSUMBA ODILON, GRAND CHEF KYONA-NZINI
territoire de PWETO, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû
à la signature du cahier des charges par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL
d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : LUTHEXETÉ

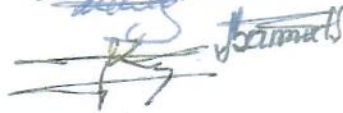
Superficie cédée : 10 m x 10 m

Motif : Forage d'un puit

Coordonnées géographiques : Longitude.....; Latitude.....

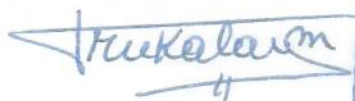
NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



POUR LA CHEFFERIE

GRAND CHEF DE LA CHEFFERIE DE KYONA-NZINI



MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE PWETO

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, MUKALAY MUSUMBA ODILON, GRAND CHEF KYONA-NZINI
territoire de PWETO, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû
à la signature du cahier des charges par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL
d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : KYANGA

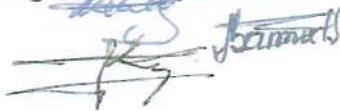
Superficie cédée : 2m x 2m

Motif : Forage d'un puits

Coordonnées géographiques : Longitude.....; Latitude.....

NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



POUR LA CHEFFERIE

GRAND CHEF DE LA CHEFFERIE DE KYONA-NZINI





REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE PWETO

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, MUKALAY MUSUMBA ODILON, GRAND CHEF KYONA-NZINI
territoire de PWETO, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû
à la signature du cahier des charges par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL
d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : KYONA-NZINI

Superficie cédée : 10m x 10m

Motif : Forage d'un puits

Coordonnées géographiques : Longitude.....; Latitude.....

NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



POUR LA CHEFFERIE
GRAND CHEF DE LA CHEFFERIE DE KYONA-NZINI



MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE PWETO

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, MUKALAY MUSUMBA ODILON, GRAND CHEF KYONA-NZINI
territoire de PWETO, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû
à la signature du cahier des charges par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL
d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : KABUSAMBE

Superficie cédée : 10 m x 10 m

Motif : Fouage d'un puits

Coordonnées géographiques : Longitude.....; Latitude.....

NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



POUR LA CHEFFERIE

GRAND CHEF DE LA CHEFFERIE DE KYONA-NZINI



MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE PWETO

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, MUKALAY MUSUMBA ODILON, GRAND CHEF KYONA-NZINI
territoire de PWETO, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû
à la signature du cahier des charges par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL
d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : MUKEMBE

Superficie cédée : 10 x 10 m

Motif : Forage d'un puits

Coordonnées géographiques : Longitude.....; Latitude.....

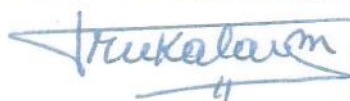
NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



POUR LA CHEFFERIE

GRAND CHEF DE LA CHEFFERIE DE KYONA-NZINI



MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE PWETO

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, MUKALAY MUSUMBA ODILON, GRAND CHEF KYONA-NZINI
territoire de PWETO, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû
à la signature du cahier des charges par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL
d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : MUKHEMUE

Superficie cédée : 10m x 10m

Motif : Fouage d'un puits

Coordonnées géographiques : Longitude.....; Latitude.....

NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



POUR LA CHEFFERIE

GRAND CHEF DE LA CHEFFERIE DE KYONA-NZINI



MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE PWETO

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, MUKALAY MUSUMBA ODILON, GRAND CHEF KYONA-NZINI
territoire de PWETO, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû
à la signature du cahier des charges par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL
d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : MUSEMILE

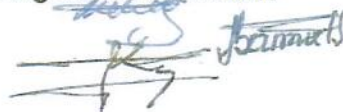
Superficie cédée : 10 m x 10 m

Motif : Forage d'un puits

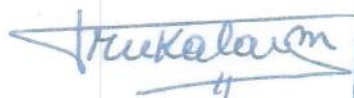
Coordonnées géographiques : Longitude.....; Latitude.....

NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



POUR LA CHEFFERIE
GRAND CHEF DE LA CHEFFERIE DE KYONA-NZINI



MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE PWETO

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, MUKALAY MUSUMBA ODILON, GRAND CHEF KYONA-NZINI
territoire de PWETO, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû
à la signature du cahier des charges par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL
d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : KAMUSWA

Superficie cédée : 10 m x 10 m

Motif : Forage d'un puit

Coordonnées géographiques : Longitude.....; Latitude.....

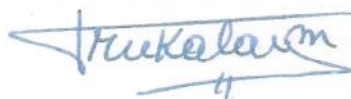
NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



POUR LA CHEFFERIE

GRAND CHEF DE LA CHEFFERIE DE KYONA-NZINI



MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE PWETO

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, MUKALAY MUSUMBA ODILON, GRAND CHEF KYONA-NZINI
territoire de PWETO, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû
à la signature du cahier des charges par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL
d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : KANGWA

Superficie cédée : 10 m x 10 m

Motif : Forage d'un puits

Coordonnées géographiques : Longitude.....; Latitude.....

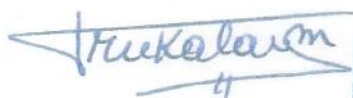
NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



POUR LA CHEFFERIE

GRAND CHEF DE LA CHEFFERIE DE KYONA-NZINI



MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE PWETO

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, MUKALAY MUSUMBA ODILON, GRAND CHEF KYONA-NZINI
territoire de PWETO, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû
à la signature du cahier des charges par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL
d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : KATEMBA 511

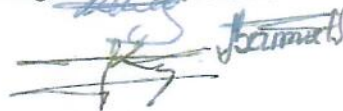
Superficie cédée : 10m x 10m

Motif : Forage d'un puit

Coordonnées géographiques : Longitude.....; Latitude.....

NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



POUR LA CHEFFERIE

GRAND CHEF DE LA CHEFFERIE DE KYONA-NZINI





REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE PWETO

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, MUKALAY MUSUMBA ODILON, GRAND CHEF KYONA-NZINI
territoire de PWETO, autorise par la présente à la communauté, dans le cadre social dû
à la signature du cahier des charges par l'entreprise EVERBRIGHT MINING SARL
d'occuper un terrain cédé au profit de la communauté.

Village : KATILEMBA 212

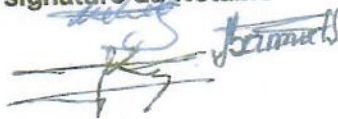
Superficie cédée : 10m x 10m

Motif : Forage d'un puit

Coordonnées géographiques : Longitude.....; Latitude.....

NB : Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable



POUR LA CHEFFERIE
GRAND CHEF DE LA CHEFFERIE DE KYONA-NZINI



MUKALAY MUSUMBA ODILON
KILEMBA MUMO
GRAND CHEF COUTUMIER DE LA
CHEFFERIE DE KYONA-NZINI

